

---

---

RAPPORT GÉNÉRAL

DU

COMMISSAIRE DE L'AGRICULTURE

ET DES

TRAVAUX PUBLICS

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN 1879

---

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

---



QUÉBEC

IMPRIMÉ PAR CHARLES FRANÇOIS LANGLOIS

IMPRIMEUR DE SA TRÈS-GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE

1879

1871

1872

1873

1874

---

---

A SON HONNEUR

# LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR

DE LA

## PROVINCE DE QUEBEC.

— § —

Le soussigné a l'honneur de soumettre le rapport général du département de l'Agriculture et des Travaux Publics pour l'année fiscale 1878-79.

En présentant à Votre Honneur le compte-rendu des opérations de l'année et les divers états qui l'accompagnent, j'ai cru devoir les résumer succinctement et y joindre quelques observations pour mettre le public au courant des motifs qui ont déterminé la direction que j'ai donnée jusqu'ici aux affaires du Département et indiquer la marche que nous nous proposons de suivre à l'avenir.

### AGRICULTURE.

Les procès-verbaux des séances du conseil d'agriculture, insérés dans l'appendice No 1, donnent en entier le résultat des délibérations du conseil durant l'année qui vient de s'écouler. Les résolutions et les règlements qu'il a passés ont été sanctionnés, sauf les amendements à la loi d'agriculture, que l'administration a cru devoir réserver jusqu'à ce qu'ils aient subi l'épreuve de la discussion en Chambre.

Ainsi que prescrit par la loi, les expositions agricoles et industrielles ont eu lieu, l'automne dernier, dans la plupart des comtés de la province. Cette année, le programme de toutes les sociétés devrait être un concours pour les fermes les mieux cultivées et un parti de labour; bon nombre d'entre elles néanmoins s'efforcent de se soustraire à cette obligation sous un prétexte ou sous un autre. J'ai cru devoir résister à cette tendance des sociétés d'agriculture partout où il m'a paru qu'il n'y avait pas d'obstacles sérieux à un concours, et j'ai la conviction bien arrêtée que là où le concours des fermes sera essayé avec bon vouloir et avec intelligence, les cultivateurs en retireront grand profit.

Le "Journal d'Agriculture", dont nous avons été forcé de suspendre la publication pendant quelque temps, pour arriver à le publier dans les deux langues et à lui donner plus de stabilité, est maintenant entré dans la voie régulière, et j'espère qu'il répondra à ce qu'en attendaient les amis de l'agriculture. Bien conduite, cette publication ne peut manquer de contribuer puissamment à la diffusion des saines notions agricoles et à imprimer aux sociétés d'agriculture une direction uniforme vers tout ce qui peut amener le progrès.

M. Barnard, que nous avons chargé de la direction de ce journal (dans les deux langues), est déjà avantageusement connu par ses écrits et ses études sur l'agriculture ; afin de lui permettre de consacrer tout son temps à l'agriculture et au journal, nous l'avons exempté de tout autre travail dans le département, et il a été autorisé à se fixer à Varennes, sur une ferme qu'il possède et dont il s'est engagé à faire une station agricole ou ferme expérimentale à ses frais. Cultivant lui-même, il pourra donner, la plupart du temps, le résultat de sa propre expérience sur les questions dont il aura à entretenir ses lecteurs. Une somme de six cents piastres est affectée par moitié à la collaboration du journal français et du journal anglais, ce qui permet de rétribuer quelque peu les écrits que peuvent lui adresser les spécialistes. Tout en apportant de la variété dans la rédaction, ce mode de collaboration pourrait, avec le temps, attacher aux deux journaux bon nombre de nos agriculteurs pratiques qui ne pourraient manquer, en y consignant leurs observations et les résultats obtenus sur leurs fermes, de donner à ces publications un caractère et une autorité propres à les rendre plus utiles en les popularisant davantage.

#### COLONISATION.

Durant l'année qui vient de s'écouler, la colonisation a fait des progrès notables dans toute la province. Le manque d'ouvrage dans les villes a forcé un grand nombre d'ouvriers et de journaliers à se diriger vers nos terres nouvelles pour y chercher des moyens de subsistance, tandis que les vieilles paroisses déversaient, elles aussi, le trop plein de leur population sur tous les points du domaine public.

Au milieu de ce progrès général de la colonisation, il est juste de noter d'une manière toute spéciale deux courants principaux : l'un dans le district de Québec, vers la vallée du lac St Jean, et l'autre dans le district de Montréal, vers les townships qui forment le nord des comtés de Montcalm et d'Argenteuil, et dans la partie nord-est du comté d'Ottawa.

Au lac St Jean, on compte depuis un an plus de trois cents familles nouvelles, établies, les unes en arrière de Métabetchouane, dans les nouveaux cantons de Dablon et de Quen, les autres à l'extrémité nord-ouest du lac, dans les cantons Parent, Demeulles et Achamouchouane. En arrière de ces derniers townships, le gouvernement en a fait arpenter trois nouveaux, qui portent les noms de Dufferin, Albanel et Normandin. Les rapports d'arpentage constatent que les terres de ces trois nouveaux cantons sont magnifiques et très-faciles à défricher. Une société composée de cinquante

actionnaires, avec un petit capital, a déjà entrepris de coloniser le canton Normandin, et nous avons lieu de croire qu'elle va mener en peu de temps son entreprise à bonne fin.

Un certain nombre de nouveaux établissements se sont formés aussi, l'hiver dernier et ce printemps, à l'est du lac St Jean, dans le canton Delisle, où le sol promet d'être aussi avantageux qu'à l'ouest du lac. Pour pénétrer dans ce canton, où les chemins n'ont pas encore été ouverts, les colons se sont servis de la glace du lac, en hiver, et, ce printemps, le département leur est venu en aide au montant de \$50 pour la construction d'un chaland, sur lequel ils ont pu transporter leurs semences et leurs animaux.

Comme la plupart des nouveaux colons du lac St Jean étaient des ouvriers ou des journaliers de Québec et des villages environnants, la plupart à bout de ressources et chassés par la misère, le gouvernement, après avoir fait faire, dans le commencement de l'hiver, un relevé régulier des familles nouvellement fixées au lac, et qui n'y avaient encore rien récolté, a décidé de leur venir en aide pour les mettre en mesure de subsister durant l'hiver et de faire quelques semences au printemps. Des secours en grain leur ont été distribués en échange de travaux qu'ils ont faits sur trois ponts considérables; en sorte que, tout en soulageant ces malheureux dans leur détresse alarmante, le gouvernement a doté ces nouveaux établissements d'améliorations nécessaires et permanentes.

On estime que pas moins de six cents familles nouvelles sont entrées cette année dans la vallée d'Ottawa. Elles se sont répandues surtout dans les cantons Lussier, Wolfe, De Salaberry, Grandisson, Clyde, Amherst, Addington et Joly. Les comtés de Terrebonne et des Deux-Montagnes fournissent un appoint considérable à cette colonisation, dont le révérend M. Labelle, curé de St Jérôme, s'est fait le promoteur. La plupart de ces colons étant des cultivateurs munis de quelques ressources, les ouvriers et journaliers de Montréal, qui sont allés les rejoindre en assez grand nombre, ont trouvé chez eux quelque chose à gagner, et ont pu subsister sans avoir besoin de recourir au gouvernement.

Après ces deux régions, le comté de Rimouski vient incontestablement en première ligne au point de vue du progrès dans la colonisation. Tant qu'ont duré les travaux de construction de l'Intercolonial, les défrichements ont peu progressé dans cette région, mais depuis que la population est revenue à ses occupations normales, et surtout durant l'année qui vient de finir, les colons se sont portés en grand nombre sur les terres de la couronne. Ces terres sont, en général, très-fertiles, et représentent une vaste étendue de terrain, puisque le comté a une longueur de près de 50 lieues.

Nous devons encore noter des mouvements de colonisation assez considérables dans les cantons situés sur le parcours du chemin de fer Québec-Central, ainsi que sur le parcours de l'International de St François et Mégantic. Les cantons Brassard et Provost, dans le comté de Berthier, de même que Montauban et Chavigny, dans le comté de Portneuf, peuvent aussi être mis au nombre de ceux qui ont vu leur population et leurs défrichements s'accroître le plus rapidement durant l'année qui vient de finir.

La modicité de la somme votée l'année dernière pour les travaux de colonisation ne nous a pas permis de satisfaire à tous les besoins des nouveaux établissements, encore moins à toutes les demandes,—mais nous nous sommes efforcés de répartir les \$38,000 que nous avions à notre disposition de manière à rencontrer les besoins les plus pressants, et nous croyons avoir atteint le but que nous nous étions proposé.

Grâce au bas prix de la main-d'œuvre à la saison favorable durant laquelle les travaux des chemins ont été exécutés, nous avons pu constater, et les tableaux qui forment l'appendice No 2 l'établissent, que les résultats obtenus dépassent la moyenne des années dernières.

Ainsi les \$30,781.07 dépensées sur les chemins de 1<sup>ère</sup> classe représentent 77 milles de chemins parachevés, 79 milles de chemins d'hiver, et 92 milles de vieux chemins réparés, plus 5,559 pieds de ponts.

Et les \$3,873.57 dépensées sur chemins de 2<sup>ème</sup> classe représentent 5 milles et 22 arpens de chemins parachevés, 2 milles de chemins d'hiver, 6 milles de chemins réparés et 124 pieds de ponts.

#### CHEMINS DE FER.

Ainsi que le constate l'état que l'on trouve dans un des appendices de ce rapport, il a été payé aux chemins de fer subventionnés par la province, pendant l'année fiscale 1878-79, une somme totale de \$402,768.28, ce qui représente, en chiffres ronds, une longueur de cent milles de chemins de fer complétés et livrés à la circulation. La longueur totale de chemin livré au trafic sur toutes les lignes qui reçoivent un octroi du gouvernement est de 453 $\frac{6}{10}$  milles, sans tenir compte du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, qui sera le sujet d'un rapport spécial.

Au nombre des compagnies subventionnées, il s'en trouve quatre qui, à l'origine devaient construire leurs chemins avec des lisses en bois, savoir : la compagnie du chemin Gosford, aujourd'hui fondue dans celle de Québec au lac St Jean, celle du chemin du Sud-Est, celle du Québec-Central, et celle de Lévis et Kennébec.

Il n'a été construit en tout que 75 milles de chemins à lisses en bois, et, après avoir tenté de maintenir ces chemins en opération, il est devenu évident que ce genre de construction ne répondait aucunement à l'idée qu'on s'en était faite. Cette expérience, qui, proportionnellement, avait coûté plus aux actionnaires qu'au gouvernement, est loin cependant d'avoir été infructueuse—car c'est de là que date le mouvement qui a doté la province de l'important réseau de voies ferrées que nous possédons aujourd'hui.

Les frais énormes qu'avait entraînés la construction du chemin de fer du Grand Tronc avaient fait dans la province une impression telle que pendant près de quinze ans pas un seul projet de chemin de fer n'avait semblé réalisable. Il a fallu les chemins à lisses de bois pour familiariser

notre population avec l'idée de construire des chemins à lisses de fer en rapport avec nos moyens. Nous pouvons donc dire qu'envisagés à ce point de vue, les chemins à lisses de bois ont rendu, sinon à ceux qui les ont construits, du moins à la province, un service signalé. Grâce aux accroissements de subventions votés par la législature d'année en année, les lisses de fer, et même, en maint endroit, les lisses d'acier ont remplacé les lisses de bois.

Ces grandes entreprises ont toutes été commencées à une époque où le pays était au comble de la prospérité, et l'on peut dire sans être taxé de témérité que la plupart d'entre elles ne se seraient pas réalisées de longtemps si la crise commerciale que nous traversons avait éclaté avant leurs débuts. A tout bien considérer nous ne devons pas regretter qu'il en ait été ainsi; car les travaux extraordinaires occasionnés par la construction de ces voies ferrées, les capitaux énormes jetés en circulation par toutes ces compagnies de chemin de fer, ont puissamment aidé notre population à passer les mauvaises années; et la province a fait un grand pas en avant en perfectionnant ainsi ses voies de communication.

L'intérêt annuel, à six pour cent, de toutes les subventions votées jusqu'à présent aux compagnies de chemins de fer, sauf le chemin de fer de la Rive Nord, représentera, lorsque toutes les lignes subventionnées seront complétées, la somme de \$203,232. Le capital que cet intérêt représente aurait pu être autrement réparti, peut-être même aurait-il dû être plus prudemment et équitablement mesuré en certains cas; mais il n'en est pas moins vrai qu'il a répandu sur toute la province des éléments de prospérité et de bien être que nous aurions vainement demandés à toute autre espèce d'entreprises publiques.

#### CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES.

Les principales opérations de ce conseil sont résumées dans un rapport du secrétaire, M. Stevenson, qui est publié plus loin, en appendice. On y verra que les écoles de dessin de Montréal, de Québec, de Sherbrooke, des Trois-Rivières et de Huntingdon ont été fréquentées par un bon nombre d'élèves, et qu'elles ont donné des résultats satisfaisants.

La question du "Palais de cristal" a enfin été réglée. Le Conseil et les parties intéressées en sont venus à l'arrangement suivant:

Chaque partie abandonne ses droits sur la propriété; chacune est relevée des obligations antérieures qui s'y rattachent; le bâtiment est donné au conseil des Arts et Manufactures, et le collège McGill paie \$2,500 pour couvrir les frais judiciaires encourus.

Le "Palais de cristal" devant être enlevé avant le 1er octobre 1878, un contrat a été donné par le gouvernement pour transporter les matériaux sur le terrain des expositions provinciales, à *Mile-End*, et des mesures furent prises pour la reconstruction immédiate de l'édifice sur un site qui fut alors choisi,—le comité des finances de la cité de Montréal s'étant en-

---

gagé à payer, pendant cette reconstruction, l'octroi voté par la cité pour l'érection d'édifices permanents pour les expositions.

Le contrôle entier du "Palais de cristal" et de sa reconstruction a été laissé au conseil des Arts et Manufactures. Les plans ont été confiés à M. J. W. Hopkins, architecte, et le contrat de reconstruction (avec modifications) a été accordé à M. A. J. Nish pour la somme de \$15,000. Les travaux ont été poussés avec vigueur, et l'édifice est maintenant presque terminé. La somme de \$5,000 a été reçue par la ville de Montréal, et payée à l'entrepreneur.

Le bâtiment est admirablement situé et convient parfaitement pour les expositions. Sa longueur totale est de 240 pieds, savoir : 80 pieds par 180 pour le corps principal, et 80 pieds par 60 pour chacune des ailes formant transept.

Durant l'année 1878-79, le terrain des expositions de *Mile-End* a été considérablement agrandi, et le gouvernement a donné au Conseil des Arts et Manufactures l'usage exclusif d'une portion de ce terrain, mesurant 450 par 400 pieds, ainsi que d'une allée de 50 pieds de largeur, de chaque côté de cette réserve, en ligne avec le centre de l'édifice du "palais de cristal."

#### STATISTIQUES DES NAISSANCES, MARIAGES ET CAUSES DE DÉCÈS.

L'acte 39 Vict., ch. 20, concernant la compilation des statistiques des naissances, mariages et causes de décès dans la province, a reçu un commencement d'exécution. Des cédules ont été envoyées, depuis deux ans, aux gardiens des registres de l'état civil, par l'intermédiaire des protonotaires, et un certain nombre de retours ont été faits. Il paraît évident que l'on ne peut arriver à rien de sérieux avec la loi telle qu'elle existe maintenant. L'expérience acquise vaut toujours quelque chose, et, à ce point de vue, ce qui a été fait a son utilité ; mais il est certain, 1o, que l'on n'obtiendra jamais des retours complets à moins de faire une obligation stricte de la production de ces retours, et de recourir, dans un très-grand nombre de cas, à l'imposition d'une amende, tel que pourvu par la section 9 de l'acte ci-dessus cité ; 2o, que les causes de décès ne peuvent être données que par des médecins ; 3o, que les seuls renseignements sur l'exactitude desquels on puisse compter consistent dans le nombre de naissances, de mariages et de sépultures,—renseignements qui peuvent être fournis très-facilement et à beaucoup moins de frais par les protonotaires.

#### IMMIGRATION.

Depuis l'établissement des agences d'immigration, à la Pointe-Lévis et à Montréal, le gouvernement avait cru devoir pensionner les immigrants dans les premiers jours après leur débarquement, et se charger de les transporter à destination dans la province. Il nous a paru injuste d'accorder à des nouveaux venus des faveurs que le gouvernement n'est pas en mesure d'étendre aux citoyens de cette province qui vont s'établir sur les terres du domaine public. On verra par le relevé des dépenses faites en faveur de

---

l'immigration depuis dix ans, inséré dans l'appendice No 4, le montant des frais occasionnés par la pension et le transport des immigrants, et jusqu'à quel point cette protection excessive accordée à ces immigrants a été onéreuse à la province.

Une raison non moins forte pour mettre fin à ce système, c'est que nous n'avons aucun intérêt à attirer ici des gens assez dépourvus de ressources pour ne pouvoir pas faire eux-mêmes les déboursés nécessaires pour nourriture et transport à leur arrivée. Des immigrants de cette catégorie ne peuvent être pour les pays où ils se fixent qu'une source d'embarras et un fardeau inutile. Ils sont incapables de se faire colons, étant sans ressources, et ils ne servent qu'à augmenter, dans nos villes et dans nos campagnes, le nombre des gens sans emploi et sans moyens d'existence. Le moins il nous en viendra de cette classe, le mieux ce sera pour notre population.

C'est là le seul changement que nous nous proposons de faire, pour le présent, dans cette branche de l'administration.

Le nombre des immigrants européens arrivés dans la province, avec l'intention de s'y fixer, s'est élevé dans le cours de l'année à 2,925, ainsi que le constatent les rapports de M. Desbarats, agent à la Pointe-Lévis, et de M. Ibbotson, agent à Montréal. Ces rapports sont insérés à l'appendice No 4. et sont accompagnés des tableaux ordinaires indiquant le lieu de provenance des immigrants, le lieu de destination dans la province, et l'état ou le métier de chacun.

#### TRAVAUX PUBLICS.

On trouvera, dans l'appendice No 5, un état détaillé indiquant les travaux exécutés sous la direction immédiate des officiers de ce département, ainsi que les travaux d'entretien et de réparation de tous les édifices publics de la province, en général. Aucune dépense n'a été autorisée à moins qu'elle ne fût absolument nécessaire, et j'ai vu à ce que la plus stricte économie fût observée dans celles que nous avons dû encourir.

Respectueusement soumis,

(signé)

H. G. JOLY,  
Commissaire.

Québec, 30 juin 1879.



---

---

APPENDICE No 1

—

AGRICULTURE

---

---

LISTE DES MEMBRES DU

Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

---

L'HON. COMMISSAIRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS.....	Québec.
L. H. MASSÛE, président.....	Varennés.
J. W. BROWNING .....	Longueuil.
L'HON. L. BEAUBIEN.. ..	Montréal.
"    J. J. ROSS.....	Ste Anne de la Pérade.
"    D. E. PRICE.....	Québec.
"    M. H. COCHRANE.....	Compton.
"    J. GAUDET .....	Gentilly.
P. B. BENOIT.....	St Hubert.
E. J. DEBLOIS .....	Québec.
A. SOMERVILLE .....	Lower Lachine.
AUG. GUILBAULT.....	Ste Elizabeth.
J. J. A. MARSAN.....	L'Assomption.
S. N. BLACKWOOD.....	West Shefford.
ANT. CASAVANT.....	St Dominique.
J. L. GIBB.....	Québec.
J. N. E. FARIBAULT .....	L'Assomption.
L. N. GAUVREAU.....	Isle-Verte.
L. H. BLAIS.....	St Thomas, Montmagny.
RÉVÉREND F. PILOTE.....	St Augustin, Portneuf.
"    S. TASSÉ.....	Ste Scholastique.
AUG. CASGRAIN.....	Rivière-Ouelle.

GEORGE LECLERE, secrétaire.

## CONSEIL D'AGRICULTURE

DE LA

## PROVINCE DE QUÉBEC.

(Résolutions approuvées par le lieutenant-gouverneur en conseil, le 14 juillet 1879.)

MONTREAL, 21 août 1878.

PRÉSENTS :—Les honorables MM. Beaubien, Gaudet et Ross, et messieurs Benoit, Blackwood, Browning, Casavant, DeBlois, Gauvreau, Marsan, Massie, Somerville et le révérend M. F. Pilote.

M. le président ayant pris le fauteuil, le secrétaire fit la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, lequel est approuvé.

*Résolu* : Que ce conseil a appris avec le sentiment de la plus profonde douleur le décès de M. Louis Lévesque, un des membres de ce conseil, et qu'il saisit cette première occasion qui lui est offerte pour exprimer à la famille du regretté défunt l'expression de sa vive sympathie, lui faire ses compliments de condoléance, et lui donner l'assurance que ce conseil partage sa trop légitime douleur. Que M. le secrétaire soit chargé de transmettre copie de la présente résolution à la famille Lévesque.

Lecture du rapport des procédés du comité exécutif et lecture du rapport du comité pour l'agrandissement du terrain d'exposition, soumettant les actes de vente de la succession de dame veuve Nowlan et de l'honorable E. Goff. Penny.

Lecture d'une lettre du secrétaire de la société d'agriculture d'Hoche-laga, demandant la permission de se servir du terrain des expositions pour y tenir l'exposition de ce comté.

*Résolu* : Que la demande de la société d'agriculture du comté d'Hoche-laga soit accordée, sujette aux conditions qui pourraient lui être imposées par le comité d'exposition.

Lecture d'une lettre du secrétaire de la société d'agriculture du comté de Huntingdon (No. 1), demandant la permission de charger 25 centins d'entrée à leur exposition de comté aux personnes ne faisant pas partie de cette société, et que la division de l'octroi soit faite suivant la population de chaque division de cette société.

---

*Résolu* : Que le conseil accorde la première partie de cette demande, mais que la seconde soit refusée, comme étant contraire à la loi.

Lecture d'une lettre de messieurs Bulmer & Sheppard, demandant la continuation de l'octroi de \$400.00 pour la confection de tuyaux de drainage.

*Résolu* : Que cet octroi soit encore continué cette année, tel que par le passé, à la condition que ces messieurs donnent un rapport plus détaillé de leurs opérations, tel que demandé par le conseil, et qu'il soit entendu qu'à l'avenir, cette allocation sera discontinuée, et que messieurs Bulmer & Sheppard en soient avertis.

*Résolu* : Que M. le président soit chargé de demander aux syndics des chemins-à-barrière de vouloir bien reculer la barrière maintenant située en face du terrain de l'exposition et de la placer au-delà de la rue Bleury, attendu que, depuis la nouvelle acquisition du conseil, cette barrière divise le terrain de l'exposition en deux parties.

Lecture d'une lettre du secrétaire de la société d'agriculture de Terrebonne, informant qu'en l'absence du président et du vice-président de cette société, qui sont en Europe, il se trouve dans l'impossibilité de faire signer les documents nécessaires pour toucher leur octroi cette année.

*Résolu* : Que les signatures d'un président et d'un vice-président, élus à une assemblée de la majorité des directeurs de la société d'agriculture de Terrebonne, seraient reçues par le conseil d'agriculture en lieu et place de celles du président et vice-président absents.

Lecture d'une pétition de la société d'agriculture de Chambly, demandant que le maximum de la souscription des membres, pour toucher l'octroi annuel, ne soit pas obligatoire, et qu'à l'avenir, la souscription annuelle des membres ne soit pas moindre que d'une piastre ni plus de deux.

Le conseil d'agriculture ne saurait accorder les conclusions de cette pétition, l'acte d'agriculture réglant cette matière, sur laquelle le conseil n'a aucune juridiction.

*Résolu* : Que le conseil d'agriculture regrette de ne pouvoir se conformer à sa résolution en date du 23 janvier dernier, déclarant qu'il y aurait un concours de labour provincial cette année, parce que les fonds à sa disposition ne lui permettent pas de faire cette dépense.

Et le conseil s'ajourne à 2 heures p.m.

---

*Séance de 2 heures p.m.*

Les mêmes étant présents, le révérend M. Pilote fait la lecture de cette partie du rapport du comité des écoles ayant trait à l'école d'agriculture de St Francis.

Lord Aylmer et le révérend M. Tanner furent ensuite introduits, et exposèrent au conseil l'intention des syndics de cette école de transférer l'école d'agriculture et la ferme modèle sur la propriété présentement occupée par lord Aylmer lui-même.

Après avoir entendu ces explications, il fut décidé que le conseil ne prendrait action dans cette affaire que quand cette question serait soumise au conseil d'une manière régulière et par écrit.

Lecture du rapport de l'école d'agriculture de l'Assomption pour l'année finissant le 30 juin 1878.

Il est décidé que ce rapport reste sur la table jusqu'à demain.

M. Benoit, secondé par l'honorable M. Gaudet, fait motion :

Que le secrétaire soit prié de demander à l'honorable commissaire de l'agriculture de vouloir bien donner des instructions pour que les délibérations du conseil d'agriculture, qui sont expédiées à son département après chaque assemblée, soient publiées dans le "Journal d'Agriculture" le plus tôt après leur réception. (Adopté) <sup>1</sup>

M. Browning, secondé par M. Blackwood, fait motion :

Qu'aucune société d'agriculture aura le droit de collecter des honoraires de ses membres comme droit d'entrée pour animaux ou articles aux expositions ou pour concourir aux parties de labours. (Adopté sur division.)

Le secrétaire soumet au conseil les réponses reçues des sociétés d'agriculture à une série de questions relativement à la vente des animaux possédés par ces sociétés, et le conseil décide de remettre à plus tard la considération de ces réponses.

M. Benoit, secondé par M. Casavant, fait motion :

Que des mines immenses de phosphate de chaux ont été découvertes depuis quelque temps dans la province de Québec ;

Que le phosphate de chaux pulvérisé et préparé au moyen d'agents chimiques, est un puissant amendement quand il est répandu sur la terre

Que l'emploi et l'efficacité du phosphate de chaux sont presque entièrement inconnus dans nos campagnes ;

Qu'il n'y a pas d'usines dans la province pour préparer le phosphate de chaux, pour l'usage de nos terres ;

<sup>1</sup> Conformément à l'ordre en conseil du 14 juillet 1879, cette publication dans le *Journal d'Agriculture* ne se fera qu'après l'approbation par le lieutenant-gouverneur en conseil requise en vertu de la section 39 de l'acte 32 Vict., ch. 15.

---

Qu'il est indispensable que les renseignements les plus complets sur le phosphate, sa nature et ses effets, soient condensés dans un rapport, lequel sera distribué à tous les membres des sociétés d'agriculture ;

Que des renseignements devraient être pris afin de s'assurer s'il n'y aurait pas moyen de faire établir, par des entreprises privées, les usines nécessaires, dans la province, pour faire préparer convenablement le phosphate.

A ces fins qu'il soit

*Résolu* : Qu'un comité, composé de MM. Tassé, Benoit, Beaubien et Casavant, soit nommé pour préparer une étude complète du phosphate de chaux et de ses effets, et que ce comité soit prié de voir à la possibilité d'établir des usines pour fabriquer le phosphate, par entreprise privée, et de faire rapport à ce conseil le plus tôt possible.

Le conseil décide que cette motion restera sur la table jusqu'à demain.

Lecture d'une lettre de M. McEachran, demandant au conseil de l'argent pour l'achat d'une collection rare et importante de livres sur l'art vétérinaire, et qui, dans la bibliothèque de l'école vétérinaire, devra servir à l'usage des élèves qui la fréquentent.

Le conseil est d'opinion que cette demande soit accordée aussitôt que ses fonds le permettront.

Lecture d'une lettre de la Chambre de Commerce de Québec, demandant au conseil de vouloir bien nommer des délégués pour coopérer avec quelques membres de la dite chambre pour demander au gouvernement fédéral de donner un terrain dans la ville de Québec pour y tenir des expositions provinciales.

*Résolu* : Que MM. Gibb et DeBlois forment un comité pour prier la corporation de la ville de Québec de devenir propriétaire du terrain situé près de cette ville et qui a déjà servi à la dernière exposition provinciale.

Et le conseil s'ajourne à demain, à 10 heures a.m.

---

22 août. Séance de 10 heures a.m.

**PRÉSENTS** :—Les honorables MM. Beaubien, Cochrane, Gaudet, Ouimet et Ross, et messieurs Benoit, Blackwood, Browning, Casavant, DeBlois, Gauvreau, Marsan, Massie, Somerville et Pilote.

Le conseil reprend la discussion de la motion de M. Benoit, et, après considération, cette motion est adoptée. M. Benoit étant nommé président du comité que comporte sa motion.

Lecture d'une lettre de M. J. Archer, entrepreneur pour la construction des bâtiments de la dernière exposition provinciale à Québec, demandant le paiement d'une somme de \$108.18, étant l'intérêt sur \$1,882.62. Cette dernière somme lui a été payée par le gouvernement.

M. DeBlois, secondé par le révérend M. Pilote, fait motion :

Que, attendu qu'il a été impossible au conseil de payer en entier la somme due à Joseph Archer pour les bâtisses de l'exposition provinciale de l'année dernière (1877), et qu'il est resté due au dit entrepreneur la somme de \$1,882.62, après la réduction faite par convention entre le constructeur et le comité de l'exposition sur le prix des ouvrages extra, il soit payé un intérêt de 7 pour cent sur la balance ainsi due au constructeur, Jos. Archer, depuis l'époque où cette balance est devenue due jusqu'à celle du paiement de cette somme par le gouvernement provincial.

Cette motion est perdue sur division.

Lecture par le révérend M. Pilote d'un rapport du comité chargé de visiter les écoles d'agriculture.

*Résolu* : Que le rapport du comité des écoles soit reçu, et que les remerciements de ce conseil soient offerts aux membres de ce comité pour l'excellent rapport qu'il vient de soumettre à ce conseil.

M. Browning, secondé par M. Somerville, fait motion :

Que l'honorable L. Beaubien soit nommé membre du comité pour la visite des écoles d'agriculture en remplacement de M. Louis Lévesque décédé. (Adopté)

Et le conseil s'ajourne à 2 heures p.m.

---

*Séance de 2 heures p.m.*

Les mêmes membres étant présents, M. Browning, secondé par M. Benoit, fait motion :

Que MM. DeBlois et Marsan soient nommés auditeurs pour l'année courante. (Adopté)

L'Honorable M. Ross, secondé par M. DeBlois, fait motion :

Qu'un comité soit nommé pour faire une étude spéciale des rapports des directeurs des différentes écoles d'agriculture, aussi bien que de celui du comité chargé de visiter ces écoles, avec instruction de faire rapport à la prochaine séance et de suggérer à ce conseil les modifications à apporter pour assurer encore davantage l'efficacité de nos écoles d'agriculture, et des moyens à prendre pour utiliser ces résultats, et que ce comité soit composé

de l'honorable M. Ouimet, président, de MM. Pilote, Benoit, Gaudet, Blackwood, Beaubien et du moteur, avec pouvoir de consulter messieurs les directeurs des différentes écoles. (Adopté)

L'Honorable M. Ross, secondé par l'honorable M. Ouimet, fait motion :

Que le rapport de l'école de l'Assomption établissant qu'il restera une balance en caisse pour l'année 1877-78, après la réception du versement échu le 1er juillet dernier, ce conseil est d'opinion que la dite balance pourrait être employée comme suit :

1o. \$100 pour la tenue de la comptabilité, impression de circulaires, plans de la ferme, etc.

2o. \$100 pour les cours d'arithmétique et de géométrie.

3o. \$58.72 pour achat d'instruments perfectionnés, tuiles de drainage, etc. (Adopté)

Et le conseil s'ajourne.

— o o o —

## CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

(Résolutions approuvées par le lieutenant-gouverneur en conseil. le 22 août 1879.)

MONTREAL, 20 novembre 1878.

PRÉSENTS :—L'honorable commissaire de l'Agriculture, les honorables MM. Beaubien, Gaudet, Ross, et MM. Benoit, Blackwood, Browning, Casavant, DeBlois, Guilbault, Marsan, Massüe, Pilote, Tassé et Somerville.

M. Massüe étant au fauteuil, le secrétaire fait la lecture des procédés de la dernière assemblée, lesquels sont approuvés.

Le secrétaire fait ensuite la lecture du discours annuel du président du conseil.

Le révérend M. Pilote, secondé par l'honorable M. Ross, fait motion :

Que l'adresse de M. le président soit reçue, et que les remerciements du conseil lui soient offerts pour les informations importantes contenues dans ce rapport. (Adopté)

M. le président informe le conseil que cette réunion étant l'assemblée annuelle régulière, le conseil devra faire le choix d'un président et d'un vice-président.

Le révérend M. Pilote, secondé par l'honorable M. Gaudet, fait motion :

Que M. Massüe soit réélu président et M. Blackwood vice-président de ce conseil pour l'année courante. (Adopté)

M. Browning, secondé par l'honorable M. Ross, fait motion :

Que les membres suivants des comités permanents soient réélus pour la présente année, savoir :

COMITÉ EXÉCUTIF :

Messieurs Massüe, Beaubien, Browning, Casavant, Tassé et Somerville.

COMITÉ D'EXPOSITION :

Messieurs Massüe, Browning, Benoit, Beaubien et Somerville.

COMITÉ DE DRAINAGE :

Messieurs Beaubien, Massüe, Somerville, Marsan et Casavant. (Adopté.)

*Résolu* : Que le comité nommé à la séance du 22 août dernier pour une étude spéciale des rapports des directeurs des différentes écoles d'agriculture, aussi bien que du rapport du comité chargé de visiter ces écoles, soit réélu, avec instruction de faire rapport à la prochaine séance, et de suggérer à ce conseil les modifications à apporter pour assurer encore davantage l'efficacité de nos écoles d'agriculture et les moyens à prendre pour utiliser ces résultats, et que ce comité ait le pouvoir de consulter Messieurs les directeurs des différentes écoles.

L'honorable M. Ross, secondé par M. Browning, fait motion :

Que les membres de ce conseil soient tenus d'envoyer copie des motions qu'ils se proposent de faire aussitôt après la réception de l'avis de convocation de l'assemblée de ce conseil. (Adopté)

M. Casavant, secondé par M. Benoit, fait motion :

Que M. Browning soit prié de vouloir bien continuer le travail qu'il a commencé par la publication de certaines règles pour aider aux juges, aux expositions, à accorder des prix dans la classe bovine, d'après un système régulier de points. (Adopté)

Le secrétaire fit ensuite la lecture des procédés du comité exécutif.

Lecture d'une pétition des membres de la société d'agriculture du comté de Richelieu, demandant au conseil la remise de l'amende de \$100.00 imposée à cette société pour négligence du secrétaire de se conformer aux ordres du conseil.

Sur recommandation du comité exécutif, il est résolu :

---

Que l'amende imposée à la société d'agriculture du comté de Richelieu soit remise à cette société à même les 18 pour cent qui seront retenus sur son octroi de l'an prochain.

Lecture d'une lettre des élèves en troisième année à l'école vétérinaire, demandant que les diplômes pour les élèves français soient rédigés en langue française.

*Résolu* : Que la demande des élèves français de l'école vétérinaire soit accordée.

Le conseil discute cette partie du rapport du comité exécutif ayant trait aux concours des terres les mieux cultivées, et il est résolu :

Que la clause XIème soit biffée et remplacée par la suivante :

Que cinq points soient accordés à ceux qui cultiveront au moins un demi-arpent de légumes : et cinq points à ceux qui auront au moins cinq arpents de terre drainée.

Le comité exécutif recommandait de remplacer la XVIIIème clause par la suivante :

La terre qui aura eu le premier prix, à compter de l'année dans laquelle elle aura été primée, ne pourra plus concourir pour un laps de temps de six années, excepté dans une classe supérieure, ou dans un concours ouvert à plusieurs comtés.

M. Ross, secondé par M. Casavant, fait motion en amendement au rapport du comité exécutif :

Que la clause XVIII soit retranchée et que les sociétés soient autorisées à décider si les terres qui obtiendront le premier prix doivent être admises au concours suivant.

M. Browning, secondé par M. Blackwood, fait motion, en amendement à l'amendement :

Que les directeurs des sociétés d'agriculture auront le droit de permettre que les terres qui auront obtenu un premier prix entrent en concours chaque année ou aussi souvent qu'ils le jugeront à propos.

La motion en amendement étant mise aux voix est perdue sur division, et l'amendement à l'amendement est adopté sur division.

Et le conseil s'ajourne à 2 heures, p. m

---

*Séance de 2 heures p. m.*

Les mêmes étant présents, le secrétaire fait la lecture du rapport d'un comité nommé à l'assemblée de ce conseil, le 21 août dernier, dans le but de s'enquérir de la possibilité d'établir des fabriques de super-phosphate dans la province de Québec et de répandre dans les campagnes tous les renseignements possibles sur l'emploi de ce puissant moyen de production.

L'honorable M. Beaubien, secondé par l'honorable M. Gaudet, fait motion :

Que le comité sur les phosphates soit prié de continuer ses travaux, tant sur ces engrais artificiels que sur tous les autres engrais utiles à l'agriculture ; qu'il soit prié de conférer avec le gouvernement pour assurer au pays l'établissement d'une compagnie pour la fabrication des phosphates. (Adopté)

M. Browning fait un rapport verbal d'une visite qu'il a faite à la société connue sous le nom de " Fruit Growers' Association " ayant le centre de ses opérations à Abbottsford, dans le comté de Rouville. Monsieur Browning en explique le fonctionnement, donne un détail de ses opérations depuis son existence, faisant voir le bien accompli par cette société et les avantages qu'on en pourrait retirer par la suite.

L'honorable M. Ross, secondé par M. Blackwood, fait motion :

Que le conseil, ayant entendu les remarques de Monsieur Browning sur l'importance d'encourager la formation de sociétés pour la culture des fruits dans cette province, est d'opinion que M. le président doit être chargé des démarches à faire auprès du gouvernement afin d'obtenir l'aide nécessaire pour assurer l'établissement de ces sociétés, et qu'une somme de cinq cents dollars, mise à la disposition du conseil, cette année, pourrait le mettre en position d'obtenir des résultats très-satisfaisants. (Adopté.)

Certaines parties de l'adresse de M. le président sont alors soumises au conseil, mais, vu l'heure avancée, elles sont référées au comité exécutif, qui est chargé de les étudier et de faire rapport à la prochaine assemblée du conseil.

Et le conseil s'ajourne.

Vraie copie certifiée.

(signé)

GEORGES LECLÈRE,  
Secrétaire.

Montréal, 23 novembre 1878.

---

---

## DISCOURS DU PRÉSIDENT

DU CONSEIL D'AGRICULTURE, PRONONCÉ À LA RÉUNION ANNUELLE DE CE CONSEIL, MERCREDI, LE VINGT NOVEMBRE, MIL HUIT CENT SOIXANTE-ET-DIX-HUIT.

MESSIEURS,—Le vingt-et-un octobre mil huit cent soixante-et-quinze, le président du conseil d'agriculture de la province de Québec, inaugurerait le système de présenter un rapport annuel, afin de rappeler aux membres le résumé des opérations de l'année, en y ajoutant ses propres observations sur les sujets qu'il croyait utiles de soumettre. Je n'accomplis que mon devoir en continuant ce qu'il a si bien commencé, et je prends la liberté de vous soumettre respectueusement les remarques suivantes sur les questions d'intérêt qui ont déjà été l'objet de discussions dans le passé et qui nous occuperont encore à l'avenir.

En vous faisant ces remarques, je me bornerai à vous signaler certains faits, sans les commenter, laissant au conseil à en déduire les conséquences qu'il jugera convenables.

### ÉCOLES D'AGRICULTURE.

Les écoles d'agriculture, qui ont si souvent attiré votre attention, sont à l'étude d'un comité chargé plus spécialement de cette question ; de sorte que je crois devoir m'abstenir de tout commentaire pour le moment, laissant à mon successeur l'avantage de s'appuyer sur ce qui fera le sujet du rapport de ces messieurs. Dans tous les cas, j'ai lieu d'espérer qu'à l'avenir, nous serons en droit d'attendre de meilleurs résultats que par le passé, et le moins que l'on puisse exiger de ces écoles, c'est l'observance de nos règlements. J'avais cru devoir retenir l'octroi du collège de Richmond, parce qu'il ne paraissait pas s'être conformé aux justes exigences du conseil ; mais, sur le rapport du dernier comité chargé de visiter les écoles d'agriculture, je lui ai payé la totalité de l'octroi qu'il réclamait.

### ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.

Dans son rapport, M. le Principal constate que cette institution se maintient à la hauteur de sa position. On y donne des cours anglais et français ; l'assistance aux deux cours a été bien régulière et les progrès très-satisfaisants. Sept élèves suivent le cours de la première année, trois celui de la seconde année, et deux celui de la troisième année ; le cours français est suivi par six élèves. Le résultat des examens a été couronné de succès sur la botanique, la chimie, la physiologie, la matière-médicale et l'anatomie vétérinaire.

Le professeur McEachran, avec un zèle digne de louanges, a cru devoir, pour faciliter davantage les élèves, donner un cours de lectures additionnelles de six semaines pendant l'été. Six élèves seulement ont pu en profiter.

Le cours commencé à l'automne est suivi par trente élèves ; on a lieu de croire que cette institution est bien vue, même aux Etats-Unis en raison de l'excellence des cours que l'on y donne, et je suis heureux de constater l'importance que l'on attache à l'art vétérinaire par le fait que des médecins pratiquant depuis plusieurs années ont abandonné la carrière médicale pour suivre l'art vétérinaire.

Je dois féliciter le conseil d'agriculture sur l'encouragement libéral qu'il a donné à cette institution dont l'importance s'accroît de jour en jour et dont les bienfaits effets semblent être plus appréciés par nos cultivateurs de toute origine à mesure que les élèves qui sortent de cette école se répandent dans nos campagnes.

Je concours pleinement dans l'idée émise par M. le principal de l'école vétérinaire dans son rapport annuel, savoir : " Qu'il est très-désirable que cette profession soit protégée contre les charlatans qui prennent le titre de médecin vétérinaire, et comme tels se font payer des honoraires." Je suis d'opinion que, dans l'intérêt de la classe agricole et pour protéger les médecins vétérinaires qui sortent de notre école canadienne, le conseil d'agriculture devrait prêter son influence pour obtenir de la législature la passation d'une loi leur accordant les mêmes privilèges et les mêmes immunités qu'à la profession médicale. Cette loi, pour être juste, devrait obliger toute personne ayant un diplôme obtenu à l'étranger de se présenter devant le bureau des examinateurs, le faire approuver et obtenir la licence nécessaire pour pratiquer dans cette province.

#### CONCOURS DE LABOURS.

Le conseil d'agriculture, à son assemblée de janvier dernier, avait décidé d'avoir deux concours de labours provinciaux, l'un à St Hyacinthe, l'autre à St Thomas de Montmagny, dans le but de procurer à ces deux sections de la province les avantages toujours pratiques qui résultent de ces sortes de concours. Pour atteindre ce but, le conseil comptait sur une somme payée par lui pour combler le déficit de la dernière exposition provinciale à Québec, et dont le remboursement lui avait été promis ; malheureusement, ce surplus de dépenses, payé par le conseil, lui ayant fait défaut, il s'est trouvé dans la pénible nécessité, faute de fonds, d'abandonner l'exécution d'un projet dont les avantages, suivant moi, eussent été des plus satisfaisants.

#### AMENDEMENTS A L'ACTE D'AGRICULTURE.

Le vingt-trois janvier dernier, le conseil d'agriculture passait la résolution suivante : " Que les amendements suivants soient considérés comme étant ceux que le conseil d'agriculture suggère à l'honorable commis-

“ saire comme devant être faits à l'acte d'agriculture et à ses divers amendements.” Vous n'avez pas oublié que le conseil a consacré à ce travail, assez difficile en lui-même, plusieurs longues séances, dans lesquelles ces amendements furent étudiés et rédigés avec soin. Je regrette d'autant plus que ce travail ait été fait en pure perte que j'avais lieu de m'attendre que l'on accepterait les amendements du conseil, qui, après une expérience de dix ans, se trouvait placé dans les circonstances les plus favorables pour faire ces suggestions, lui qui était chargé plus spécialement, par la loi, d'en faire exécuter les obligations. Et s'il m'était permis d'émettre une opinion sur ce sujet, j'oserais recommander au conseil d'agriculture de faire de nouveaux efforts auprès de la législature de cette province, pour une refonte complète de l'acte d'agriculture, tellement morcelé aujourd'hui qu'il est presque inintelligible. L'acte d'agriculture ainsi refondu et adapté aux besoins de nos sociétés d'agriculture, pourrait être tiré à plusieurs centaines d'exemplaires pour être distribués à ces mêmes sociétés d'agriculture pour leur gouverne ; car si on exige qu'elles exécutent la loi, il n'est que juste qu'on leur en donne pleine et entière connaissance.

#### SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Je me plais à constater que, eu égard à la sévérité exercée par mon prédécesseur pour exiger des sociétés d'agriculture d'envoyer un rapport détaillé de leurs opérations pendant l'année écoulée, toutes les sociétés d'agriculture se sont conformées à cette exigence de la loi. A la demande du département d'agriculture, ces différents rapports lui furent envoyés le quatre du mois de février dernier et ont été examinés par qui de droit, quant à leur exactitude. N'ayant reçu aucun avis du contraire, j'ai dû naturellement conclure que ceux qui, au terme de la loi, étaient chargés de les examiner, les avaient trouvés corrects. Soixante-et-quinze sociétés se sont organisées cette année et ont envoyé leurs rapports. Les sociétés suivantes : Bonaventure No. 2 ; Chicoutimi No. 1 ; Nicolet No. 2 ; Ottawa No. 2 ; Rimouski No. 2, ne s'étant pas organisées cette année, n'ont pu recevoir leur octroi et jouir des bénéfices que leur accorde la loi ; mais j'aime à constater pour l'année courante que quelques-unes de ces dernières ont cru devoir se réorganiser. J'ai cru devoir faire préparer un tableau qui vous sera soumis, indiquant le montant des souscriptions des membres de ces sociétés, celui de l'octroi du gouvernement, le montant payé à chacune de ces sociétés, déduction faite des dix-huit par cent retenus suivant la loi pour l'usage du conseil et l'instruction agricole. Ce tableau est basé sur l'affirmation assermentée par le président et le secrétaire de chaque société, conformément aux exigences de l'acte d'agriculture.

#### CONCOURS.

L'ancienne chambre d'agriculture et le présent conseil se sont beaucoup occupés de la question des concours régionaux et en ont pleinement compris l'importance. En parcourant leurs délibérations, l'on se convainc qu'ils ont toujours recommandé l'adoption de ces concours sans jamais parvenir à les établir, quoiqu'ils en sentissent la nécessité et qu'ils comprissent les avantages pratiques qui en découleraient. J'attirerai donc l'attention spéciale du conseil

sur l'opportunité d'encourager ces sortes de concours, dont l'utilité et les avantages sont reconnus par tout le monde, et afin de les favoriser davantage, je me permettrai d'exprimer l'idée qu'il serait peut-être à propos de suspendre pour l'an prochain le concours des fermes les mieux tenues, non pas que j'y sois opposé en principe, mais parce que, d'après les informations que j'ai eu occasion de recueillir et aussi par les réponses faites par différentes sociétés sur ces sortes de concours, je pense que bon nombre de ces sociétés n'en retirent pas la somme d'avantages que nous serions en droit d'en attendre. Et afin de ne point briser un si bon ordre de choses, je suggérerais de laisser aux sociétés d'agriculture, pour l'an prochain, la faculté de la visite ou un concours régional, dont le détail serait prescrit par le conseil lui-même. En vous faisant cette suggestion, je m'appuie sur les succès obtenus par tous les concours de ce genre qui ont eu lieu jusqu'à présent et qui ont été pour les divisions dans lesquelles ils ont eu lieu, une source de satisfaction. L'expérience du passé me paraît être une sûre garantie de succès pour l'avenir et m'encourage à vous demander de prendre cette question sous votre sérieuse considération.

#### EXPOSITION PROVINCIALE.

Le déficit laissé dans nos finances par les dépenses de la dernière exposition provinciale, dépenses qui ont été payées en grande partie par le conseil, ne lui ont pas permis, cette année, d'avoir une exposition provinciale. J'ai tout lieu d'espérer que l'an prochain le conseil sera en mesure d'avoir une exposition industrielle et agricole à Montréal, sur le terrain que possède le conseil et qui, je suis heureux de vous l'apprendre, vient d'être considérablement agrandi par l'achat d'un terrain avoisinant.

Vous vous rappelez que le conseil avait nommé un comité pour s'enquérir de la possibilité d'agrandir le terrain actuel des expositions. Le comité s'est mis tout de suite à l'œuvre et a fait l'acquisition, de l'honorable Goff Penny et de la succession Nowlan, d'un terrain d'à peu près sept arpents. Cet achat, sanctionné par le lieutenant-gouverneur en conseil, donne une forme nouvelle et tout avantageuse au terrain de l'exposition, dont le conseil pourra tirer bon parti.

#### JOURNAL.

Le conseil d'agriculture n'ignore pas qu'à sa demande, le gouvernement avait obtenu de la Législature, le vote d'une certaine somme d'argent pour la création d'un journal d'agriculture. Le journal fondé en juillet mil huit cent soixante-et-dix-sept est demeuré sous le contrôle du conseil jusqu'au mois de février dernier, époque à laquelle, conformément aux nouveaux amendements à l'acte d'agriculture, le gouvernement en a pris la conduite et en a assumé la responsabilité. Jusqu'à ce temps, ce journal avait été considéré, et d'ailleurs son titre l'annonçait, comme l'organe officiel du conseil d'agriculture, qui espérait, par son entremise, faire connaître ses délibérations à tous les membres des sociétés d'agriculture auxquels il était distribué gratuitement. Je regrette de constater que, depuis que ce journal a cessé d'être l'organe du conseil, ce dernier ait été privé de l'avantage de

---

la publicité de ses procédés, comme c'était son droit tant que ce journal est demeuré sous son contrôle. Ne voulant pas discuter le mérite du journal, je ne puis cependant omettre d'attirer votre attention sur le fait que sa publication a été suspendue depuis le mois de juillet dernier, laissant à qui de droit d'en donner l'explication.

#### VOTES ET DÉLIBÉRATIONS.

Dans son rapport en date du 21 octobre mil huit cent soixante-et-quinze, le président d'alors attirait l'attention de ce conseil sur la nécessité de faire approuver nos délibérations par le lieutenant-gouverneur en conseil et le mettait en garde sur cette irrégularité en signalant les difficultés qui pourraient en résulter, la légalité de nos opérations pouvant, d'un jour à l'autre, être mise en question. Je croirais manquer à mon devoir de président si je laissais passer sous silence le fait qu'aucune des délibérations de ce conseil n'ont reçu l'approbation voulue par la loi depuis le vingt-sept juin mil huit cent soixante-et-dix-sept, bien que copie de ces délibérations aient été régulièrement transmise à qui de droit pour obtenir cette approbation. A ce propos, je crois devoir attirer l'attention de ce conseil sur la manière dont sont rédigées ces différentes approbations qui me paraissent propres à laisser des doutes sur la légalité des décisions de ce conseil, faute d'explications suffisantes. Car, d'après leur teneur et rédaction, on serait porté à croire qu'une bien faible partie des délibérations du conseil rencontre cette approbation du lieutenant-gouverneur en conseil nécessaire pour leur donner la légalité exigée par la loi.

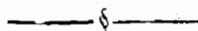
Avant de terminer ces observations, il me reste le pénible devoir de constater le décès de Monsieur Louis Lévesque, membre de ce conseil, et d'exprimer les regrets que nous cause cette perte. Monsieur Lévesque, par son urbanité, ses rapports agréables, son aptitude au travail et les éminentes qualités qui le distinguaient, avait su s'attirer le respect et l'estime de tous les membres de ce conseil. Sa perte sera vivement sentie et sa place difficilement remplie.

Je ne saurais terminer ces remarques sans vous remercier bien cordialement de l'honneur que vous m'avez fait en me choisissant pour votre président. Dans le cours de l'année, j'ai pu commettre quelques erreurs involontaires, mais, avant de vous remettre mon mandat, je crois pouvoir vous assurer que ce que j'ai fait, je l'ai fait dans l'intérêt de la cause commune pour laquelle nous travaillons tous ensemble.

(signé)

L. H. MASSUE,  
Prés. C. A., P. Q.

Montréal, 20 novembre 1878.



---

 CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.
 

---

(Résolutions approuvées par le lieutenant-gouverneur en conseil le 14 juillet 1877)

MONTRÉAL, 27 mars 1879.

PRÉSENTS :—Les honorables MM. Beaubien, Ouimet et Ross, et messieurs Blackwood, Browning, Faribault, Marsan, Massue, Pilote, Somerville et Dr Têtu.

Le président ayant pris le fauteuil, le secrétaire fait la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée du conseil, lequel est approuvé.

Lecture d'une lettre de M. McEachran, invitant le conseil à assister à la distribution des diplômes qui devra avoir lieu à l'école vétérinaire à 5 heures p.m.

*Résolu* : Que ce conseil s'ajourne un peu avant 5 heures p.m., pour permettre aux membres d'assister à la distribution des diplômes aux élèves de l'école vétérinaire qui auront subi un examen satisfaisant.

Lecture du rapport du directeur de l'école d'agriculture de Ste Anne pour l'année 1878-79.

*Résolu* : Que le rapport du directeur de l'école d'agriculture de Ste Anne soit accepté.

Lecture du rapport du comité nommé à la dernière séance du conseil pour étudier les rapports des directeurs des écoles d'agriculture.

M. Browning, secondé par M. Faribault, fait motion :

Que le rapport du comité chargé de l'étude des rapports des écoles d'agriculture soit reçu ; que les remerciements de ce conseil soient offerts à ce comité pour son intéressant travail, et que les différentes suggestions contenues dans ce rapport soient discutées en détail. (Adopté.)

La discussion du rapport du comité des écoles est alors commencée et se continue jusqu'à midi-et-demi.

Et le conseil s'ajourne à 2 heures p.m.

---

*Séance de 2 heures p.m.*

Les mêmes étant présents, plus MM. Casavant et Guilbault, le conseil reprend la discussion du comité des écoles. Cette discussion dure

---

jusqu'à quatre heures, après quoi M. Watts est introduit pour soutenir une pétition d'une partie des habitants du comté de Drummond, demandant la réorganisation de la société No 1 du comté de Drummond;

Après avoir entendu les explications de M. Watts et les raisons qu'il donne à l'appui de cette pétition, l'honorable M. Ouimet, secondé par M. Blackwood, fait motion :

Qu'il n'est pas opportun, quant à présent, de changer la résolution adoptée par ce conseil à sa séance du 30 mars 1878, refusant la réorganisation de la société No 1 du comté de Drummond. (Adopté.)

MM. Greenshields et Stockwell sont ensuite introduits pour soutenir la pétition des habitants d'une certaine partie du comté de Richmond, demandant la permission d'établir une seconde société d'agriculture dans ce comté.

Après avoir entendu les explications de MM. Greenshields et Stockwell au soutien de cette pétition, M. Browning, secondé par M. Blackwood, fait motion :

Qu'il n'est pas opportun, quant à présent, de changer la résolution adoptée par ce conseil à sa séance du 7 mars 1877, refusant d'accorder cette division du comté de Richmond. (Adopté.)

Le conseil s'ajourne ensuite à demain, à 10 heures a.m., pour permettre à ses membres d'assister à la distribution des diplômes à l'école vétérinaire de Montréal.

---

*Séance du 28 mars, 10 heures a.m.*

PRÉSENTS :—Les honorables MM. Beaubien et Ouimet, et messieurs Blackwood, Browning, Guilbault, Faribault, Marsan, Massie, Pilote, Somerville et Dr Tétu.

Le conseil ayant terminé la discussion du rapport du comité des écoles, M. Browning, secondé par M. Somerville, fait motion :

Que ce conseil est d'opinion que le rapport sur le comité des écoles d'agriculture et sur les modifications à apporter pour rendre ces écoles plus efficaces, renferme des suggestions qui semblent devoir assurer un progrès plus sûr et plus rapide d'un enseignement agricole ; mais en même temps, avant de recommander les conclusions de ce rapport, quant à ce qui concerne les différentes écoles et une augmentation du subside qui leur est accordé, ce conseil est d'opinion qu'il serait nécessaire que ces écoles lui fournissent les informations mentionnées dans le discours du président du conseil en date du 23 janvier 1878 ; aussi sur la position actuelle des élèves qui ont fréquenté ces écoles ; et que, en conséquence, messieurs les direc-

ieurs soient priés de fournir, d'ici à la prochaine réunion du conseil, des renseignements sur ce que sont devenus les élèves sortis de leurs écoles depuis les cinq dernières années, quels sont ceux qui ont persévéré dans la profession agricole, où ils sont domiciliés, et quels succès ils rencontrent dans leur exploitation ; que les membres du dit comité et les directeurs des écoles d'agriculture devraient préalablement visiter les écoles d'agriculture de Lansing et de Guelph ; que la considération et l'adoption du dit rapport soient remises à la prochaine séance de ce conseil ; et que le secrétaire reçoive instruction d'envoyer aux différentes écoles d'agriculture copie de la présente résolution et de cette partie du discours du président dont il y est fait mention. (Adopté.)

M. Browning fait un rapport verbal informant le conseil qu'il a terminé la collection de gravures nécessaires pour la publication d'un livre de points pour juger les bêtes à corne aux différentes expositions, et que cet ouvrage va de suite être mis entre les mains des imprimeurs.

Lecture d'une pétition des membres de la société No 1 du comté de Huntingdon, demandant la permission de tenir un concours régional dans ce comté cette année, ainsi que la permission de recevoir, pour cet objet, les souscriptions de personnes étrangères résidant hors des limites de ce comté.

Le conseil concourt dans la résolution suivante du comité exécutif :

*Résolu :* Que le conseil, en vue des avantages qui devront nécessairement découler de ces sortes de concours, consent à suspendre le 7<sup>ème</sup> règlement de ce conseil en faveur de cette société et accorde la permission demandée.

Le secrétaire soumet un état présenté par MM. Bulmer et Sheppard, indiquant le nom et la résidence des personnes qui ont acheté des tuyaux de drainage de leur fabrique, et la quantité achetée par chacune d'elles.

Le conseil approuve la résolution suivante du comité exécutif :

*Résolu :* Le comité exécutif, en vue des dépenses considérables faites tous les ans pour la construction de bâtisses temporaires pour les expositions provinciales, dépenses qui absorbent au-delà des revenus de ces expositions, et sont une source de pertes considérables pour le gouvernement, dans le but de faire cesser cet état de choses qui est loin d'être satisfaisant, prenant en considération l'immense avantage donné au terrain de l'exposition par l'érection du palais de cristal qui vient d'être reconstruit sur un nouveau plan avec des agrandissements considérables ; et sans perdre de vue l'importance majeure pour notre province à se bien préparer à une exposition générale des ressources agricoles, industrielles et manufacturières de cette province, croit que le seul moyen de rendre ces expositions profitables serait de recommander qu'une humble requête soit adressée au gouvernement provincial, par l'entremise de l'honorable commissaire de l'agriculture et des travaux publics, exposant ces avantages et demandant une

---

aide pécuniaire d'au moins quinze milles piastres (\$15,000) cette année, et autant l'année prochaine, pour permettre au conseil d'ériger, sur le terrain d'exposition, au *Mile-End*, des constructions permanentes dignes de cette province et tout à fait adaptées aux exigences d'une exposition générale.

M. le président attire l'attention du conseil sur cette partie de son discours ayant rapport à une refonte complète de l'acte d'agriculture et de ses divers amendements, cet acte étant tellement morcelé aujourd'hui qu'il est devenu presque inintelligible.

*Résolu* : Que M. le président soit prié de s'entendre avec l'honorable commissaire de l'agriculture pour la refonte de l'acte d'agriculture, tel que préparé par ce conseil à sa séance du 23 janvier 1878.

Le conseil d'agriculture ayant appris que l'association de l'agriculture et des arts de la province d'Ontario se proposait de donner, à leur prochaine exposition provinciale, qui doit avoir lieu à Ottawa, le caractère d'une exposition de la Puissance, il fut

*Résolu* : Que, dans le cas où cette intention serait mise à exécution, ce conseil abandonnerait l'idée de tenir une exposition provinciale en 1879, avec promesse d'user son influence, auprès des exposants de cette province, pour favoriser cette exposition de la province d'Ontario.

M. Browning, secondé par l'honorable G. Ouimet, fait motion :

Qu'il soit offert deux prix, un de quarante piastres (\$40) et un autre de vingt piastres (\$20) pour la méthode de comptabilité agricole la meilleure et la plus simple adaptée aux besoins du cultivateur pratique. Les concurrents devront envoyer leur travail, sous pli cacheté, au secrétaire du conseil, le ou avant le 1<sup>er</sup> juillet prochain, et le secrétaire est, par la présente résolution, autorisé à annoncer ce concours dans les principaux journaux agricoles des provinces de Québec et d'Ontario, ainsi que dans ceux des États-Unis. (Adopté.)

*Résolu* : Que le secrétaire reçoive instruction de faire imprimer les règlements des terres les mieux cultivées, avec les derniers amendements, et de les distribuer de suite aux différentes sociétés d'agriculture.

*Résolu* : Que les messieurs suivants forment un sous-comité pour visiter les écoles d'agriculture de Lansing et de Guelph, savoir : messieurs Ouimet, Blackwood et Beaubien, et que ce sous-comité fasse sa visite le 20 mai prochain.

*Résolu* : Que le comité des écoles fasse sa visite des écoles d'agriculture de cette province le 13 mai prochain.

M. le président attire l'attention du conseil sur cette partie de son discours où allusion est faite à l'approbation des procédés de ce conseil par le lieutenant-gouverneur en conseil, et informe de nouveau ce conseil qu'aucun de ses procédés, depuis le 27 juin 1877, n'a reçu cette sanction.

*Résolu* : Que M. le président soit prié d'attirer l'attention de l'honorable commissaire de l'agriculture et des travaux publics sur cette irrégularité, et de lui demander de vouloir bien s'occuper de cette importante question.

M. Guilbault donne avis qu'à la prochaine assemblée du conseil, il proposera d'amender les règlements de ce conseil, en substituant, pour la tonte des moutons, le 1er avril, au lieu du 1er mai, tel que voulu par le règlement actuel.

Et le conseil s'ajourne.

Vraie copie certifiée.

GEORGES LECLÈRE,  
Secrétaire.

Montréal, 1er avril 1879.

— § —

## CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

(Résolutions approuvées par le lieutenant-gouverneur en conseil le 17 juillet 1879)

MONTRÉAL, 18 juin 1879.

PRÉSENTS :—Les honorables MM. J. Gaudet et J. J. Ross, et messieurs Blackwood, Browning, Casavant, Casgrain, DeBlois, Gibb, Guilbault, Marsan, Massue et Somerville.

Le président ayant pris le fauteuil, le secrétaire fit la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, lequel est approuvé.

Lecture d'un ordre du lieutenant-gouverneur en conseil, nommant Auguste Casgrain, écrivain, de la Rivière-Ouelle, membre de ce conseil, au lieu et place du Dr L. Têtu, décédé.

*Résolu* : Que ce conseil a appris, avec le sentiment de la plus profonde douleur, le décès du Dr Ludger Têtu, un des membres de ce conseil, et qu'il saisit cette première occasion qui lui est offerte, pour exprimer, à la famille du regretté défunt, l'expression de sa vive sympathie, lui faire ses compliments de condoléance, et lui donner l'assurance que ce conseil partage sa légitime douleur. Que monsieur le secrétaire soit chargé de transmettre copie de la présente résolution à la famille Têtu.

M. le président fait un rapport verbal sur la terminaison des travaux que le conseil a fait exécuter sur le terrain d'exposition, au *Mile-End*, pour

les étaux à chevaux, le nivellement du terrain et la confection des canaux, et termine en invitant les membres du conseil à se rendre sur le terrain pour examiner et approuver ces travaux.

Cette invitation ayant été acceptée, le conseil se rend sur le terrain de l'exposition, et s'ajourne à 2 heures p.m.

*Séance de 2 heures p.m.*

Les mêmes étant présents, le secrétaire fait la lecture d'une résolution du conseil de l'association de l'agriculture et des arts de la province d'Ontario, remerciant ce conseil de sa bienveillante coopération dans l'exposition de la Puissance, qui doit avoir lieu cette année, à Ottawa.

M. le président explique alors la part que, conjointement avec le secrétaire, il a prise dans l'organisation de cette exposition, et expose les avantages qu'en pourrait retirer cette province.

Il est alors proposé par M. Marsan, secondé par M. Guilbault :

Que le secrétaire soit autorisé à faire imprimer, pour la faire distribuer dans la province de Québec, une circulaire invitant le public à concourir à l'exposition de la Puissance qui doit avoir lieu cette année à Ottawa. (Adopté.)

Le comité des écoles n'ayant pas fait de rapport, il est résolu que la considération de cette question soit remise à la prochaine réunion de ce conseil. Pour la même raison la question de la visite des écoles est également renvoyée à la prochaine assemblée.

Lecture d'un travail du révérend M. Pilote, sur l'interprétation des règlements pour les concours des terres les mieux cultivées et les instructions pour les juges qui font cette visite.

*Résolu* : Que le secrétaire reçoive instruction de faire imprimer 100 exemplaires du travail du révérend M. Pilote pour la gouverne des juges qui font la visite des terres les mieux cultivées, et que ces exemplaires soient distribués aux membres de ce conseil.

Lecture d'une lettre de l'honorable M. Starnes, commissaire de l'agriculture *ad interim*, approuvant la décision du conseil d'agriculture de ne pas avoir d'exposition provinciale de cette province cette année et sanctionnant la coopération de ce conseil pour favoriser une exposition de la Puissance à Ottawa.

Lecture d'une lettre du conseil des arts et manufactures de cette province au sujet de la permission à accorder à certaines sociétés ou associations de secours mutuel, de se servir du terrain de l'exposition du *Mile-End* pour y tenir leurs jeux.

---

*Résolu* : Que, en attendant la nomination, par l'honorable commissaire, d'un comité conjoint du conseil d'agriculture et du conseil des arts et manufactures, cette question soit laissée à la décision du président et du secrétaire de ce conseil.

M. le président attire de nouveau l'attention de ce conseil sur cette partie de son discours annuel dans laquelle allusion est faite à l'urgence de la refonte de l'acte d'agriculture et de ses divers amendements.

M. Marsan, secondé par M. Casavant, fait motion :

Qu'il soit nommé un comité, composé de MM. DeBlois, Massie, Beaubien, Gaudet, Browning et Ross pour s'entendre avec l'honorable commissaire de l'agriculture et des travaux publics au sujet de la refonte complète que demande l'acte d'agriculture, 32 Vict., cap. 15, et ses divers amendements. (Adopté.)

Lecture d'une lettre de M. S. Bagg, demandant au conseil s'il serait disposé à acquérir une partie du terrain qu'il possède au côté nord-est de celui de l'exposition, au *Mile-End*, et offrant, au prix de 12½ centins par pied, d'en vendre la quantité que ce conseil pourrait avoir besoin.

La considération de cette lettre est remise à la prochaine assemblée de ce conseil.

Lecture d'une lettre de M. H. Bulmer, demandant si c'est l'intention du conseil de continuer l'arrangement fait avec lui pour la fabrication de tuiles de drainage.

La considération de cette lettre est aussi remise à la prochaine réunion du conseil.

Et le conseil s'ajourne.

Vraie copie certifiée.

(signé)

GEORGES LECLÈRE,  
Secrétaire.

---

---

## RAPPORT DU COMITÉ

DE LA

### VISITE DES ECOLES D'AGRICULTURE

EN JUILLET ET AOUT 1878

---

— o —

Nous avons commencé nos visites à l'Assomption le 31 juillet.

Nous avons regretté l'absence de M. Blackwood, l'un des membres de ce comité. M. Blackwood, invité par le télégraphe, n'est pas venu à Montréal parce que le télégramme ne lui a pas été remis, en conséquence il a fallu commencer seuls nos visites. M. Blackwood nous eût été d'un grand secours, surtout pour apprécier les troupeaux et les cultures des fermes des écoles.

Avant de dresser notre rapport, nous regardons comme un devoir de déposer ici l'expression de nos amères regrets de la mort de notre digne président M. Louis Lévesque, de d'Aillebout, dont les services nous ont toujours été si utiles. Nous avons perdu en lui un collègue très-actif, toujours dévoué au progrès de l'enseignement théorique et pratique de l'agriculture. Il a rendu d'importants services aux deux écoles de Ste Anne et de l'Assomption. Il n'a pas été étranger au réveil qui vient de se produire dans celle de Richmond. Il avait acquis des connaissances étendues sur le bétail de la ferme, par l'étude autant que par l'observation, car il était bon observateur et bon praticien, toujours au courant des améliorations qui se produisent dans le pays de meilleures cultures. En rendant ce témoignage, nous croyons faire acte de justice à la mémoire de notre regretté président.

#### ECOLE DE L'ASSOMPTION.

Nous avons trouvé cette école marchant toujours dans la bonne voie où nous l'avions vue l'année dernière. Elle a fourni ses dix élèves, en moyenne, toute l'année, suivant le nombre des bourses à sa disposition. Son professeur, M. Marsan, nous a dit qu'à son grand regret, il a été obligé de refuser 20 demandes d'admissions nouvelles, faute de bourses. Ceci est un fait important à constater, parce qu'il indique un retour favorable de l'opinion des cultivateurs en faveur de l'enseignement professionnel de l'agriculture. Les préjugés soulevés d'abord par la nouveauté de la chose se dissipent peu à peu à la vue des résultats obtenus. Ceci doit être considéré comme une conquête importante.

---

L'enseignement théorique est en tous points conforme au programme du conseil d'agriculture.

Huit heures de travaux manuels par jour.

M. Marsan est d'opinion, dans son rapport annuel de 1877, page 4, qu'aucun élève ne devrait être admis avant l'âge de 16 ans révolus, au lieu de 15 comme le veut le programme du conseil d'agriculture. C'est une question bonne à étudier. Nous sommes portés à croire qu'il a raison. Les excursions agricoles des élèves dans les expositions provinciales ou celles de comtés et des meilleures fermes de la contrée leur seraient très-utiles en ce qu'elles serviraient à compléter leurs connaissances et développeraient chez eux des idées d'avancement et de progrès.

Nous sommes bien de cet avis. Cela se pratique en France et ailleurs avec beaucoup d'avantages pour les élèves.

Il est certain que la plupart des élèves de cette école vivent de l'agriculture. Les trois élèves qui ont terminé leur cours l'année dernière, suivent la carrière agricole. M. Marsan a constaté dans son rapport de l'année dernière que, pendant les dix premières années, 66 sur cent se sont faits cultivateurs après leur sortie de l'école. Cette proportion est plus forte qu'à Lansing, école américaine de l'état de Michigan. Là, M. Abbott, directeur de cette école, évalue à 40 pour cent la proportion des élèves qui restent agriculteurs en laissant l'école.

A l'Assomption nous avons trouvé les élèves en vacances, comme de simples collégiens. Nous en avons exprimé notre regret à M. Marsan, qui partage nos idées là-dessus. Le conseil d'agriculture veut que les élèves passent à l'école toute la saison des travaux importants de la ferme, comme l'ensemencement des terres, la récolte du foin et du grain, etc., des labours, etc., etc., etc.

Les vacances doivent se prendre dans le mois de janvier et février. C'est un règlement à l'observation duquel on doit tenir.

M. Marsan nous dit que les vacances du collège étant une fois commencées, il ne peut plus retenir ses élèves. Il leur faut des vacances. Les parents s'en mêlent, ils veulent avoir leurs fils pour les aider aux travaux des récoltes. Ils devraient pourtant comprendre que cette longue absence est nuisible au progrès des élèves dans la pratique et l'exécution des travaux les plus importants de la saison. Voilà un mal qu'il faut corriger ; peut-être les élèves ne sont-ils pas assez sérieux en ce qui regarde la pratique des travaux de la culture. On trouve que leur travail n'est pas apprécié à une bien haute valeur en rapport avec l'argent payé par le conseil d'agriculture. Cela vient, sans doute, de ce qu'ils ne mettent pas assez de suite dans la part qu'ils sont appelés à prendre dans les travaux des divers départements de la ferme. Il faudrait donc tâcher de réagir contre ces funestes tendances de la légèreté de l'insouciance ou de la cupidité des parents.

M. Marsan nous dit que, dans sa localité, l'on trouve que les élèves travaillent trop longtemps sur la ferme au lieu d'étudier. Il a même perdu des élèves pour cela. Plusieurs demandes de bourses ont été retirées après avoir pris connaissance du règlement qui oblige les élèves à travailler huit heures par jour. Ils trouvent que six heures suffiraient.

A l'Assomption la comptabilité de la ferme n'est pas complète. M. Marsan, qui est en même temps directeur des cultures et professeur, ne peut que prendre des notes à la hâte ; on ne pourrait pas raisonnablement lui demander plus qu'il ne fait maintenant. Il lui faudrait un comptable ; mais son budget ne lui permet pas de le payer.

#### *Ferme.*

On voit que le bétail a été tenu en bon état. Il y a 17 vaches de croisements Ayrshire se rapprochant plus ou moins de la pureté du sang. Ces vaches donnent de 6 à 8 pots de lait au temps du relage.

Cinq veaux, dont deux du printemps, un seul pur Ayrshire, trois taures d'un an, une pur Ayrshire qui a de bonnes marques.

Dix-sept moutons croisés, Cotswold.

Quatorze cochons et trois à l'engrais.

Dix-sept porcelets.

Sept chevaux de travail, 2 poulins.

Ce bétail paraît suffisant pour l'étendue de la ferme actuellement exploitée. Elle est de 175 arpents en superficie. Dans un état de culture plus avancée elle pourra en nourrir davantage. Le directeur, M. Marsan, a déjà opéré des améliorations très-importantes, telles que drainage, travaux d'assainissement et remblais près de la rivière.

Les améliorations effectuées depuis notre dernière visite sont d'abord le parterre de la devanture de l'école ; le plan en est très-beau. Lors de notre visite de l'année dernière, nous en avons vu les allées bouleversées par la passe du tuyaux de drainage. Les jeunes plantes ne faisaient que reprendre. Cette année tout pousse à merveille et offre un bel ensemble de fleurs et d'arbustes.

En arrière de l'école, le directeur a commencé un jardin potager. Il est drainé, bien divisé et ensemencé.

Tous les arbres forestiers plantés l'année dernière et les années précédentes sont bien repris ; sept mille pieds du tuyaux de drainage ont été mis en terre depuis l'année dernière. On aperçoit déjà les effets merveilleux de cette amélioration d'une importance capitale en agriculture. Nous avons vu un champ de 3 arpents, 20 perches, en carottes et en betteraves. Le

---

champ avait été bien préparé au printemps, bien ameubli et bien fumé ; mais, là comme partout, la sécheresse a empêché la bonne venue de la plante. Il faut dire aussi que le sol est naturellement ingrat. Cependant malgré ces désavantages le rendement sera passable.

Il y a un champ de 5 arpents en patates, le vert de Paris a été employé avec beaucoup d'avantages pour détruire l'insecte qui les dévore.

Deux arpents de blé-d'inde, une partie très-belle ; le reste a beaucoup souffert de la sécheresse.

D'anciens fossés et des bas-fonds marécageux ont été comblés et assainis par le drainage.

Deux arpents de palissades neuves ont été complétés.

Une pompe aspirante et foulante a remplacé le service d'un homme avec un cheval pour l'approvisionnement de toute l'eau nécessaire au bétail.

Nous avons pensé que ces travaux d'améliorations valaient la peine d'être signalés. Ils témoignent du désir de M. Marsan de rendre l'école de l'Assomption de plus en plus digne de la considération du conseil d'agriculture et de la confiance des cultivateurs.

Nous ne dirons rien des bâtiments de la ferme, ni des instruments de l'exploitation. Dans nos rapports précédents, nous avons constaté qu'ils sont à peu près ce qu'ils doivent être, sauf quelques légères additions que l'expérience et le temps amènent de soi. Car, dans nos écoles d'agriculture, avec leur budget amaigri, il ne doit pas être question de ce luxe d'instruments coûteux et de constructions splendides des Hohenheim, des Grignon et des Lansing, afin de ne pas faire peur à la classe si nombreuse des cultivateurs, généralement peu fortunés, auxquels on s'adresse.

#### ÉCOLE DE RICHMOND.

A Richmond surtout, nous avons regretté l'absence de M. Blackwood, l'un des membres du comité de la visite des écoles, dont la présence nous eût été si utile. Nous avons cru devoir inviter M. Georges Leclère, secrétaire de ce conseil, plus au fait que nous de certaines difficultés entre le conseil d'agriculture et cette école, difficultés qui vont cesser nous l'espérons. M. Georges Leclère nous a été d'un grand secours dans notre visite.

Cette école a été attachée jusqu'ici au collège St Francis, dont le directeur, le révérend M. Tanner, dirige aussi cette institution.

Depuis le mois de mai, les élèves ne sont plus au collège, mais ils occupent une maison dans le village même de Richmond. Là ils reçoivent des leçons spéciales sur l'agriculture. Le haut de cette maison est occupé comme dortoir. Les élèves couchent tous deux à deux. Nous ne pouvons approuver cet usage, sujet au plus graves inconvénients sous le rapport de

la moralité des élèves. Le révérend M. Tanner a été de cet avis. L'on pourrait signaler aussi d'autres inconvénients dans la présence de l'école au milieu d'un village comme celui de Richmond. Cette école contient quatorze élèves au-dessus de 15 ans. Il y a actuellement quatre demandes de bourses.

Voici le programme que nous avons trouvé affiché dans l'école et que le directeur nous a dit être enseigné ponctuellement :

- Lundi, arithmétique, tenue des livres de comptes, agriculture ;
- Mardi, grammaire (anglaise), géographie et droit rural ;
- Mercredi, arithmétique, botanique, dictées, agriculture ;
- Jeudi, grammaire, sciences naturelles, chirurgie vétérinaire, agriculture ;
- Vendredi, géométrie agricole, géographie et agriculture ;
- Samedi, cultures diverses, jardins, vergers, plantation et greffage.

*Règlement.*

Avant-midi : 5 à 7, étude (devoirs d'école) ;

“ 7 à 8, déjeûner ;

“ 8 à 12, travaux des champs ;

Après-midi : 12 à 1, diner ;

“ 1 à 5, travaux des champs ;

“ 5 à 7, souper et récréation ;

“ 7 à 8, lecture sur l'agriculture ;

“ 8 à 9, étude ou récréation ;

“ 9, coucher.

Les livres en usage sont : Eléments de botanique, par Grey ; leçons d'arithmétique, de géographie et d'histoire du Canada, par Miles.

*La ferme.*

La ferme que nous avons visitée l'année dernière a été abandonnée pour une autre voisine du collège St Francis. Le révérend M. Tanner s'est mis résolument à l'œuvre ce printemps pour organiser un système de

culture en rapport avec un enseignement professionnel de l'agriculture, tel qu'il se donne à Ste Anne et à l'Assomption. La ferme est de 80 arpents ; elle a été divisée en 8 champs, conformément à l'assolement qu'il se propose de suivre ; une allée au milieu donne un accès facile à toutes les soles.

- 1ère année : avoine sur pacage ;  
 2ème " cultures sarclées avec pommes ;  
 3ème " blé en orge ;  
 4ème " céréales avec mil et trèfle ;  
 5ème " foin ;  
 6ème " " "  
 7ème " " ou pacage ;  
 8ème " pacage.

Cette assolement paraît convenir à la localité où la ferme se trouve placée.

Lord Aylmer a la direction générale des cultures. Le révérend M. Tanner veut bien surveiller lui-même les travaux journaliers des élèves. Au besoin il y prend une part active.

On a assaini les parties basses de la ferme au moyen du drainage. On en voit déjà de bons effets.

Le troupeau se compose comme suit :

Sept vaches Durham ou Ayrshire, dont trois avec pedigree ;

Une truie suffolk avec cinq petits, une autre de race ;

White Chester, dont un descendant a pesé cinq cents livres à dix-huit mois ;

Sept veaux, dont 4 peuvent avoir un pedigree ;

Dix moutons, South down ;

Trois chevaux de travail, dont une jument poulinière.

Cette école a obtenu le premier prix du beurre à l'exposition provinciale, l'année dernière. Ce beurre avait été fait et préparé par les élèves eux-mêmes, sous la direction de leur directeur le révérend M. Tanner. Cette école a aussi obtenu un prix pour la bonne tenue du bétail pendant

---

l'hiver. Ce prix a été donné par la société d'agriculture du comté de Richmond.

On nous a proposé de changer de nouveau le site de la ferme. Lord Aylmer, cultivateur pratique de grand mérite, possède, à environ 2 milles du village, une belle ferme, sur laquelle il a élevé une famille assez nombreuse avec le seul fruit de son travail. Il serait disposé à la louer ou à la vendre aux syndics de l'école d'agriculture, avec toutes ses dépendances. Cette ferme est dans un bon état de culture. Sa situation sur le grand chemin qui conduit à Sherbrooke, qui la traverse, la rend accessible au public en toute saison. Son étendue est de cent cinquante arpents. Les bâtiments de la ferme sont un peu vieux, mais suffisants pour abriter un bétail en rapport avec la ferme. La maison pourrait contenir une vingtaine d'élèves.

Nous avouons que l'isolement de cette école serait plus avantageux aux élèves sous bien des rapports ; mais d'un autre côté il est possible que son éloignement du village empêche les professeurs de s'y rendre régulièrement tous les jours.

Si l'approbation de ces changements est demandé au conseil, nous suggérerons la convenance de prescrire des conditions qui mettent à l'abri la moralité des élèves et le libre exercice de leurs devoirs religieux. Il faudra aussi pourvoir à un bon chef de pratique, faisant lui-même tous les travaux de culture et dirigeant les élèves dans les champs ou à l'étable, à tous les instants du jour. Ainsi l'on voit que cette école est entrée dans une voie nouvelle, on y donne un enseignement spécial sur l'agriculture dans une maison séparée, suivant le programme approuvé par le conseil d'agriculture.

Les cultures vont se faire d'après un système rationnel. On y a établi un assolement convenable.

Cette école mérite donc les encouragements de ce conseil.

#### ÉCOLE STE ANNE.

Nous avons fini nos visites à Ste Anne le 3 août.

Cette école continue de marcher dans la bonne voie. Le nombre des dix boursiers du conseil est toujours au complet. Il y a même un surplus de demandes que le directeur est obligé de refuser. S'il avait vingt-cinq bourses à sa disposition, il trouverait tout de suite des élèves pour en profiter.

Cinq ont terminé leur cours pendant l'année. Ils sont tous cultivateurs. Il y a deux ans, le directeur avait calculé que, depuis la fondation de l'école en 1859, les élèves vivant de l'agriculture, après leur sortie, sont dans une proportion de soixante-et-trois pour cent. Cette proportion serait beaucoup plus considérable cette année, si l'on calcule que les quinze élèves sortis pendant ces deux années sont cultivateurs pour leur propre compte.

A Ste Anne, les élèves se montrent constamment désireux d'apprendre et de se rendre capables d'exécuter eux-mêmes tous les travaux de la ferme. Aussi prennent-ils part à tous les travaux de culture sans exception, labours, ensemencements, hersages, travaux de récolte de toute sorte, etc., etc., etc.

Il n'y a que les travaux les plus pénibles, comme le curage des fossés, qui est confié à des hommes de service. A tous ces ouvrages ils attachent une grande importance, et ils les exécutent de leur mieux. Ils ne se font jamais prier quand il s'agit d'aller aux champs ou aux étables, ils ne parlent pas de vacances cet été. Ils sont indifférents au départ des élèves du collège pour les vacances du mois de juillet. Ils comprennent que le temps des récoltes est très-important pour eux. Trois d'entr'eux ne veulent pas prendre de vacances l'hiver prochain. Ils veulent rester à l'école pour se former au soin du bétail et pour achever de rédiger les notes prises pendant les cours des différentes branches de l'enseignement que le professeur leur a données.

Pendant leur récréation, ils aiment à questionner le professeur et le directeur. Ils attachent une grande importance aux leçons du professeur, enfin l'on peut dire que ce sont des élèves très-sérieux et non des jeunes gens qui aiment plutôt à s'amuser qu'à s'instruire.

Nous trouvons que ce fait est important à constater pour le succès de l'enseignement professionnel de l'agriculture, tel qu'il se donne aujourd'hui. Si l'on joint à cela les huit heures par jour de travaux manuels sur la ferme ou le soin du bétail on aura le meilleur système d'enseignement théorique et pratique de l'agriculture comme profession.

La comptabilité de la ferme, tenue par le professeur, M. Schmouth, nous a paru parfaite; elle rend compte de toutes les opérations dans leur plus minutieux détails. Chaque compte donne un résultat tangible qui se traduit toujours en chiffres certains, et est toujours contrôlé par d'autres comptes, de manière à éviter toute erreur.

Voici quelques notes prises au hasard dans le compte de la vacherie; depuis le premier avril jusqu'à la veille de notre arrivée: trente-neuf vaches à lait ont fourni deux mille cinq cent quarante-sept livres de beurre. Cela fait une moyenne d'un peu plus de cent vingt-trois livres par vache. L'année dernière, du 1er avril 1876 au 1er avril 1877, trente-sept vaches ont fourni quatre mille cinq cent cinquante livres de beurre, sans compter deux mille cinq cents gallons de lait chaud, trente-six gallons de crème livrés au collège.

La porcherie a fourni, l'automne et l'hiver dernier, huit mille livres de lard. Elle contient aujourd'hui trente-huit sujets, Berkshire bien marqués.

Il y a six chevaux pour le service de la ferme, vingt moutons Cotswold croisés.

---

Tous les ans un vieux cheval est mis à la disposition du Dr Tétu, professeur d'art vétérinaire, pour servir aux démonstrations de son cours, par la dissection qu'en font les élèves sous ses yeux.

Les élèves ont construit un manège à cheval pour la fabrication du beurre. On en fait soixante-cinq livres à la fois et même davantage.

La laiterie est tenue dans un ordre parfait pour la propreté comme pour le système très-économique de ventilation qui entretient une température toujours fraîche et constamment renouvelée.

Dans le dépôt d'instruments aratoires, qui est le plus complet que nous ayons jamais vu dans une institution de ce genre, il y a un instrument nouveau importé de France, l'hiver dernier, par le collège ; c'est le trieur-alvéole Pernois pour nettoyer et séparer plusieurs sortes de grains mêlés ensemble. Cet instrument est très-recherché des cultivateurs en France.

Nous avons, sans doute, dans le pays, des instruments analogues à celui-là, mais ils diffèrent essentiellement de celui de Ste Anne, tant par leur construction que par les résultats obtenus. Nous ne l'avons pas vu fonctionner, mais la preuve qu'il mérite réputation c'est qu'un grand nombre de cultivateurs de Ste Anne sont venus ce printemps demander la faveur de nettoyer leurs grains de semence avec cet instrument. Ils s'en sont fort bien trouvés.

Nous avons vu réunies, dans deux cours séparées, quarante belles vaches à lait. La moitié de ce troupeau est pur Ayrshire ; l'autre moitié provient de croisements divers ; mais toutes sont de bonnes vaches. Ces animaux sont tenus séparément ; les deux troupeaux ne se mêlent jamais. De cette manière la ferme peut maintenir sa belle race Ayrshire sans mélange d'un sang étranger. Le reproducteur est renouvelé au besoin et toujours choisi avec un grand soin. Ce beau troupeau est tenu dans le meilleur état possible et se montre digne de sa réputation.

Quant aux cultures, nous ne pouvons en parler longuement, car le mauvais temps nous a empêché de parcourir les vingt-quatre champs qui composent la ferme de Ste Anne.

Nous avons vu un champ de bettes et carottes préparé avec beaucoup de peine par deux labours et plusieurs hersages pour détruire le chiendent qui l'infestait. Les plants sont d'une bonne venue et donneront une bonne récolte. Ce champ peut avoir cinq arpents en superficie.

Nous avons pu aussi nous rendre bien compte de la culture des champs voisins de la route qui conduit du chemin de fer au collège. Nous pouvons assurer qu'ils sont aussi bien cultivés qu'ils peuvent l'être.

---

---

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Nous dirons, en terminant ce rapport, que le moyen qui nous a paru le plus sûr d'encourager les trois écoles et de leur permettre d'introduire, soit dans leur enseignement soit dans leur culture, des améliorations désirables, améliorations impossibles aujourd'hui à cause de l'insuffisance de leur budget, serait de les mettre en état de doubler le nombre des élèves boursiers. Si l'école de Ste Anne eût pu avoir les vingt bourses sur lesquelles elle avait droit de compter, le collège eût bâti tout de suite une nouvelle maison d'école au centre même des constructions de la ferme en rapport avec ses nouveaux besoins.

(signé)

M. PILOTE, Ptre,  
Président, C. V. E.

“

J. GAUDET.

Montréal, 22 août 1878

---

---

# RAPPORT DU COMITÉ

DES

# ÉCOLES D'AGRICULTURE.

---

MONTREAL, 26 mars 1879.

*Monsieur le président*

*et Messieurs les membres du conseil d'agriculture.*

Le comité nommé à la séance du conseil d'agriculture du 21 août dernier, a l'honneur de faire rapport :

Que votre comité s'est réuni à Québec, le 11 mars courant, et qu'après avoir étudié la question des écoles d'agriculture, votre comité croit devoir faire les recommandations suivantes :

1o. Votre comité, désirant que les écoles d'agriculture se conforment en tous points aux règlements du conseil passés à sa séance du 19 novembre 1869, croit devoir suggérer au conseil d'agriculture d'insister sur la mise en force du règlement obligeant les écoles d'agriculture de ne pas accorder de vacances excédant un mois et demi, et de les fixer dans la saison de l'hiver, et non en juillet et août, époque la plus importante pour les élèves, puisque c'est alors que se font les principales récoltes sur la ferme ; que ces écoles ne puissent accorder de bourses qu'à la condition expresse que les parents, qui en feront la demande, s'engagent à laisser leurs enfants pendant les mois sus-mentionnés.

2o. Votre comité croit aussi devoir recommander au conseil de changer l'âge d'admission des élèves, en substituant seize ans au lieu de quinze, tel que voulu par le règlement actuel.

3o. Profitant de la présence du révérend M. Proulx, directeur de l'école de Ste Anne, et après discussion, votre comité, dans le but de rendre l'enseignement agricole plus efficace, est d'opinion que la corporation de l'école devrait être tout à fait indépendante de celle du collège de Ste Anne, de manière à avoir le contrôle le plus absolu sur la direction et l'administration de cette école ; aucun des membres de la corporation du collège de Ste Anne ne devrait faire partie de la corporation de l'école d'agriculture de Ste Anne, laquelle devrait être incorporée. A cette fin, de concert avec le révérend M. Proulx, il arrête les conditions suivantes qu'il soumet à l'approbation du conseil :

Les noms des membres de la nouvelle corporation de l'école d'agriculture de Ste Anne devront être soumis au conseil d'agriculture et approuvés par lui, avant de devenir membre de la dite corporation ; les fermes du collège de Ste Anne, comprenant à peu près quatre cent quinze arpents en superficie, seraient, par la corporation du collège, louées à la nouvelle corporation de l'école d'agriculture, pour dix ans, avec privilège, à la dite école, de continuer encore ce bail pendant cinq ans à l'expiration des dix ans. L'école d'agriculture recevra du conseil d'agriculture une subvention annuelle de trois mille quatre cents piastres au lieu de deux mille six cents piastres comme actuellement, payable par trimestre, toujours à la condition d'être soumise aux règlements du conseil. La corporation du collège de Ste Anne s'obligerait à construire une bâtisse suffisante pour recevoir et pensionner soixante élèves et ne devra jamais avoir moins de vingt élèves à l'école. Les fermes seraient louées par la dite école d'agriculture, pour une somme n'excédant pas mille deux cents piastres par année pour les fermes et le roulant, et dix pour cent sur le coût de la bâtisse projetée, pourvu que le coût de la dite bâtisse n'excède pas cinq mille piastres. Les animaux et instruments d'agriculture seront compris dans le bail de la ferme ; estimation serait faite du capital roulant lors de la prise de possession, et, à l'expiration du bail, la dite école d'agriculture remettra à la corporation du collège de Ste Anne, un capital roulant de la même valeur. En cas de difficultés entre les parties, l'estimation de ce roulant sera faite par experts, dont un sera nommé par la corporation du collège, un par l'école d'agriculture et le troisième par le président du conseil d'agriculture.

Votre comité croit que ce nouvel ordre de choses, qui rencontre l'approbation du révérend M. Proulx, serait un puissant moyen de stimuler l'école d'agriculture de Ste Anne dans la voie du progrès, et qu'en l'adoptant, les ressources pécuniaires de l'école seraient augmentées dans une proportion suffisante pour lui assurer bientôt une existence indépendante qui lui permettrait de se consacrer d'une manière plus spéciale à l'enseignement pratique de l'agriculture.

40. Dans le but de favoriser l'école d'agriculture de St Francis, votre comité croit devoir recommander que ce conseil accède à la demande du révérend M. Tanner, et lui accorde un loyer égal à dix pour cent sur le coût de la construction de la nouvelle bâtisse que cette école se propose de construire. Cette bâtisse devra avoir trois étages, outre le soubassement et le toit, devra pouvoir accommoder, au moins, soixante élèves, et ne pas avoir moins de quinze élèves en aucun temps ; et quand même le coût de la bâtisse s'élèverait à plus de quatre mille piastres, le conseil ne s'engage pas à payer plus de quatre cents piastres par année. Le conseil continuera à payer ce loyer pendant l'espace de dix ans, à compter du jour où la dite bâtisse sera occupée par l'école, et ce tant que l'école subsistera en conformité des règlements du conseil, et pourvu que le présent bail de la terre que l'école loue soit continué pour dix ans.

M. Blackwood, un des membres du comité des écoles qui a visité l'école de St Francis dernièrement, et fait un rapport verbal favorable sur l'enseignement donné à la dite école, sur l'aptitude des élèves, a constaté

---

que ces derniers prenaient des notes assez considérables sur les lectures qui étaient faites devant eux sur toutes les matières concernant l'agriculture, tel que la botanique, la chimie agricole et autres; qu'ils paraissaient s'adonner sérieusement à l'agriculture et à son enseignement.

50. Pour ce qui regarde le district de Montréal et l'école d'agriculture de l'Assomption, votre comité, afin de pouvoir mettre les différents systèmes à l'épreuve, considérant qu'il laisse en opération ce que l'on peut appeler le système aujourd'hui existant, dans les écoles de Ste Anne et de St Francis, recommande qu'il soit établi une école, sous le contrôle du conseil d'agriculture, qui sera appelée l'école du gouvernement de la province, où l'on devra établir, autant qu'il sera possible et convenable, au jugement du comité et du conseil d'agriculture, le système suivi à Lansing, dans l'état du Michigan, et à Guelph où se trouve l'école d'agriculture de la province d'Ontario.

Le conseil pourra en confier la direction à un corps ou institution déjà existant, mais pour tout cela l'école d'agriculture devra être complètement séparée, quand à la partie financière et d'exploitation. Dans cette école là, votre comité souhaite d'y voir essayer surtout un système qui consiste à rémunérer le travail de l'élève. Les constructions pour l'exploitation devraient être modèles et par degré, en commençant avec de bons sujets, sur une modeste échelle, si on le peut. On devra avoir en vue d'établir, dans cette école, ou plutôt dans cette ferme-modèle, un haras provincial.

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à visiter les écoles de Guelph et de Lansing, de s'adjoindre les directeurs des trois écoles d'agriculture, et qu'il soit autorisé aussi à compléter tous les arrangements pour l'établissement de cette école aussitôt que les ressources nécessaires auront été obtenues du gouvernement, si toutefois on ne peut entrer en arrangement avec l'école d'agriculture de l'Assomption.

60. Votre comité voit avec plaisir que l'école commerciale de Varennes se propose d'enseigner l'agriculture d'une manière spéciale, et le comité loue les efforts que fait cette institution dans cette voie.

Le tout humblement soumis.

(signé) GEDÉON OUIMET,  
Président du comité des écoles.

— 000 —

---

---

## RAPPORT DU COMITÉ

DU

## PHOSPHATE DE CHAUX

---

— o —

Le comité nommé à l'assemblée du conseil d'agriculture du 21 août 1878, aux fins de s'enquérir de la possibilité d'établir des fabriques de super-phosphate dans la province de Québec, et de répandre dans les campagnes tous les renseignements possibles sur l'emploi de ce puissant moyen de production, a l'honneur de faire rapport :

Le comité, composé de MM. Tassé, Beaubien, Casavant et Benoit, s'est réuni à Montréal le 5 novembre courant.

M. Browning, membre de ce conseil, a bien voulu se rendre à l'invitation du comité et lui donner tous les renseignements en sa possession sur la question.

Les informations fournies par M. Browning, concernant la première partie des instructions données à ce comité, ont été si complètes que nous avons cru devoir borner là nos investigations et être en état d'établir les points principaux de la question à nous soumise.

Une seule fabrique de super-phosphate existe à Brockville, Ontario. Il n'y en a pas dans la province de Québec. Notre phosphate, qui forme la base du super-phosphate ou de toute autre préparation de ce genre, est exporté en Angleterre ou aux Etats-Unis, d'où il nous revient préparé, mais avec des frais beaucoup plus considérables, naturellement, que s'il était fabriqué à son point de départ.

D'après les indices, généralement corroborés par les renseignements officiels, nous avons ici des mines de phosphate, qui, convenablement exploitées, sont suffisantes pour ramener la fertilité de nos terres, épuisées par des récoltes successives, sans qu'elles aient reçu en retour d'autre aliment que notre fumier de ferme, que nous ne produisons pas en assez grande quantité pour l'étendue considérable de nos terres.

Le phosphate de chaux, tel qu'extrait de la mine, mais pulvérisé, ne saurait être d'une grande utilité. Pour qu'il soit efficace, employé ainsi, il faudrait le répandre sur la terre à dose considérable. Dans ce cas, le surplus de production ne saurait compenser les frais de transport, et ceci dans une proportion plus considérable à mesure que l'on s'éloignerait des gisements miniers.

Pour obvier à cette difficulté, la chimie nous démontre que des substances et des sels qui contiennent, sous un petit volume, une grande quantité de principes fertilisants, peuvent être combinés avec le phosphate de chaux et en faire un engrais artificiel d'une grande richesse, que tout le monde pourrait acheter avec profit.

Pour obtenir ce résultat, on ajoute au phosphate, dans une proportion judicieuse, les os moulus, le sang séché, les acides sulfurique et phosphorique, les sulfates d'ammoniaque et de potasse, etc. La composition prend alors le nom de super-phosphate et de ses dérivés.

Cet engrais artificiel est divisé en trois grandes classes :

1o. Le superphosphate ordinaire régi par l'étalon anglais. Cette classe comprend aussi une variété plus riche qui contient une proportion plus forte d'acide sulfurique et d'os moulus ;

2o. Le phospho-guano ;

3o. Et le phospho-guano potassique.

La composition de ces trois sortes d'engrais, correspond aux besoins divers des plantes que l'on veut produire.

La différence de prix, de la première classe à la dernière, est du double.

Il est souverainement important que l'on soit sûr de la qualité du super-phosphate que l'on achète. Celui dont on s'est servi jusqu'à présent, n'a pas répondu à l'attente de ceux qui l'ont essayé. La préparation a paru défectueuse et non appropriée aux besoins de la culture entreprise.

Pour éviter un échec qui pourrait enrayer longtemps le mouvement du *phosphatage* dans notre province, il est indispensable qu'un étalon *minimum* de force des diverses préparations phosphatées, soit établi. Ces articles ne pourraient être livrés au commerce qu'après avoir été analysés et inspectés. Une loi dans ce sens devrait être demandée au parlement.

Quant au point capital, la création d'une usine pour la fabrication des produits phosphatés, M. Browning estime qu'une usine qui en fabriquerait quinze cents (1,500) tonnes par année, coûterait quinze mille (\$15,000) piastres. Tout est compris dans cette évaluation, le terrain, les bâtisses, le mécanisme et le capital d'exploitation.

Cette estimation pourrait être réduite à dix ou onze mille piastres, en attendant que le succès de l'exploitation soit assuré. Il s'agirait, dans ce cas, de louer, pendant quelques années, le terrain et le pouvoir moteur, au lieu d'acheter.

Maintenant le super-phosphate est si peu connu et si peu en usage dans la province de Québec, que l'on peut dire qu'il n'existe pas de marché

---

pour la vente de ce produit. Il est évident qu'une *Compagnie* qui entreprendrait la création d'une usine de ce genre, ne pourrait réussir, faute de consommateurs.

Pour assurer le succès de cette entreprise, il faudrait, d'après M. Browning, que la *Compagnie* eût l'assurance de placer, pendant quelques années, une certaine quantité de super-phosphate, dont il estime la valeur à huit mille piastres, (\$8,000) en outre de ce qu'elle pourrait vendre elle-même.

Le gouvernement serait donc obligé d'en prendre deux cents tonnes environ, qu'il répandrait dans toutes les parties du pays, par le moyen des sociétés d'agriculture. Chaque société, à moins que la législature de Québec ne vote une allocation spéciale à cette fin, serait invitée à contribuer au paiement des huit mille piastres (\$8,000), en retour du super-phosphate reçu.

Le comité a adopté la manière de voir de M. Browning, au sujet de l'encouragement que l'état doit donner pour aider à l'établissement d'une usine pour la fabrication du super-phosphate.

Une proposition dans ce sens a été adoptée unanimement. Le comité la soumet aujourd'hui à ce conseil en le priant de l'approuver et de prendre l'initiative de sa suggestion auprès du gouvernement.

Quant à la seconde partie des instructions données à ce comité au sujet d'une circulaire ou d'une brochure, traitant à fonds la question du phosphate, de la valeur et de l'usage de ses différentes préparations, pour être répandue parmi la classe agricole, le comité, tout en approuvant chaleureusement l'idée, n'a pris aucune action à ce sujet, mais suggère à ce conseil, dès que l'établissement d'une usine de ce genre sera décidé, que des circulaires soient envoyées aux sociétés d'agriculture pour leur faire voir l'importance de ce sujet et les inviter à encourager cette nouvelle branche d'industrie agricole.

Le tout humblement soumis.

(signé)

P. B. BENOIT,  
Président.

Montréal, 20 novembre 1878.

DE

LE SECRÉTAIRE en compte avec le Conseil

1878		\$	cts.	\$	cts.
Juin	30...	Balance en caisse ce jour.....		3,434	07
Octobre	4...	Octroi aux sociétés d'agriculture.....		18,684	87
"	5...	" " " ".....		2,119	61
"	8...	A compte d'octroi au conseil d'agriculture.....		1,999	27
"	11...	Octroi aux sociétés d'agriculture.....		19,890	35
Déc.	3...	Balance d'octroi au conseil.....		2,008	00
		Cours français—Ecole vétérinaire.....		1,000	00
		Pour déficit—Exposition de Québec.....		1,999	97
				4,399	97
"	23...	Intérêt—Banque du Peuple.....		350	00
1879					
Janvier	21...	Octroi aux sociétés d'agriculture.....		6,832	97
Mars	18...	Vente de livres—Ecole vétérinaire.....		17	25
				\$50,329 96	

d'Agriculture, pour l'année finissant le 30 juin 1879.

Cr

	\$	cts.	\$	cts.
Payé—Oetroi aux sociétés d'agriculture.....			39,792	02
“ Salaire du secrétaire.....			1,600	00
“ Ecole Ste Anne—Boursiers.....	600	00		
“ Oetroi trimestriel.....	1,200	00		
			1,800	00
“ Ecole l'Assomption—Boursiers.....	568	80		
“ Oetroi trimestriel.....	1,200	00		
			1,768	80
“ Ecole St Francis—Boursiers.....	720	00		
“ Oetroi trimestriel—18 mois.....	1,500	00		
			2,220	00
“ Ecole vétérinaire.....			2,700	00
“ Impression et annonces.....			217	50
“ Bulmer & Sheppard—contrat de tuiles.....			400	00
“ Contingents.....			532	76
“ Frais de voyage des membres.....			957	53
“ Travaux sur terrain d'exposition.....			71	65
“ Lapointe et fils—clôture du terrain.....			528	96
“ H. P. Raza—surveillance des travaux.....			74	26
“ L. Beaubion—à compte—travaux des canaux.....			50	00
“ Bastien et Beaudoin—à compte des canaux, nivellement et étaux sur terrain.....			5,897	60
“ J. B. Resther—surveillance d'architecte.....			150	00
“ Intérêt sur achat et prix de contrats, etc.....			483	21
1879				
juin 30... Balance en caisse ce jour.....			84	37
			\$59,329	96

(signé)

GEORGES LECLÈRE,  
Secrétaire C. A. P. Q.



---

---

APPENDICE No 2

— 00 —

COLONISATION

---

---

---

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX  
PUBLICS.

---

QUÉBEC. 1er août 1879.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les travaux de colonisation de 1ère et de 2ème classes exécutés durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1879.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(signé)

J. O. FONTAINE,

Directeur de colonisation.

A l'honorable commissaire

de l'agriculture et des travaux publics,

Québec.

QUÉBEC, 25 avril 1879.

MONSIEUR,

Suivant les instructions que vous m'avez données, j'ai visité les nouveaux établissements de colonisation des comtés de Montcalm, Argenteuil et d'Ottawa (partie-est), et j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant :

Dans le cours de juillet 1876, j'avais fait une inspection dans la même région, en sorte qu'il m'a été facile de constater les progrès faits depuis cette époque.

En 1876, les habitants de nos campagnes répugnaient encore à se diriger vers les townships, surtout dans le district de Montréal, et malgré la dépression de l'industrie et du commerce, ils persistaient à tenter la fortune, soit dans nos villes, soit à l'étranger, et les nouvelles colonies ne recevaient que de rares recrues.

Depuis cette époque, il s'est fait un grand changement dans les idées du peuple, et l'on retrouve aujourd'hui cet enthousiasme pour la colonisation, à qui la province a dû autrefois l'établissement des Bois-Francs et du Lac St Jean.

Le progrès qui s'est fait dans la vallée de l'Ottawa depuis trois ans est réellement extraordinaire. Lors de mon premier voyage, on ne comptait dans la région que j'ai parcourue, qu'une trentaine de familles, et j'estime qu'il s'y trouve maintenant plus de six cents familles, et la population s'accroît tous les jours. Je n'ai guère passé de journée, dans mes différentes excursions, sans rencontrer des colons se rendant sur leurs lots avec leurs familles. Les terrains situés sur la Rivière-Rouge, dans les cantons Clyde et Joly, ont été l'objet de spéculations considérables, et des lots en bois debout se sont vendus plus cher que bien des terres en culture dans les anciens townships.

Le révérend M. Labelle a choisi le site de sept chapelles en différents endroits, et bien des gens ont souri lorsqu'il l'on vu planter la croix au sein de la forêt, dans des townships encore ignorés, et même sur le domaine non arpenté de la Couronne, à de grandes distances des chemins publics. Cependant, comme toujours dans ce pays, la croix a été le drapeau autour duquel sont venus se ranger de hardis pionniers, et bientôt nous verrons ces croix remplacées par autant de chapelles, centres d'autant de paroisses.

Je viens de mentionner le nom du révérend M. Labelle, et je dois dire de suite qu'il a été le grand colonisateur, l'âme de ce magnifique mouvement qu'il préparait depuis plusieurs années.

Après différentes visites dans les forêts, en arrière du comté de Terrebonne, après avoir acquis la conviction qu'on pourrait y établir des milliers

de colons, il n'a consulté que son zèle, et s'est mis à l'œuvre. De longuemain il a préparé les voies ; ses discours, son exemple, ont convaincu le clergé, les citoyens les plus influents du comté, et il a trouvé en eux des collaborateurs précieux, enfin il a su faire naître des dévouements qui ont rendu sa tâche plus facile.

Le succès qu'il a obtenu, dépasse, j'ose le dire, son attente même. Tandis que la plupart des colonies nouvelles ne se recrutent généralement que dans la classe pauvre, ce qui explique leurs lents développements ; tandis que cette année même, nous voyons le grand courant d'émigration vers la belle vallée du lac St Jean n'entraîner pour bien dire, que des familles sans ressources que le gouvernement a dû assister dès leur arrivée, M. Labelle a réussi à envoyer dans ses divers établissements des colons à l'aise, possédant des capitaux et en mesure de donner immédiatement de l'ouvrage aux colons pauvres et de les sauver ainsi de la misère.

Dans nos vieilles paroisses il se rencontre beaucoup d'habitants à la tête de jolies fortunes, et qui cependant sont incapables de bien établir leur famille, si, ce qui est généralement le cas, elle est nombreuse. Ils ont trois ou quatre terres, mais ils les morcellent, et leurs enfants, élevés dans l'aisance, passent bientôt au rang des pauvres gens. Cela se voit partout et depuis longtemps. Mais si ces habitants vendent leurs biens au lieu de les diviser et prennent le chemin de la forêt, ils peuvent établir leurs enfants richement. Les terres abondent, des terres fertiles et dont la mise en culture se fait à bon marché, et chacun peut en acquérir ce qui est nécessaire pour sa famille.

C'est cette vérité que M. Labelle a su répandre et faire adopter et il est regrettable qu'elle ne trouve pas d'apôtres aussi éloquents dans les autres parties de la province.

Les cantons que j'ai visités sont les suivants :

#### COMTÉ DE MONTCALM.

*Cantons Lussier et Archambault.*—Le révérend A. H. Coutu a fondé, il y a peu d'années, une colonie dans le canton Lussier sous le nom de St Donat. Le centre de cette colonie se trouve sur la décharge du lac Archambault dans le lac Ouareau. En 1876, j'y avais trouvé 19 familles, il y en a maintenant soixante ; et ce chiffre sera doublé avant un an, si l'on accorde les arpentages et les chemins demandés par M. Coutu, car les vieilles paroisses du comté de Montcalm se proposent d'y envoyer plusieurs colons. Il y a une jolie chapelle et un moulin à scie et à farine, et les pauvres sont certains d'avoir de l'emploi en toute saison, car le révérend M. Coutu et ses frères qui ont de grandes propriétés à St Donat, ont besoin sans cesse de bras pour les exploiter.

Il serait désirable de continuer l'arpentage du canton Lussier, car il a des squatters établis sur d'excellentes terres non arpentées, et d'autres viendront les rejoindre aussitôt que les lots seront mis en vente.

Les chemins qui conduisent à St Donat sont : 1o. Le chemin Coutu qui commence à Chertsey, traverse Chilton et aboutit au chemin Provost, dans Lussier, longueur, vingt-et-un milles. Il n'est pas parachevé, et il est nécessaire de continuer les travaux, car ce chemin qui conduit à Joliette et à Ste Julienne, chef-lieux du district et du comté, est indispensable. 2o. Le chemin Provost qui part de Ste Marguerite, dans Wexford, traverse Doncaster et Archambeault, et se prolonge maintenant jusqu'à 2 milles au-delà de la chapelle de St Donat, longueur, 26 milles. Il sera bientôt nécessaire de le continuer dans la direction du lac l'Assomption au nord du canton Cartier, dans Joliette, où se trouvent de bonnes terres, pour atteindre plus tard les établissements de la rivière Mantawa.

Comme plusieurs colons s'établissent le long de la rivière Dufresne, dans Chilton, un chemin devra s'ouvrir entre le chemin Coutu, près du lac Ouareau, pour aller se relier au chemin Provost, dans Doncaster. Dans Doncaster, la colonisation est entravée par la réserve des sauvages. Des squatters s'établissent sur cette réserve, et ce serait un grand bienfait pour eux si le gouvernement régularisait leur position en échangeant cette réserve contre une autre.

*Archambeault.*—Il n'y a d'établissement dans ce canton que sur le chemin Provost. Si le gouvernement peut en compléter l'arpentage il se peuplera assez rapidement, quoiqu'il soit très-montagneux, à cause de sa proximité des anciens établissements. Les meilleures terres se trouvent à l'ouest du lac Archambeault et ne peuvent bénéficier du chemin Provost, construit à l'est, en conséquence, il faudra ouvrir un chemin qui devra commencer au 8ème rang de Beresford, dans Ste Agathe, traverser ce rang et le 9ème et passer au nord du lac de la Quenouille, canton Wolfe, distance d'environ trois milles, et se continuer ensuite dans Archambeault. L'ouverture des trois premiers milles est urgente et sera très-utile aux colons de la partie nord de Wolfe en les rapprochant de leur marché.

#### COMTÉ D'ARGENTEUIL.

*Canton Howard.*—Le gouvernement a commencé il y a quelques années un chemin conduisant de la paroisse de St Sauveur, Terrebonne, dans les cantons Howard et Montcalm, qui sont destinés à recevoir le surplus de la population de St Sauveur. Il y a d'abord eu erreur dans le choix du tracé ; au lieu de diriger le chemin vers le nord de Howard, comme c'était l'intention du gouvernement, le conducteur, sur de fausses indications, a dirigé les travaux dans la partie sud, vers le lac Gémon. Mais l'année dernière l'autorité ecclésiastique, ayant fixé le site d'une chapelle sur les bords du lac St Joseph, dans la partie supérieure du township, les habitants de St Sauveur et de St Jérôme, au moyen de souscriptions et de corvées organisées par le révérend M. A. Jodoin, curé de St Sauveur et grand ami de la colonisation, et par M. Labelle, ont ouvert un chemin d'hiver jusqu'au lac St Joseph, où treize colons sont déjà résidents. Sur l'ancien chemin, il y a une trentaine de familles. Ces deux chemins méritent d'être continués, parce que tous deux sont utiles à l'établissement de Howard et Montcalm. Ils devront se relier plus tard avec le chemin Bellingham le long de la

rivière Rouge, l'ancien chemin vers le sud du canton Arundel et le nouveau au nord du même canton.

*Canton Wolfe.*—En 1876, il y avait des colons dans les premiers rangs de ce canton au sud, mais le long du chemin Morin, dans le 6ème rang, et dans les rangs supérieurs, il n'y avait en tout que sept colons résidents, quoique déjà plusieurs lots fussent pris. D'après les renseignements que j'ai obtenus, la population de Wolfe est aujourd'hui de cent cinquante familles. Il y a sur le chemin Morin une chapelle sous le titre de St Faustin ; elle est desservie par M. le curé de Ste Jovite de Salaberry. Le gouvernement a commencé près de cette chapelle, l'ouverture d'une route dans les 6ème, 7ème, 8ème et 9ème rangs, jusqu'au lac de la Quenouille. Les colons des rangs supérieurs ont ouvert plusieurs milles en chemin d'hiver et je recommande de continuer les travaux, car cette route est nécessaire aux colons pour les faire communiquer avec la chapelle.

*Salaberry.*—En 1876, les deux premiers rangs étaient en partie occupés, mais au-dessus je n'y avais trouvé que deux colons résidents, MM. Sarazin et Thérien. Presque tous les rangs sont occupés aujourd'hui et il n'y a plus de lots disponibles. Il y a même plusieurs familles dans le canton Grandisson, situé au-dessus de Salaberry, et que j'ai également visité. La population de Salaberry et Grandisson est de plus de cent cinquante familles. Une chapelle est en construction près du chemin Morin, et le township a été érigé en paroisse sous le titre de Ste Jovite. Le révérend M. Ouimet, nommé curé, s'y fixera aussitôt que le presbytère sera terminé.

Près de la chapelle se trouve le moulin à scie, propriété de M. Sarazin et le moulin à farine, propriété de M. Célestin Bisson. Les colons ont ouvert à leurs frais un chemin d'hiver, de près de six milles de long, depuis le chemin Morin jusque dans les premiers rangs de Grandisson ; il sera nécessaire de continuer les travaux de ce chemin. Le chemin Bellingham n'est pas encore complètement terminé, il reste un mille à faire pour opérer sa jonction avec le chemin Morin, cet ouvrage est indispensable et devrait être fait cette année.

#### COMTÉ D'OTTAWA.

Le territoire que j'ai visité dans ce comté comprend les cantons Ponsonby, Amherst, Addington, Clyde et Joly. Sauf dans le premier de ces townships, il était inhabité en 1876. Il se développe aujourd'hui très-rapidement ; c'est là que le mouvement de colonisation est le plus prononcé, à cause des avantages qu'offrent les rivières Rouge et Maskinonge. Le long de ces rivières se trouvent des vallées boisées d'orme, de tilleul, d'érable, de frêne, etc., tout le sol, extrêmement riche est facile à cultiver.

*Ponsonby.*—Ce township est d'une valeur médiocre, mais vu sa proximité des vieilles paroisses (il est le premier canton au-dessus de la seigneurie de la Nation) il se colonise aujourd'hui et renferme une population d'environ soixante-et-dix familles.

*Amherst.*—Ce canton, situé au-dessus de Ponsonby, est en partie inculte, surtout dans les rangs supérieurs où se trouvent des chaînes de lacs et de montagnes, mais dans les premiers rangs, surtout le long de la rivière Maskinonge et autour du lac Rat-Musqué, il y a des terres très-fertiles en quantité suffisante pour l'établissement d'une paroisse. Lors de mon passage il y avait treize familles résidentes. Un site d'église a été fixé sur les bords du lac Rat-Musqué.

Les principaux chemins à ouvrir dans Amherst et Ponsonby sont : 1o. Un chemin partant du chemin de Harrington et se prolongeant le long de la rivière Maskinonge jusque dans Amherst, afin de relier les colons avec les vieux établissements. Il n'y a aujourd'hui qu'un chemin d'hiver qui traverse les lacs. 2o. Chemin Labelle, commencé l'année dernière à la rivière Rouge, et qui doit traverser Amherst de l'est à l'ouest, en passant le long du lac Rat-Musqué et aboutir au lac Rond, dans Addington.

*Addington.*—D'après les rapports des explorateurs, ce township, situé au-dessus de celui de Suffolk, est l'un des meilleurs de la vallée d'Ottawa. J'y ai trouvé dix familles. Un site d'église est fixé à environ deux milles au nord du lac Rond, qui se trouve dans les premiers rangs, au sud du township.

Les chemins à ouvrir sont : 1o. Un chemin partant de l'établissement des Belges, dans Suffolk, et se prolongeant jusqu'au site de la chapelle, environ neuf milles de longueur. Il y a déjà un chemin de chantier ; 2o. Le chemin Labelle ci-dessus mentionné.

*Clyde.*—Les rangs de ce canton, situés le long de la rivière Rouge, sont de qualité supérieure, et tous les lots sont pris et occupés, et un site d'église y a été fixé, vers le centre du canton. Dans les autres rangs le mauvais terrain domine. On estime à cent le nombre de familles actuellement établies dans Clyde.

Les chemins dans Clyde sont : 1o. Le chemin Morin qui est à peu près parachevé, et le long duquel la plupart des lots sont pris et occupés ; 2o. Un chemin de chantier entre le chemin Morin et la ferme de Gill, dans de Salaberry. Ce chemin devra être amélioré ; 3o. Chemin de la rivière Rouge, ancien chemin de chantier de MM. Hamilton, il a plus de quarante milles de longueur. Le gouvernement l'a fait améliorer en partie l'année dernière, de manière à le rendre praticable pour les voitures à roues. Les travaux devront être continués, ce chemin étant l'un des plus importants de cette région. Il faudra construire un bac sur la rivière Rouge, attendu que le chemin traverse la rivière près de la deuxième ferme de MM. Hamilton.

*Joly.*—Ce township a été arpenté l'année dernière seulement, et les lots ne sont divisés que dans les rangs le long de la rivière. Une partie de ces lots sont pris et occupés.

Un M. Thérien a entrepris de construire un moulin à scie sur la rivière Rouge, à un endroit connu sous le nom de Chûte aux Troquois. Déjà il y a fait transporter une partie des machines nécessaires ; s'il réussit dans son entreprise, il rendra des services considérables aux colons. Un site d'église a été choisi près du moulin. A l'ouest du township Joly, se trouve le lac Maskinonge qui est environné d'excellentes terres. Je n'ai pu m'y rendre, mais j'ai rencontré des colons qui y sont établis, et ils m'ont fait le rapport le plus favorable de la qualité du sol. Déjà un grand nombre de personnes se sont choisis des lots, quoiqu'il n'y ait pas encore d'arpentage. Un site d'église a été fixé sur les bords du lac Maskinonge.

A l'ouest de ce lac il y a place pour plusieurs établissements, et si le mouvement de colonisation continue, dans peu le gouvernement devra diviser de nouveaux townships au-dessus de Addington, et M. Labelle réalisera son projet de jeter des colonies sur tout le territoire compris entre la rivière du Lièvre et la rivière Rouge, et de s'emparer de toute cette partie de la vallée d'Ottawa.

Les colons se rendent au lac Maskinonge par un chemin de chantier d'environ cinq milles de longueur qu'il sera nécessaire d'améliorer cette année pour le rendre carrossable.

Je me suis rendu jusqu'à la dernière ferme de MM. Hamilton, à environ trente-cinq milles du township Joly. Les bords de la rivière Rouge sont fertiles, d'abord, mais en allant plus au nord on trouve des vastes pinières reposant sur un sol sablonneux et pauvre. Si le gouvernement fait arpenter de nouveaux rangs le long de la rivière, au-dessus de Joly, les lots seront aussitôt occupés, car déjà des colons sont venus se choisir des terres dans cette contrée, soit en se contentant de *plaquer* les arbres et d'y inscrire leur nom, soit en faisant un peu d'abattis. Le chemin de chantier de MM. Hamilton passe ici sur un terrain très-avantageux et un faible octroi suffira pour le rendre praticable pour les voitures à roues.

Ce compte rendu que je vous fait de ma visite dans la vallée de l'Ottawa, vous convaincra sans aucun doute, M. le Ministre, de l'importance du mouvement de colonisation qui s'y développe et de la nécessité de venir en aide aux courageux défricheurs que le révérend M. Labelle y a dirigés. Ils ont besoin de la protection du gouvernement, ils en ont besoin immédiatement. Un retard serait de nature à jeter le découragement parmi eux. Isolés dans la forêt, loin des centres, la plupart sans autre sortie que des chemins d'hiver, ils passeront vite de l'enthousiasme qui les remplit aujourd'hui au plus grand abattement, et un grand nombre d'entr'eux abandonneront leurs travaux, si des chemins ne sont ouverts, pour les relier aux vieux établissements.

Je vous sou mets un état des octrois que je crois nécessaire d'accorder cette année dans les townships que j'ai parcourus :

Lussier- Chemin Coutu.....	\$500 00
“ “ des Rivest.....	300 00
Doncaster et Chilton—Chemin de la rivière Dufresne..	400 00
Archambeault—Chemin allant au lac la Quenouille....	400 00
Howard—Chemin du lac St Joseph.....	800 00
“ “ “ Gémon.....	300 00
Wolfe— “ “ Quenouille.....	300 00
De Salaberry et Grandisson—Chemin Bellingham.....	300 00
“ “ “ Grandisson.....	300 00
Ponsonby—Chemin gagnant Amherst.....	1500 00
Amherst— “ Labelle.....	1000 00
Addington—Chemin du lac Rond.....	1500 00
Clyde—Jonction du chemin Bellingham.....	400 00
Clyde et Joly—Chemin de la rivière Rouge.....	1500 00
“ “ du lac Maskinonge.....	400 00
“ Bac sur la rivière Rouge.....	100 00
Total.....	\$10,000 00

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

J. O. FONTAINE,  
Directeur de colonisation.

N. B.—J'ai cru inutile d'entrer dans de grands détails sur les townships que j'ai parcourus, le guide du colon, publié par le département des terres de la couronne, et les écrits du révérend M. Labelle, contenant des renseignements très-exacts et très-complets que je ne puis que corroborer.

J. O. F.

## ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTES.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.	Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
Chicoutimi et Saguenay.....	Quai à l'Anse St Jean—Continuation des travaux. Les bateaux à-vapeur peuvent maintenant arrêter à l'Anse St Jean.....	600 00	Faustin Boivin.....
	Pont sur la rivière des Au'nets.....	146 00	Norbert Lavoie.....
	Pont sur la rivière au Sable—Balance due de l'année 1877-78.....	100 00	O. Brassard.....
	Chemin Archambeault—Continuation—Augmentation de la population dans les environs du chemin, 25 familles.....	900 00	N. Boucher.....
	Route Harvey—Continuation.....	90 85	T. Harvey.....
	Chemin St Urbain—Réparations et entretien d'hiver.....	100 00	A. Gagnon.....
	Chemin Price—Continuation—L'accroissement de la population dans les cantons Tremblay et Simard a été de 200 âmes cette année.....	200 93	Nérée Gravel.....
	Chemin Grandmont.....	70 00	R. Lindsay.....
	Route Ste Foye.....	400 00	H. Bélanger.....
	Route Demeilles—Continuation.....	400 00	do.....
	Route Parent—Continuation.....	200 80	do.....
	Chemin Otis—Continuation.....	400 00	Abel Bergeron.....
	Chemin Alma—Continuation—La population de St Joseph d'Alma s'est accrue de 101 âmes cette année.....	500 00	N. Rassignol.....
	Route St Louis de Métabetchouan—Augmentation de la population dans St Louis cette année, 150 âmes. La route ci-dessus conduit aux cantons DeQuen et Dablon, et près de 60 colons se sont rendus depuis un an.....	400 00	A. Vallée.....
	Route du lac à Beauhier—Continuation.....	100 80	R. Bouliane.....
	Chemin du lac St Jean—Réparations.....	255 00	.....
	Embranchement d'Hebertville au chemin du lac St Jean—Raccourcit de cinq lieues la distance entre Québec et Hebertville.....	300 00	A. Dumas.....
	Embranchement Vaehon.....	.....	.....
	Entretien du chemin du lac St Jean durant l'hiver 1878-79.....	1656 27	.....
	Route Robertval—Exploration, tracé et ouverture—Le conducteur prétend qu'il y a possibilité de créer une paroisse en arrière de Notre-Dame du lac St Jean.....	405 01	Théodule Bolduc.....

colonisation de 1ère classe durant l'année fiscale 1878-79.

Longueur du parcours des chemins après leur parachevement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'irrigation seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin terminée cette année.		Longueur de chemin terminée cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds.	M.	A.	\$	cts.
												200				
25		5		3			4			8		100	20			
6			8								8				1000	00
				2	1		14			2	1	16				
				1						1		4	5			
				1	4					1	4					
				1	14					1	14					
				1	24					1	24					
12				1	14		24			1	14					
12				2	18		74			2	18	119		18	250	00
12		3					2			3		20				
15					16		1				16	23				
9		9								9		63				
0			2	1	12					1	14	24	7	14	4000	00

## ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.	Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$ etc.	
Chicoutimi et Saguenay.— Suite.....	Chemin Albert—Continuation.....	481 98	Paschal Perron.....
	Chemin de la Pointe-aux-Pins.....	199 96	Prud Potvin.....
	Route du 2e rang de Jonquières à la Grande Décharge...	200 00	O. Brassard.....
	Route Honorat—Pas de rapport.....	100 00	do.....
	Parachèvement du pont Kaskouia, sur chemin Kinogami.	300 00	Jes Lebel.....
	Chemin des Mille Vaches au Saut au Cochon—Continuation.....	400 00	J. E. Barry.....
	Traverse d'hiver du Saguenay.....	25 60	F. Bouliane.....
	Pont de la rivière aux Canards—Les travaux ne sont pas terminés.....	500 00	F. Bourgoin.....
	Pont sur la rivière des Boudreau, dans Grandmont.....	100 00	H. E. Lindsay.....
	Chemin du 6ème rang de Jonquières à la rivière Chicoutimi.....	324 50	T. Rivierin.....
Charlevoix.....	Route de la concession Ste Marie, du Cap aux Oies, chemin de la Misère et route du pont, dans la paroisse des Éboulements.....	203 03	J. Eloi des Gagné.....
	Route St Louis et St Jean-Baptiste.....	75 00	Germain Lajoie.....
	Entretien du chemin St Urbain.....	16 72	J. Bouchard et H. Gagné.....
	Chemin St Urbain dans Ste Agnès—Réparations.....	33 40	François Maltais.....
	Embranchement de St Hilarion.....	200 00	Rioule Asselin.....
	Chemin St Urbain—Réparations.....	10 00	André Labbé.....
	Route du pied des Monts.....	25 00	Cha Girard.....
	Embranchement de Ste Agnès.....	199 52	Alexis Godreault.....
	Chemin de la concession St Joseph au chemin des Caps...	100 00	Gédéon Audet.....
	Route de la Petite Rivière au chemin des Caps.....	100 00	Auguste Racine.....
Montmorency...	Route de l'église de St Tite des Caps—Réparations.....	400 98	Pierro Duclou.....
	Chemin Laval, partie supérieure—Réparations.....	50 00	Wm Kenny.....
	Chemin Laval, partie inférieure—Réparations.....	49 70	Wm Brown.....
Québec.....	Chemin de la Misère—Pas de rapport.....	125 00	Jules Bouchard.....

colonisation de 1ère classe durant l'année fiscale 1878-79.—*Suite.*

Longueur du pareours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte, cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin finié cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Poids.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Picds.	M.	A.	\$ cts.
10			15	3	7		14			3	22	22	6	14	1400 00
4									14		14	52			
1	14			1	14		6			1	14	100			
												262			
17		17			25					17	25	60			
2	8			2	8					2	8	40			
			5		19		10					24	8		400 00
2	24		24									24			
								34	14	34	14	173			
8							4	8		3					
		1	12							1	12	18			
3		2					5			2			1		400 00
3				1	14					1	14	80			
6	9							6	9	6	9	66			
								1	14	1	14				
								1		1		24			

## ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.	Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$ cts.	
Portneuf.....	Chemins dans Chavigny et Montauban. M. Ricard a en outre fait construire un bac sur la décharge du Se portage.....	898 75	Joseph Ricard.....
	Chemin et pont de la rivière Ste Anne.....	99 24	Théophile Langlois....
Saint-Maurice..	Chemin entre le lac des Pins et la paroisse St Elie. L'ouverture de ce chemin est très-nécessaire pour l'établissement du canton Belleau, situé au-dessus de Cuxton.....	400 00	Révd F. Verville.....
	Route Shawenegan—Continuation.....	200 00	Frs Juneau.....
Argenteuil.....	Chemin à travers le Gore—Pas de rapport.....	99 58	George Hamilton.....
Argenteuil et Ottawa.....	Chemin Morin.....	280 35	Avila Belisle.....
	“ Howard.....	289 05	Vital Mathieu.....
	“ Labelle.....	466 85	Avila Belisle.....
	“ dans Clyde.....	400 00	Zéph Goddin.....
Pontiac.....	Chemin des deux côtés de la rivière Coulonge—Continuation.....	200 00	Thomas Bryson.....
Gaspé.....	“ de la rivière au Renard.....	250 00	Joséph Dufresne.....
	Route de Tourelle.....	200 00	Alphonse Sasseville..
	“ de l'Anse à Goémon.....	146 00	Bruno Dionne.....
	“ “ à Griffon, au chemin de la rivière au Renard—Contribution locale : \$30.00.....	114 50	Hilaire Robinson.....
	Chemin de l'Anse aux Cousins.....	50 00	James Coffin.....
	“ Maritime—Réparation des ponts entre l'Anse au Vallon et le Grand Etang.....	50 50	Joseph Dufresne.....
	“ du 2e rang d'Irishtown.....	10 00	John Gorman.....
	“ de Déblaiement des deux côtés d'un pont sur ce chemin.....	100 00	Alph Latereur.....
	Pont sur la rivière Mont Louis—Contrat pour un montant de \$1400.00. Travaux non terminés.....	340 00	Louis Prévost, A. G Sasseville, entrepreneurs.....
	Route dans la Grande Rivière pour atteindre les terres de la couronne ou route de l'Anse au Loap.....	150 00	Jos Béliveau.....
	Chemin des Falls et des Canes de Roches—Réparé en différents endroits.....	100 00	William Arbour.....



## ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTES.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.	Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$ cts.	
Gaspé.— <i>Suite.</i>	Chemin du Cap des Rosiers.....	110 00	Henry Bond.....
	“ du Petit Pabos.....	148 75	Donald McNeil.....
	“ Pont Pabos (travaux additionnels)—Balance sur travaux faits en 1872-73.....	27 59	Jos Oct Boucher.....
	“ dans Newport.....	154 50	Jos Grenier.....
	Pour distribution des grains de semence dans Ste Anne des Monts—Octroi de l’an dernier.....	5 00	J. Alph Sasseville.....
Rimouski.....	Route du moulin (St Moïse).....	199 70	G. St Arnaud.....
	Route conduisant au canton Awantjish—N. B. Neuf familles nouvelles se sont établies dans St Moïse cette année.....		do.....
	“ Tartigon.....	150 00	Vilbon Gosselin.....
	“ St Urbic—N. B. 60 lots ont été pris sur ce chemin cette année.....	250 00	Ant St Laurent.....
	“ Chauveau, dans St Gabriel. Il est indispensable de terminer immédiatement cette route jusqu’au 2e rang du canton Massé où se trouvent établis plusieurs colons.....	218 35	Elzéar Pelletier.....
	“ St Fabien.....	400 00	Vital Roy.....
	“ St Mathieu—Reconstruction d’un pont.....	300 00	Théop Lèvesque.....
	Pont sur la rivière Matane—Ce pont a 120 pieds de longueur et repose sur des enges de 30 pieds de hauteur. Il n’est pas terminé.....	250 00	Chs Trudeau.....
	“ des Méchins—Réparations.....	342 54	Alex Fraser.....
	Route St Denis—1e et 5e rangs.....	149 86	J. B. Lebel.....
	“ Savard.....	145 10	Jos Gagnon.....
	“ entre St Gabriel et Neigette.....	100 00	Basile Ouellet.....
	“ de Sto Angèle. Neuf canadiens sont revenus des Etats-Unis dans le cours de l’année.....	100 00	H. Martineau.....
	Pont du Ruisseau à Sem—Réparations.....	21 00	Alex Fraser.....
Témiscouata.....	Route des Trois-Roches—\$40.00 ont été fournis par les contribuables en journées de corvées.....	250 00	O. Morency.....
	“ de la rivière Mariacaïche ou route Denonville.....	100 00	Pierre Ouellet.....

colonisation de 1<sup>ère</sup> classe durant l'année fiscale 1878-79.—*Suite.*

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'entretien seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds.	M.	A.	\$ etc.
2					16						16		8	14	1500 00
1	2											136			
1	4			1						1					
1	21			1	10					1	19	99			
1	9		26								26	100			
12		2	10							3	10		3	20	500 00
3		1	6		14		31			1	20		4		2000 00
15		2	3							2	3				
9					27		53				27	25	7		3060 00
												450			
												120			
6			25		8		5			1	5	75	4		560 00
8					18						18				
6	14				3		1				3		3		300 00
3					8		3				8	10	2	21	800 00
2	14		18		24		8			1	14	30	1	18	75 00
22				1	8		2			1	8	8			

## ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.	Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$ cts.	
Témiscouata.— <i>Suite</i> .....	Chemin Taché dans Demers et Hocquart—Réparations—L'augmentation de la population sur le chemin depuis un an a été de 171 âmes.....	97 25	J. Morin.....
	Redressement du chemin Taché, situé sur la propriété de M. E. Pelletier à Fraserville.....	20 00	Chs Morin.....
Kamouraska....	Chemin St Alexandre—Réparations—Vingt colons se sont établis cette année dans Pohenégamooke.....	441 61	François Ouellet.....
L'Islet.....	“ Taché—Réparations à l'est de la route Elgin.....	60 00	Narcisse Pelletier.....
	“ Arago.....	399 94	Arthur Bernier.....
	Route Elgin, entre St Pamphile et la chapelle de St Benoît—Augmentation de la population : 8 familles.....	200 00	Urbain Roy.....
	Chemin Elgin, entre St Pamphile et Ste Perpétue—Réparations.....	230 95	Pierre Miville.....
	Route de la Traverse, dans le canton Fournier.....	49 50	Alfred Lord.....
	“ Caron, dans le Rang A, de Lafontaine.....	49 27	John Fortin.....
	“ de la Traverse, du côté de la route Elgin—Contribution locale : \$123 00.....	123 00	Cyprien Pelletier.....
	Chemin Taché, en arrière de St Cyrille.....	50 00	Charles Mercier.....
	Pont sur la Rivière Noire—Les piliers sont maintenant terminés—Il est important de terminer la superstructure de ce pont le plus tôt possible. Ce pont aura 330 pieds de longueur.....	196 79	Zcél Vaillancourt.....
	Pont de la décharge du Lac Clair—Chemin Taché—Réparé.....	30 00	Clément Bois.....
Montmagny....	Route de l'Anse à Gilles—Continuation—Six familles sont maintenant établies à l'extrémité du chemin, dans Patton.....	600 00	Anthime Guimond.....
	Chemin Beau lieu.....	399 60	F. X. Fournier.....
	“ Sirois.....	500 00	Hubert Pelchat.....
Belleville.....	Route de l'église d'Armagh, au chemin Sirois—Augmentation de la population dans Armagh : 25 familles dont 5 sont revenues des Etats-Unis.....	100 00	J. B. Boulanger.....
	“ de la chapelle d'Armagh, au chemin Sirois.....	100 00	Lizotte Théberge.....
	“ du Lac, dans St Margloire.....	200 00	Nicolas Pouliot.....

colonisation de 1ère classe durant l'année fiscale 1878-79.—*Suite.*

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année ou chemin d'ouvrir seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin finie cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Pieds.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachèver.		Coût probable.
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.		M.	A.	\$ cts.
							5	1	19	1	19				
									17		17				
							20		20		20				
13			19				3				19	58			1200 00
							3½	1	14	1	14	49			
								1	17	1	17				
9			16								16		5		
					9						9	12			
9					21½						21½	12			
					9						9				
17		1			5				8		6	42			
21					16					16	1	4	16	5	3500 00
20					1	7					1	7	30	7	4000 00
6	14				6½				1½		6½	3			
												6	6		
	18		2		16						18	17			

## ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.	Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$ cts.	
Bellechasse. — <i>Suite</i> .....	Route de Pain sec, dans Buckland.....	100 00	Théodule Rouleau.....
	Chemin Mailloux et route de la Grillade.....	248 73	Louis Turgeon.....
	“ de la Fourche du Pin.....	200 00	Lizotte Théberge.....
	Route de la Rivière Noire, dans Armagh.....	250 00	I. B. Boulanger.....
	“ St Charles, dans St Magloire.....	150 00	Nicolas Pouliot.....
	Réparations du chemin Mailloux.....	50 00	do do.....
Dorchester.....	Chemin Watford, entre le 8e et le 9e rang.....	179 70	Charles Morin.....
Beauce.....	“ Price et Bull's Head—La population dans Lambton s'est accrue de 25 colons cette année.....	340 15	Damasc Robert.....
	“ Broughton centre.....	400 00	Philéas Lessard.....
	“ “ —Contribution locale: \$150.00.....	50 00	Révd B. C. Guy.....
	“ Shenley.....	260 00	Célestin Jacques.....
	“ des 4e et 5e rangs de Forsyth—La population dans Forsyth s'est accrue de 90 âmes cette année.....	200 00	Révd M. Desruisseaux.....
	Route de Jersey—Pas de rapport.....	74 50	Michael Cahill.....
	Chemin Ditchfield.....	200 00	Révd. M. Cousineau.....
	“ Aylmer.....	197 23	Ignace Royer.....
	“ Langevin.....	197 96	Alex Morrissette.....
	“ de Jersey au Lac Mégantic.....	149 93	F. Champagne.....
	“ “ —Pas de rapport.....	149 80	Léger Quirion.....
	“ Bull's Head.....	231 99	Charles Gagnon.....
	“ de St Ephrem de Tring dans Adstock.....	200 00	Olivier Rodrigue.....
Mégantic.....	“ dans les 6e et 7e rangs de Thetford—Contribution locale: 200 journées de travail.....	200 00	J. L. Marcotte.....
	“ dans Ste Sophie d'Halifax.....	75 00	Ers Robitaille.....
	“ des 7e et 8e rangs d'Ireland.—Pas de rapport.....	75 00	David Lemay dit Poudrier.....
	“ Adstock.....	150 00	W. J. Ward.....
	“ Upper Ogden, dans Thetford.....	74 98	James Savage.....

colonisation de 1ère classe durant l'année fiscale 1878-79.—*Suite.*

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'ouvrir seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin finié cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Poats.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds.	M.	A.	\$	cts.
1	8				10						10	22		26	300	00
				1	12		2			1	12	85				
					6						6	6				
1	10		2		11½		4				13½	12				
					7½		1½				7½	50				
							1		6½		6½					
		1	25							1	25		2		600	00
8	14				21½		8				21½	56	7	20	2500	00
							1	4		4						
6	4				23		3				23					
3	22				20		1				20		1	14	400	00
		1	7	1	21					3		72				
5			14		8						22	12	3		600	00
45			6		16½			1	15½	1	15½				7000	00
											22½	44	28			
8	14	8								8						
					20		2				20	180	1	16	400	00
11			24		18		3			1	14	12	6	14	2000	00
								2		2		25				
21				1	14		1			1	14	72	9			
								2		2		12				

## ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTES.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.	Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$ cts.	
Richmond et Wolfe.....	Chemin Price et Bull's Head.....	520 00	Révd P. B. Champagne.....
	“ entre Gosford et le village Disraeli—Exploration.....	50 00	J. B. Richard.....
Compton.....	“ dans Chesham—Pas de rapport.....	199 35	Révd G. Talbot.....
Stanstead.....	“ Magog à Kateville.....	125 00	S. Hoyt.....
	“ “ “.....	125 00	S. B. Call.....
	“ Welsh, allant de Hereford à travers Barford—Pas de rapport.....	250 00	Orin M. Moulton.....
Drummond et Arthabaska..	“ entre South Durham et Lisgar.....	150 00	Henry Woodburn.....
	“ de la Gare de Danby au canton Acton.....	99 10	Dennis Donovan.....
	“ dans le 12 <sup>e</sup> rang de Grantham.....	200 00	Patrick Doré.....
	“ entre Wickham et Durham.....	46 71	John McCaig.....
	“ du 5 <sup>e</sup> rang d'Arthabaska.....	97 06	Pierre Bernier.....
	Total.....	30781 07	

Département de l'Agriculture et des }  
Travaux Publics. }

Québec, 30 juin 1879.

colonisation de 1ère classe durant l'année fiscale 1878-79.—*Suite*

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds.	M.	A.	\$	cts.
				1			2			1		12				
5								1	14	1	14					
5								1	7	1	7	36				
10		1	14							1	14	22				
7		1								1			6			
7				1	2					1	2		2			800 00
8								3	14	3	14					
				1	4		5			1	4					
		79	20½	74	4	6	17	92	18½	246	25	5559				

J. O. FONTAINE,

*Directeur de colonisation.*

## ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.	Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$ cts.	
Chicoutimi et Saguenay.....	Ponts sur chemin du Lac St Jean. (Voir tableau de 1ère classe).....	130 72	
	Route du Bonhomme Thom—L'ouvrage a été fait sous le contrôle du conseil municipal de Chicoutimi. L'octroi ci-contre étant accordé à titre d'aide.....	290 00	Jean Boivin.....
	Entretien en hiver de la traverse du Saguenay pour maintenir les communications entre Tadoussac et le chemin de la malle à l'ouest du Saguenay.....	50 00	F. Boulianne.....
Charlevoix.....	Chemin Callières—Pont et diverses réparations.....	50 00	Révd F. Cinq Mars..
	Chemins dans les Eboulements. (Voir tableau de 1ère classe).....	160 70	J. Eloi de Gagné.....
	Chemin St Urbain—Entretien.....	292 00	
	“ “ “.....	50 00	
Montmorency..	Pont Bacon—Ouvrages extra. Octroi Législatif: \$800.00.	45 00	D. Tremblay.....
	Route St Tite—Balance due. (Voir tableau de 1ère classe.)	10 00	P. Ducloux.....
Québec.....	Pont Valcartier—Réparations.....	6 50	C. S. Wolf.....
Maskinongé....	Chemin de St Didace.....	300 00	J. A. Malo.....
	“ du côté est de la Rivière-du-Loup—Depuis un an la paroisse de St Alexis qui renferme partie de Hunterstown et de De Calomes a augmenté de plus de 100 Ames.....	300 00	Narcisse Perreault...
Argenteuil.....	“ allant d'Argenteuil à Morin.....	200 00	G. Hamilton.....
	“ Harrington.....	150 00	G. Moncriff.....
Ottawa et Argenteuil.....	“ Labelle. (Voir tableau de 1ère classe).....	32 57	Avila Belisle.....
Ottawa.....	“ de Montebello à Suffolk—Pas de rapport.....	256 47	A. Quesnel.....
Gaspé.....	“ conduisant au 2e rang, à l'est de la petite rivière, dans Grande Rivière.....	100 00	Peter Sheehan.....
	Pont Pabos. (Voir tableau de 1ère classe).....	197 81	J. O. Boucher.....
Témiscouata...	Route du Cabano, dans N.-D. du Détour du Lac.....	99 20	P. Cloutier.....
	“ “ dans St Louis du Ha! Ha!.....	99 10	O. Grenier.....
	“ du Dégelé.....	48 15	F. Dumont.....
	Pont sur la rivière Mariacaiche—Aide accordée à la municipalité pour la reconstruction de ce pont.....	150 00	Conseil municipal de St Eloi.....



## ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de

COMTÉS.	CHEMINS ET PONTS.	Montant payé.	Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$ cts.	
Drummond et Arthabaska et Bagot.....	Route Dufresne—Contribution locale : 100 journées de travail.....	200 00	J. L. Pagé.....
	" du 4e rang d'Arthabaska—Contribution locale : environ \$100.....	100 00	L. Larocbe.....
Chemin du Lac St Jean.....	Gardo des camps—Voir tableau de 1ère classe.....	216 25	} \$505.25 .....
	Surveillance de ce chemin pendant l'hiver, et déviation par M. Moïse Vaehon.....	158 00	
	Indemnités pour divers accidents arrivés aux voyageurs l'automne dernier.....	86 00	
	Frais de voyage à St Prime, par M. Vaehon pour secourir les colons nouveaux.....	20 50	
	Quatre minots de grains (lentilles) à M. Vaehon, pour les faire semer auprès du camp Picoba sur le chemin du Lac St Jean.....	24 50	
	Total.....	3873 57	

Département de l'Agriculture et des }  
Travaux Publics. }

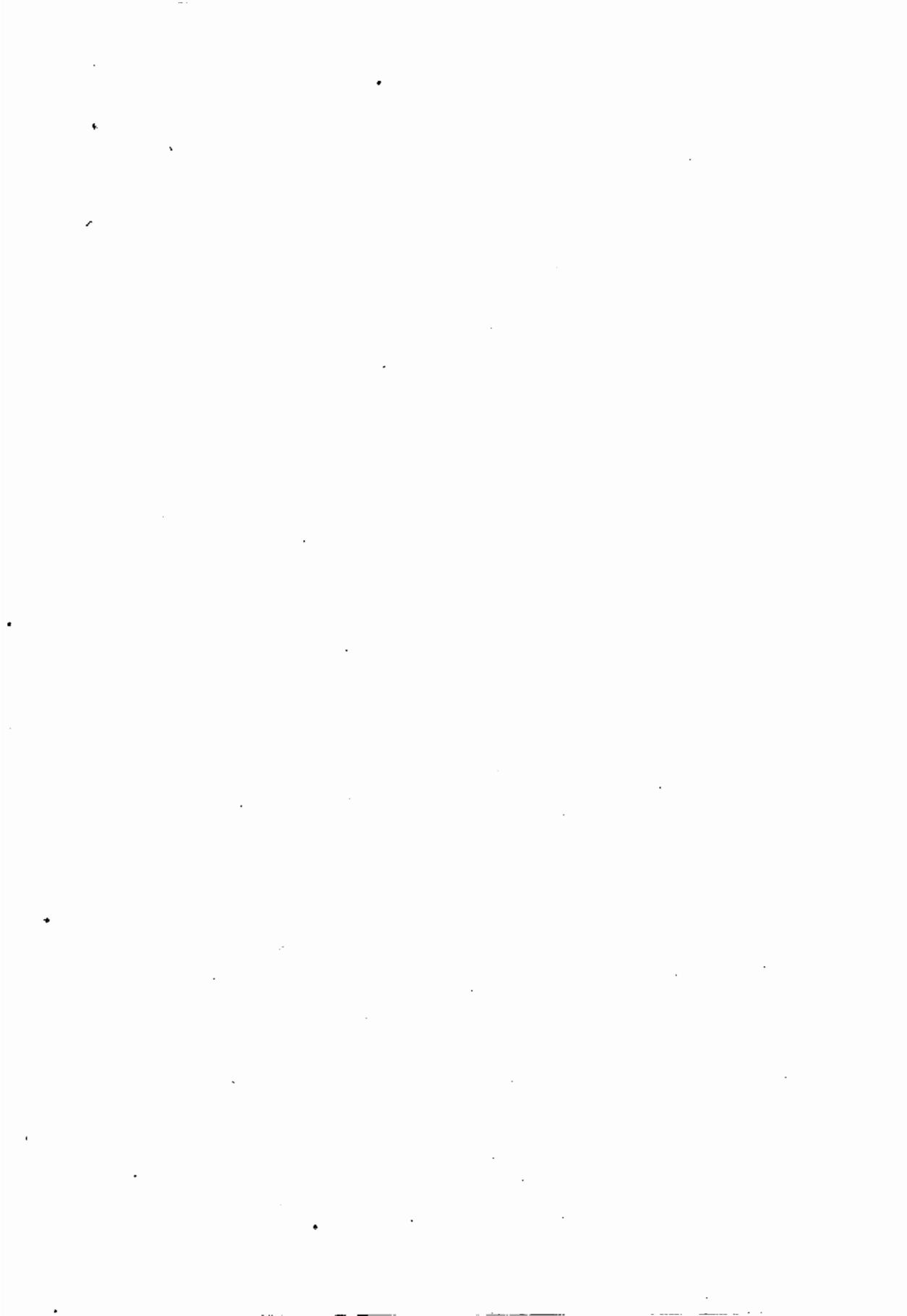
Québec, 30 juin 1879.

colonisation de 2e classe durant l'année fiscale 1878-79.—*Suite.*

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin finié cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds.	M.	A.		\$
2			15		15					1	2	50				
	21				24		4				21	20				
		2	2	5	22		7	6	7	14	3	124				

J. O. FONTAINE,

*Directeur de colonisation.*



---

---

APPENDICE N<sup>o</sup> 3

---

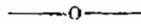
ARTS ET MANUFACTURES

---

---

## LISTE DES MEMBRES DU

## Conseil des Arts et Manufactures de la Province de Québec.



L'honorable commissaire de l'Agriculture et des Travaux publics, l'honorable secrétaire provincial et le surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, et messieurs

L'abbé Octave Audet.....	prêtre, <i>président</i> ....	Bergerville.....
Louis Côté.....	manufacturier .....	St Hyacinthe.....
J. Ferdinand Peachy.....	architecte.....	Québec .....
Guillaume Bresse.....	manufacturier .....	" .....
Hyacinthe Beauchemin..	" .....	Sorel.....
J. Baptiste Normand.....	constructeur ....	Trois-Rivières.....
James Stewart.....	imprimeur-éditeur.....	Montréal.....
Henry Lyman.....	manufacturier.....	" .....
William Clendenning....	" .....	" .....
Napoléon Bourassa.....	artiste .....	" .....
Joseph Rielle.....	architecte.....	" .....
Cyrille Duquet.....	mécanicien .....	Québec.....
Adam Darling.....	marchand.....	Montréal.....
James Howley.....	constructeur .....	" .....
Timothy Fogarthy.....	manufacturier.....	" .....
F. Wollrston Thomas...banquier .....	" .....	" .....
Louis Dupont.....	manufacturier .....	Portneuf .....

---

# RAPPORT ANNUEL

DU SECRÉTAIRE DU

## CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC,

AU SUJET DES TRAVAUX DU DIT CONSEIL, DURANT L'ANNÉE EXPIRANT  
LE 12 MAI 1879.

---

*Au Conseil des Arts et Manufactures  
de la Province de Québec.*

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures, au sujet des travaux du dit conseil, durant l'année expirant le 12 mai 1879.

Durant l'année qui vient de finir, il y a eu cinq assemblées régulières du conseil et dix-neuf assemblées du comité des bâtisses.

Les archives du conseil ont été tenues en langue anglaise et en langue française, et vû que les minutes contiennent toutes les procédures en détail, je ne mentionnerai ici que les principales questions qui ont été traitées durant l'année.

Un comité a été choisi dans le but de prendre les mesures nécessaires pour garantir le montant du déficit de M. Woodley ; une réclamation fut faite contre ses biens et le conseil a reçu la somme de \$140,00, et l'on s'attend à toucher prochainement un autre dividende. La démission de M. Woodley comme membre du conseil a été transmise au gouvernement dans le cours du mois d'août dernier.

Vers le commencement de l'année dernière, sur la représentation de ce conseil à l'Honorable Surintendant de l'Instruction Publique, exposant que l'enseignement du dessin adopté par le Conseil de l'Instruction Publique n'était pas suivi dans l'Ecole des Frères à Saint Henri—une correspondance fut entamée entre le surintendant d'une part et les directeurs de l'école d'autre part, au sujet de cet incident ; mais le conseil n'en connaît pas encore les résultats.

Durant l'année, le comité nommé à cette fin a fait rapport, qu'après un examen attentif, il avait approuvé la traduction du manuel de dessin pratique pour l'usage des instituteurs des écoles primaires, en même temps que les copies et modèles pour l'usage des élèves. Cet ouvrage a été imprimé pour être distribué par le département de l'Instruction Publique.

La brochure imprimée pour être distribuée à l'exposition de Paris, au sujet des travaux de ce conseil et sur les progrès de l'instruction technique dans cette province, a été expédiée à Paris en juin dernier, et distribuée par les soins de M. A. E. Archambault, du département de l'Instruction Publique ; 2,000 copies en langue française et 1,500 en langue anglaise, furent ainsi distribuées.

L'école des Arts de Trois-Rivières étant fermée pour des causes incontrôlables, durant la saison de 1877-78, une requête signée par un grand nombre de personnes fut présentée au conseil l'année dernière, demandant qu'elle fut réouverte durant cette saison ; on fit droit à cette requête, et une appropriation fut votée, et j'ai le plaisir de constater que l'école a eu un succès réel sous tous rapports ; l'assistance des élèves étant plus considérable qu'à aucune année précédente d'enseignement.

“ La question du Palais de Cristal, qui a été pendant plusieurs années un sujet d'embarras et de dépenses pour ce conseil, a été réglée d'une manière définitive, après un long débat avec l'Institution Royale pour l'avancement des connaissances, ” quant au droit de propriété. C'est avec plaisir que le conseil déclare aujourd'hui que la question a été réglée d'une manière amicale. Les bases du contrat sont comme suit : Comme chacune des parties réclamaient des droits à la propriété, chacune a été déchargée de ses obligations antérieures relatives à la dite propriété.

“ La propriété a été donnée à ce conseil et le collège McGill lui a aussi payé la somme de deux mille cinq cents piastres pour couvrir les frais judiciaires.

“ Comme il fallait enlever le bâtiment immédiatement (avant le 1er octobre 1878), le gouvernement donna un contrat pour le transport des matériaux sur le terrain de l'exposition à Mile End ; l'ouvrage fut complété dans le temps requis.

“ On prit des mesures sans délai pour la reconstruction des bâtiments et le site fut désigné.

“ Peu de temps après, il y eut un changement dans le personnel du conseil ; et aussitôt après la première assemblée pour l'élection des officiers on fit des efforts pour faire construire de suite les édifices, car autrement ces matériaux auraient pu se détériorer grandement durant l'hiver.

“ Le 22 novembre, le président, accompagné de l'honorable H. G. Joly, premier ministre, se présenta devant le comité des finances de la cité de Montréal, afin d'obtenir, s'il était possible, l'octroi voté par la cité pour

“ l'érection permanente des bâtisses de l'exposition ; le résultat de cette  
“ entrevue fut très-satisfaisant ; le comité ayant consenti de payer à mesure  
“ que les travaux de construction progresseraient.

“ Dès ce moment, toute la responsabilité de cet édifice fut placée dans  
“ les mains du conseil par le premier ministre, et dans l'assemblée du  
“ conseil, tenue le 8 octobre, les arrangements faits pour tout ce qui concer-  
“ nait les édifices, furent placés entre les mains du comité de Montréal.

“ A une assemblée du comité de Montréal, tenue le 11 décembre, il fut  
“ nommé un comité de “ construction,” et il fut décidé de procéder sans  
“ délai, à l'érection de l'édifice. Les plans furent mis entre les mains de  
“ M. J. W. Hopkins, architecte, le transept fut allongé et la toiture baissée,  
“ par l'enlèvement de la galerie supérieure.

“ Les plans ayant été approuvés par le comité, on demanda des soumis-  
“ sions, et après quelque temps le contrat fut accordé à M. A. G. Wish, pour  
“ la somme de quinze mille piastres.

“ Les travaux furent commencés de suite, et l'édifice est à peu près com-  
“ plété maintenant. On a reçu la somme de cinq mille piastres de la cité  
“ de Montréal et ce même montant a été payé au contracteur.

“ Cet édifice est spacieux, et très-bien adapté aux besoins d'une expo-  
“ sition,—les transepts ont été finis en briques, et l'on a fait un nouveau  
“ plancher et une nouvelle toiture. Les dimensions du nouvel édifice sont  
“ comme suit : corps principal, 180 pieds de longueur, 80 pieds de largeur  
“ et 72 pieds de hauteur. Les deux transepts ont chacun 80 pieds de  
“ longueur sur 60 pieds de largeur ; donnant à l'édifice une longueur totale  
“ de 240 pieds.

“ Cet édifice est admirablement bien situé pour une exposition, c'est  
“ un monument qui fait l'orgueil de ce conseil et de la province.

“ Durant le cours de cette année le gouvernement a fait agrandir  
“ considérablement le champ de l'exposition, à Mile End, et afin d'en venir  
“ à un entendement clair et distinct quant au droit de propriété et de con-  
“ trôle de ce terrain, sur lequel l'édifice est construit, un comité composé de  
“ Messieurs J. Stewart, W. Clendenning, A. Darling et C. Duquet, a eu  
“ une entrevue avec l'honorable Premier Ministre de Québec, le 10  
“ décembre, accompagné d'une députation des membres du Conseil d'Agric-  
“ culture.

“ Le résultat de cette entrevue a été très-satisfaisant ; le conseil ayant  
“ acquis le droit exclusif et la jouissance d'une partie du terrain de l'expo-  
“ sition, savoir : 450 pieds sur 400 pieds, ainsi qu'une entrée de 50 pieds de  
“ largeur, des deux côtés du terrain en ligne avec le centre de l'édifice.”

Une requête a été présentée au gouvernement, lui demandant un titre  
notarié d'une portion du terrain de l'exposition (450 pieds par 600 pieds)

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BONAVENTURE N° 2. 1871,

J. MEAGHER, *Président.*  
 J. FRASER, *Vice-Président.*  
 MANN & MEAGHER, *Sec.-Trésorier.*

ETAT DES RECETTES ET DES DEPENSES.

RECETTES.		DEPENSES.	
\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....			
2. Souscription des Membres suivant liste détaillée.....	60	235	00
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	366	150	00
4. Pour l'usage des animaux de la société, savoir: Chevaux..... Faucaux..... Bœufs..... Vétails.....		36	00
5. Prix d'entrée pour concours.....	11	12	00
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....		51	00
7. Droit de vendre sur le terrain.....		7	00
N. B.—Montant des Souscriptions reçus à compte de l'année prochaine, (1872.) Donations, etc.....	33	6	20
	84	23	00
	558		
Balance en faveur du Secrétaire.....	1		
Total.....	560	560	39

N. B.—La balance en cui-se en 1870 \$119.36 n'a pas été rapportée sur cet état.

(Signé,) J. MEAGHER, *Président.*

ANGUS FIRTH, *Sec.-Trés.*

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BROME, 1871.

J. BURNER, *Président*,  
 E. A. DYER, *Vice-Président*,  
 Jos. LEFEBVRE, *Sec.-Trésorier*.

ETAT DES RECETTES ET DES DEPENSES.

RECETTES.		DEPENSES.	
\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en main 1870.....	29	46	
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	261	00	60
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	619	00	00
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir.....	12	30	50
Chevaux.....			
Taureaux.....			
Bœufs.....			
Béliers.....			
Vérais.....			
5. Prix d'entrée pour concours.....			
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'Exposition.....	30		50
7. Droit de vendre sur le terrain.....			
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1872.).....	10	00	00
Total.....	942	46	
Balance due par la société.....			64
Total.....	\$943	10	
			10

(Signé) E. A. DYER, Président,

Jos. LEFEBVRE, Sec.-Trésorier.

---

Ayant lieu de croire que des demandes seront faites pour l'établissement de nouvelles écoles et considérant que les bâtisses de l'exposition nécessiteront des dépenses plus qu'ordinaires, le conseil aura besoin d'un octroi additionnel l'année prochaine pour remplir la mission qui lui est dévolue.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

(signé) S. C. STEVENSON, B. A.  
Secrétaire.

Montréal, 12 mai 1879.

— 000 —

---

---

RAPPORT  
DU DIRECTEUR DES ÉCOLES  
POUR LA SAISON DE 1878 ET 1879

---

*Au Conseil des Arts et Manufactures  
de la Province de Québec.*

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comme directeur des écoles d'art et de dessin, sous le contrôle du conseil.

Durant le cours de l'année, douze écoles ont été tenues, dans les endroits ci-après nommés, viz. : Montréal, Québec, Lévis, New-Liverpool, Sherbrooke, Trois-Rivières, Sorel, Saint-Henri, Saint-Hyacinthe, Hochelaga, Granby et Huntingdon.

Nombre total des élèves, 1,482 ; augmentation sur l'année précédente 152.

J'ai visité toutes ces écoles, cette année, et j'ai l'honneur de faire rapport au sujet de chacune d'elles.

Le résultat général est très-satisfaisant ; toutes nos écoles pourraient être améliorées sous bien des rapports, mais il ne faut pas oublier que cet essai d'enseignement industriel n'est qu'à son début dans cette province, et il ne faut pas se plaindre si les résultats ne répondent pas aux espérances entretenues.

Les dessins, dans les diverses écoles, font preuve de capacité et d'une application soutenue. Cependant, le défaut d'un système uniforme d'enseignement simultanément suivi dans toutes nos écoles, amoindrit jusqu'à un certain point le résultat pratique de nos efforts.

Notons avec satisfaction, que d'année en année, nos écoles fournissent des preuves de progrès sensibles en même temps que de leur utilité, qu'elles s'affirment ainsi de plus en plus et qu'on leur porte un plus grand intérêt que jamais.

En plaçant, comme on l'a fait cette année, les écoles de district sous la surveillance d'un comité de direction composé des principaux citoyens qui

s'intéressent au développement de l'instruction, on a fait une innovation dont les effets sont très heureux. Cette mesure garantit à nos écoles un support plus général dans certaines localités; et même dans des districts où résident des membres du conseil, la coopération des notables a grandement contribué à augmenter l'assistance à l'école.

Je crois devoir recommander, dans toutes les localités où il existe des écoles, la formation de comités à qui serait confié la direction des dites écoles.

Par ce moyen, l'assistance des élèves serait plus grande, et ce qui vaut mieux, l'attention générale s'éveillerait sur l'importance de l'œuvre entreprise par ce conseil, lorsqu'il s'efforce de répandre l'enseignement industriel parmi les classes ouvrières.

Il faut signaler un autre progrès dans l'établissement d'une classe de jeunes filles à l'école de Montréal. Il en était question depuis un certain temps, mais vu que le projet paraissait quelque peu risqué, le conseil en avait ajourné la réalisation. Aujourd'hui, cette classe est régulièrement en exercice.

Les résultats obtenus, cette année, à l'école de Montréal, dépassent toute attente, et je puis affirmer sans crainte qu'il n'est aucune de nos classes qui promette plus pour l'avenir. Dans la classe des jeunes filles, on constate proportionnellement plus d'aptitude pour le dessin que dans aucune autre classe.

Il faut espérer que cette classe sera maintenue l'année prochaine. Je suis convaincu qu'elle formera le noyau d'une école des arts, de femmes, à l'instar de ces écoles si brillantes dont s'honorent les cités de New-York, Boston et Philadelphie. L'importante affaire consiste à s'assurer des services de professeurs capables;—on a eu cet avantage à Montréal, mais je ne recommanderais pas l'établissement d'écoles de femmes dans d'autres localités, sauf qu'il y en aurait un besoin urgent et dans le cas où l'on pourrait avoir un professeur émérite. Je fais cette observation, parce que nos écoles ont pour but d'enseigner la classe ouvrière plutôt que les dames.

Le cours de cinq lectures qui a été donné à l'école de Montréal est encore un nouveau progrès. Ces lectures avaient pour objet "les beaux arts appliqués à l'industrie," et ont été bien suivies. C'est une amélioration indéniable, et il serait à désirer que le même système fut adopté dans toutes nos écoles. Outre ce cours de lectures, il serait désirable que les professeurs donnassent plus fréquemment des leçons orales afin de gagner du temps et de prêter un cachet d'uniformité aux travaux des écoles.

Pareille méthode serait surtout profitable dans les classes des commençants; ils apprendraient ainsi tous ensemble les termes généraux de dessin et les définitions géométriques, et étant ainsi préparés, le professeur pourrait leur dicter les dessins d'un plan géométrique, ligne par ligne. On arrive par là à la valeur précise des termes et à une plus grande célérité dans les exercices des élèves.

Je prépare en ce moment des travaux de ce genre pour nos classes de l'année prochaine.

L'exposition publique de dessins que nous avons faite dans plusieurs de nos écoles, à la fin du cours, cette année, mérite aussi quelque attention.

Dans Montréal, Québec, Huntingdon, Sherbrooke et Trois-Rivières, les expositions de ce genre ont eu un excellent effet et ont été visitées, durant l'hiver par un grand nombre de personnes. A chacun de ces endroits l'exposition a été un succès et a mérité les plus grands éloges de la part des visiteurs.

Au sujet de l'exposition de l'école de Québec, un journal fait observer que : " l'école des arts a très-bien réussi, que les progrès qu'on y constate " durant les derniers cinq mois d'étude sont réellement étonnants."

Au sujet de l'exposition faite par l'école de Montréal, un autre journal dit : " Toute personne qui assistait jeudi soir, à la clôture du cours de " l'école des arts et dessin, ne pouvait s'empêcher d'avouer que le Conseil " des Arts et Manufactures de la province de Québec accomplit une œuvre " noble et excellente. Chacun se rappellera longtemps avec les élèves les " heureuses circonstances de cette soirée. L'exposition qui vient d'avoir " lieu à la clôture de cette première année d'enseignement, dans les magni- " fiques salles de l'école, au No. 59 de la rue St Jacques, donne un crédit " considérable aux professeurs comme aux élèves, comme l'attestent les " dessins, peintures et modelages ; il existe là des talents qui, développés " dans une juste mesure sont destinés à une renommée enviable, dans un " avenir prochain." Des remarques non moins flatteuses ont été publiées par la presse au sujet des autres écoles.

Ces expositions publiques des travaux des élèves devraient avoir lieu dans toutes les écoles ; elles ont un excellent effet et servent non seulement à stimuler les élèves, mais encore à éveiller l'intérêt public.

Les ouvrages de nos écoles qui ont figuré à l'exposition de Paris en 1878, ont été admirés et ont fait apprécier les grands mérites de ce conseil. Ce succès est d'autant plus remarquable qu'il couronne la première exposition de ce genre tentée par le Canada en pays étranger, et on en a reconnu la valeur par la récompense d'une médaille de bronze. Les morceaux présentés ont été fort appréciés, et eussent remporté de bien autres suffrages, si au lieu d'avoir été fait d'après de simples copies, la plupart des dessins eussent été reproduits d'après le modèle même.

Dans une exposition de ce genre où les collections de dessins de toutes les principales écoles des arts du monde entier envoyaient leurs travaux, une récompense de la nature de celle que nous avons reçue est la preuve la plus évidente que nos écoles sont dans la bonne voie.

Durant l'année on a tenu dans toutes les écoles des registres de présence pour chacune des classes ; des rapports mensuels nous ont été

---

transmis régulièrement, outre le rapport annuel contenant le résumé des opérations de l'année d'enseignement.

Le système des réquisitions mensuelles pour les dépenses de chaque école a eu de bons résultats ; je crois qu'il vaudrait encore mieux, au point de vue de l'économie, préparer un prospectus des dépenses probables et établissant le montant du coût du loyer, du chauffage, etc., avant l'ouverture de l'école, et ce prospectus pourrait aussi contenir les noms des instituteurs engagés et le programme de l'enseignement adopté, pour les diverses classes.

L'ouvrage des élèves dans les diverses écoles a été retenu pendant la session, mais comme précédemment il a été remis aux élèves à la fermeture de l'école.

Je suis d'avis qu'un certain nombre des meilleurs morceaux devraient être retenus dans chaque école, et une partie devrait être envoyée au bureau du conseil et le reste destiné à orner les murs des salles de l'école. Par là, les travaux de l'école seront soumis à l'appréciation du public et les élèves y verront un encouragement à leur talent.

A une assemblée du conseil, à laquelle la question a été traitée, il fut décidé de n'accorder aucun prix, vu la difficulté de répartir les élèves par classes ; cependant, une exposition annuelle où les meilleurs morceaux des élèves figureraient côte-à-côte, aurait selon moi un excellent effet, non seulement sur les élèves mais encore sur les instituteurs ; on pourrait accorder un certificat ou diplôme attestant les progrès durant l'année.

Durant l'année, un certain nombre de nouveaux modèles ont été achetés et distribués dans les écoles, mais il en faudra encore beaucoup d'autres, surtout des copies pour le dessin mécanique et des modèles en bois de formes géométriques pour servir au dessin. Durant l'année, l'école de Montréal s'est procuré des modèles en bois de pièces de mécanique, et elle en a retiré des avantages pratiques, qui doivent engager les principales écoles à suivre son exemple.

Les salles où se tiennent nos classes dans quelques localités ne sont ni aussi convenables ni aussi centrales qu'on le pourrait désirer. Je suis d'avis que toute municipalité où il existe une école des arts devrait lui fournir un local convenable.

Si quelque district demandait l'établissement d'une école dans ses limites, il ne serait que raisonnable de la part du conseil, avant d'accorder une appropriation, de s'assurer de l'existence d'un local convenable.

Il est bon de savoir, et c'est là une des meilleures preuves, de la valeur des travaux de nos écoles, que l'on recherche de préférence dans nos écoles pour les employer, ceux dont la capacité comme dessinateurs est reconnue.

---

L'enseignement élémentaire du dessin prépare, d'une manière très-avantageuse, au succès dans les arts mécaniques et industriels, et fait partie de l'instruction, qui est de la première importance dans une communauté de fabricants.

Nous aimerions voir notre classe ouvrière apprécier ce fait comme il le mérite, et comprendre qu'un artisan qui sait dessiner et qui sait appliquer ses connaissances à propos, vaut plus et sera mieux salarié que celui qui ne connaît pas cet art.

Nos écoles étant parfaitement libres, il est difficile dans la plupart des endroits d'obtenir une assistance régulière. Quoique le grand mérite du conseil soit de donner un enseignement gratuit et libre,—je crois toutefois qu'en certains cas on apprécierait davantage l'enseignement, si on faisait payer une certaine rétribution, quelque faible qu'elle fut, qui serait remboursée à la fin du cours à ceux des élèves qui auraient assisté à un certain nombre de leçons convenu.

Il est possible que cette mesure diminue le nombre total des élèves, mais elle régulariserait l'assistance et épargnerait des ennuis aux professeurs.

Il est à regretter que nos manufactures ne donnent pas à nos écoles l'encouragement et l'aide qu'elles méritent d'avoir, le but principal de nos écoles étant d'instruire les classes ouvrières et de perfectionner le goût. Si nos manufactures veulent réussir et tenir la compétition contre les produits étrangers, il faut que nos ouvriers travaillent avec intelligence et habileté, parce qu'en définitive le travail qui coûte le moins est le travail de l'homme habile.

Le système de Smith, qui a été adopté par ce conseil, n'a pas aussi bien réussi qu'on pourrait l'espérer. Cela est principalement dû à ce que ce système (excellent en soi) est trop compliqué pour des classes où quelques uns des élèves sont avancés en âge et où l'enseignement ne se donne que le soir et pendant une partie de l'année seulement. Ce système a eu plus de succès avec de jeunes élèves, mais plusieurs de nos professeurs, soit par préjugés, soit par indifférence, ne l'adoptent qu'avec hésitation. Ainsi, comme nous l'avons pleinement expliqué l'année dernière, nous n'avons pas exigé rigoureusement l'application de ce système, mais nous avons tenté d'adapter l'enseignement aux besoins des élèves.

Il est à désirer que les membres du conseil visitent les écoles aussi souvent que possible. J'ai observé que ces visites ont toujours un bon effet sur les élèves.

Le but de l'enseignement industriel, qui est en même temps le mouvement d'impulsion de nos écoles et le perfectionnement et l'élévation du goût des classes ouvrières, est de les rendre intelligentes et habiles, et de leur fournir des connaissances qui les rendent capables d'appliquer avec intelligence et économie tout ce qui a été inventé ou proposé. Le dessin

---

est la base réelle de ces opérations, comme on peut en avoir la preuve par le témoignage des ouvriers les plus intelligents dans les diverses branches d'industrie, en parcourant les rapports officiels des divers commissaires nommés par les gouvernements européens durant les dernières vingt-cinq années, pour s'enquérir des intérêts matériels et intellectuels de la classe ouvrière.

Une des grandes difficultés à surmonter ; c'est celle du choix de bons professeurs ; la plupart d'entre eux n'ont d'aptitude que pour l'enseignement d'une seule branche, et, en règle générale, ils paraissent peu disposés à nous seconder dans la tâche que nous avons entreprise ; cependant, il faut reconnaître qu'ils y ont apporté toute la bonne volonté et le zèle possible.

Nous ne saurions compter sur de bons professeurs qu'en autant que le dessin sera bien enseigné dans nos écoles normales, dans le but d'en faire bénéficier les arts industriels.

L'état du Massachusetts, sur ce continent, a tenté de vulgariser, avant tout autre pays, l'art industriel. En 1870, l'étude du dessin, qui est la base de tout enseignement, dans l'art comme dans l'industrie, a été déclarée obligatoire dans toutes les écoles publiques. Dès lors, il fut placé sur le même pied que la lecture, l'écriture et l'arithmétique, et aujourd'hui, près de la moitié du nombre des élèves, dans l'Etat, étudient l'art du dessin. En même temps, le gouvernement de l'Etat déclara obligatoire l'enseignement du dessin pour toute ville et cité, de plus de dix mille âmes, auxquelles villes et cités, il imposait l'obligation d'entretenir des écoles gratuites de dessin du soir, avec enseignement gratuit en faveur de toute personne âgée de plus de quinze ans.

Ce décret eût les plus heureux résultats. Sans compter sur d'aussi grands succès, dès maintenant, rien n'empêche que je ne me croie le droit de signaler les admirables effets que les succès de nos voisins, dans cette branche d'enseignement ont produit sur les manufactures.

Il faut un commencement partout et à toute entreprise, et nos écoles, dans leur humble voie, font actuellement autant que possible pour le mieux, avec l'espérance de mieux faire encore dans l'avenir, mais elles ne pourront donner la pleine mesure de leurs capacités que lorsqu'elles auront été appréciées par le public au point de vue de leur utilité dans l'enseignement industriel.

Il est à propos de reconnaître qu'une délégation nous est venue, à Montréal, l'été dernier, de la province d'Ontario, dans le but d'organiser des écoles, à peu près sur le même pied que les nôtres.

Ci-joint, vous trouverez un état détaillé montrant l'assistance des élèves aux diverses écoles.

NOM DE L'ÉCOLE.	NOM DE LA CLASSE.	Assistance dans chaque école.	Total dans l'école.	Assistance moyenne dans chaque classe.	Total, moyenne.	Nombre de leçons dans chaque classe.	Total dans l'école.
Montréal .....	Dessin à main-levée.....	210		60		76	249
	Modelage.....	39		8		42	
	Dessin mécanique.....	49		19		37	
	Dessin d'architecture.....	90		22		58	
	Classe de dames.....	43		22		36	
			421		141		
Québec.....	Dessin à main-levée.....	189		63		59	138
	Dessin mécanique.....	60		11		39	
	Dessin d'architecture.....	43		16		40	
			242		90		
Sherbrooke.....	Dessin à main-levée.....	170		51		114	215
	Dessin mécanique.....	10		7		40	
	Dessin d'architecture.....	8		4		40	
	Dessin géométrique.....	10		7		21	
			198		69		
Lévis.....	Dessin à main-levée.....	74		30		40	94
	Dessin géométrique et mécanique.....	45		19		39	
	Dessin d'industrie.....	28		15		15	
			147		64		
Huntingdon.....	Dessin à main-levée.....	63		34		40	80
	Dessin d'architecture.....	16		8		40	
			79		42		
Trois-Rivières.....	Dessin mathématique.....	17		12		61	128
	Dessin à main-levée.....	51		30		67	
			68		42		
Granby.....	Dessin d'architecture et mécanique.....	21		6		32	96
	Dessin géométrique.....	21		6		32	
	Dessin à main-levée.....	21		6		32	
			63		18		
Hochelaga.....	Classe en général.....	47		24		89	89
			47		24		
Sorel.....	Dessin d'architecture.....	11		8		33	67
	Dessin à main-levée.....	22		21		34	
			33		29		
St Henri.....	Classe en général.....	27		15		72	72
St Hyacinthe.....	Dessin d'architecture, mécanique et à main-levée.....	30		25		74	74
New Liverpool.....	Dessin mécanique.....	37		23		27	50
	Dessin à main-levée.....	40		21		16	
	Dessin d'industrie.....	40		16		7	
			117		61		
	Total.....		1,482		620		1,352

J'ai l'honneur d'être,  
 Votre obéissant serviteur,  
 (signé) S. C. STEVENSON, B. A.,  
 Directeur des écoles.



---

---

APPENDICE No 4

— 00 —

IMMIGRATION

---

---

## BUREAU D'IMMIGRATION DE QUÉBEC-SUD.

—o—

A l'Hon. H. G. Joly, Premier,  
Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du bureau d'immigration de la province de Québec, à Québec-Sud, du 1er juillet 1878 au 30 juin 1879. Ainsi que vous le verrez, le nombre d'immigrés arrivés est presque le double de l'année dernière. Malgré cela, je suis heureux de constater que les dépenses du bureau sont moindres qu'en l'année 1877-78.

Il y a une grande proportion de fermiers et de garçons de ferme, une classe d'hommes très à désirer pour ce pays, et que nous n'avons aucune difficulté à placer. Malgré la dureté des temps, un bon nombre de gens, venus l'année dernière, ont assez bien réussi pour envoyer chercher leurs familles ce printemps. Plusieurs fermiers, munis de sommes considérables, se sont établis dans les cantons de l'Est, et il y a là, dans ce moment, un fermier qui n'est que l'avant-coureur de 25 autres, qui vont bientôt le suivre, et qui ont de £1,000 à £4,000 sterling chacun.

Je suggérerais respectueusement l'emploi de quelque système analogue à celui dont on se sert dans la province d'Ontario, afin d'induire les immigrants à s'établir dans les cantons de l'Est. Cette magnifique section de notre province est trop ignorée et dépréciée. Bien développée, elle contient l'espace nécessaire pour l'établissement de milliers de colons, et cela sur des terrains de pâturages et de grains qui ne le cèdent à aucun dans la Puissance.

Un grand nombre de petits fermiers, munis de modiques capitaux, quittent en ce moment la Grande-Bretagne, et on nous assure qu'il en viendra davantage l'année prochaine. Les ressources agricoles de la province seraient considérablement augmentées si l'on pouvait induire ces gens à s'établir dans le pays.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(signé) W. S. DESBARATS,

*Agent d'immigration, province de Québec.*

Québec-Sud, 30 juin 1879.

CÉDULE d'immigrés arrivés au bureau de l'immigration de la province de Québec, à Québec-Sud, du 1er juillet 1878 au 30 juin 1879.

NATIONALITÉS.	Nombre.	DESTINATIONS.	Nombre.
Angleterre .....	635	Beauce .....	4
Allemagne .....	47	Beauharnois .....	2
Belgique .....	26	Brome .....	63
Danemark .....	9	Chicoutimi et Saguenay .....	8
Ecosse .....	139	Compton .....	28
France .....	198	Deux-Montagnes .....	13
Irlande .....	143	Huntington .....	9
Italie .....	2	L'Assomption .....	3
Russie .....	2	Mégantic .....	19
Suède .....	12	Missisquoi .....	4
Suède et Norvège .....	19	Montréal .....	740
		Ottawa (Comté) .....	7
		Pontiac .....	5
		Québec .....	23
		Richmond .....	77
		Rimouski .....	9
		St Hyacinthe .....	1
		St Jean .....	10
		Shefford .....	1
		Sherbrooke .....	142
		Stanstead .....	2
		Trois-Rivières .....	11
		Verchères .....	1
Total .....	1182	Total .....	1182

(signé)

W. S. DESBARATS,  
Agent d'immigration, province de Québec.

Québec-Sud, 30 juin 1879.

CLASSIFICATION des immigrants arrivés au bureau de l'immigration  
de Québec-Sud, du 1er juillet 1878 au 30 juin 1879.

MÉTIERS.

Ajusteurs.....	4	Jardiniers.....	4
Bouchers.....	1	Journaliers.....	115
Boulangers.....	3	Ménuisiers.....	2
Brasseurs.....	4	Manchonniers.....	1
Couturières.....	8	Mécaniciens.....	40
Cordonniers.....	5	Mineurs.....	5
Chaudronniers.....	5	Meuniers.....	4
Cuisiniers.....	2	Magous.....	10
Cochers.....	3	Marchands et commis.....	25
Domestiques.....	69	Peintres.....	4
Dentistes.....	1	Polisseurs.....	3
Doreurs.....	1	Potiers.....	3
Fabriquants de papier.....	1	Relieurs.....	3
Forgerons.....	4	Tanneurs.....	4
Fermiers.....	183	Tailleurs.....	
Garçons de ferme.....	165	Tailleurs d'ardoise.....	4
Imprimeurs.....	1	Teinturiers.....	2
Ingénieurs.....	1	Tisserands.....	7
		Total.....	719

(signé)

W. S. DESBARATS,  
*Agent d'immigration, province de Québec.*

Québec-Sud, 30 juin 1879.

## BUREAU D'IMMIGRATION DU GOUVERNEMENT.

— 0 —

MONTRÉAL, 1er juillet 1879.

*A l'Hon. H. G. Joly, Premier Ministre et  
Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec.*

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de cette agence, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1879, en même temps que les cédules, avec les explications voulues au sujet des statistiques des derniers douze mois.

Les opérations de cette année, comparées à celles de 1877-78, auront tout lieu de vous satisfaire. Les registres accusent 1743 immigrants, contre 1127 figurant aux registres de l'année dernière; différence, 616, ce qui équivaut à 55 par cent. Il y a d'autant plus à se féliciter de ce résultat, qu'outre l'augmentation en nombre, il y a amélioration dans le personnel des immigrants. Ils savent se respecter, ils paraissent être généralement très-intelligents, et ont à cœur de s'établir sur des terres avec l'intention d'en faire des héritages.

En somme, je crois que l'immigrant Européen est mieux informé qu'il ne l'a été jusqu'ici. Des communications interocéaniques plus faciles, une distribution plus large des brochures d'informations, des articles publiés dans les journaux, des lettres d'amis déjà établis dans le pays, et mieux que cela encore peut-être, les récents exploits d'un Canadien sur la rivière *Tyne*, font que l'Europe ouvre les yeux sur les avantages que la Puissance du Canada offre à l'établissement de son surplus de population; et dans le mouvement d'immigration ainsi déterminé, notre province trouve largement son bénéfice. Les connaissances géographiques se répandant de plus en plus, il est admis aujourd'hui, que le Canada offre de meilleures chances de réussite qu'aucun autre pays situés plus au sud, pour tout immigrant qui se propose de faire un établissement sérieux et patrimonial sur notre continent. Nous avons eu moins de commis et d'hommes de profession, moins de fruits-secs que par le passé et plus de familles fortes en nombre, désireuses de travailler ou de s'établir sur des terres. Les jeunes gens et les hommes de moins de quarante ans, dépassent la proportion ordinaire sur le chiffre total des immigrants, et le nombre des hommes (1474) comparé à celui des femmes (269) a lieu de nous surprendre, hors que nous croyions que les maris et les parents (frères ou autres) seraient venus, pour préparer une demeure à leurs familles, comme du reste un bon nombre d'entre eux l'ont déclaré.

Généralement, les immigrants sont de race anglo-saxonne; cependant, nous avons eu 210 immigrants français qui pour la plupart ont des ressources pécuniaires assez considérables, des allemands, au nombre de 64, qui ont établi domicile parmi nous, avec d'autres personnes d'origine européenne qui ont préféré notre pays aux régions de l'ouest. Divers immigrants qui m'ont consulté sur des chances d'établissement, après avoir visité les régions de l'ouest, sont revenus s'établir à Montréal.

Par la cédule B, on peut constater que nombre de colons s'établissent sur les terres du gouvernement. La vallée de l'Ottawa et la ligne du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental en ont leur large part; les cantons de l'est ont aussi leur quote-part, et les régions des lacs Mégantic et Maconamac promettent d'heureux résultats au point de vue de la colonisation. Des noms de nouveaux établissements surgissent de tous côtés, et je crois devoir signaler ceux de nombre de paroisses françaises, jusqu'ici ignorées du bureau d'immigration.

Mes informations officielles sont nécessairement restreintes aux statistiques contenues dans mes livres et aux conversations personnelles avec les immigrants, qui demandent des repas ou un logement ou des moyens de transport à la charge de notre département; mais je ne saurais toutefois ignorer le mouvement favorable à la colonisation dans les villes comme dans les campagnes. Les cartes géographiques et les plans déposés à mon bureau sont l'objet d'étude et de discussions fréquentes sur diverses localités, et généralement la plupart des gens exprimaient leur désir d'échanger la condition précaire de la vie des villes contre les occupations plus sûres et plus hygiéniques de la vie des champs. C'est avec plaisir que je vous fait ainsi part de mes espérances pour le succès des opérations futures de votre département,

Vous voudrez bien observer que notre bureau a expédié des personnes à 260 endroits sans mentionner tous les villages qui ont reçu des immigrants, parce qu'un bon nombre de personnes se sont transportés d'un endroit à un autre à leurs propres frais, sauf quelques repas. Outre cela, des canadiens-français (qui ne figurent pas dans mes statistiques) après avoir vécu quelques années aux Etats-Unis et revenus avec quelques ressources sont allés s'établir sur des terres. J'ai rencontré fréquemment de ces rapatriés et j'en ai très-souvent entendu parler; je sais qu'ils sont nombreux. Sans qu'il m'appartienne de parler de la destination des cinquante enfants de Madame Birtz, je puis néanmoins dire qu'ils ont été avantageusement placés, principalement chez des cultivateurs.

La distribution des divers états est à peu près la même que par le passé. Le nombre des domestiques (hommes et femmes, 219), est cependant diminué, et le plus grand nombre sont partis avec leurs parents. Je n'en ai presque jamais eu de disponible. Il y a des demandes fréquentes de forgerons; on ne peut que difficilement se procurer les services de charpentiers et autres corps de métier. Les garçons de ferme et même des hommes de peine sans expérience sont promptement retenus par les cultivateurs des environs de la ville, qui à défaut des premiers sont forcés de se

---

contenter des derniers, vu la pénurie de bras disponibles durant la saison d'été, mais il y a eu plus de mécaniciens qu'il n'en a été demandé. Les gages des travailleurs ne sont peut-être pas de beaucoup plus élevées que celles d'Europe, mais leur condition est bien meilleur ; ils ne tardent pas à s'apercevoir que la vie coûte moins cher, et que l'argent vaut plus ici que chez eux ; ils sont plus indépendants et la plupart caresse le doux rêve de devenir propriétaire dans un avenir prochain.

J'ajouterai qu'une personne ayant un capital de \$200 à \$400 peut se procurer un terrain de premier choix, soit sur les terres vierges de la Couronne, soit sur des terres en partie défrichées à des conditions faciles, et je suis convaincu qu'elles agiraient sagement en investissant leurs fonds dans la province de Québec, au lieu de se rendre précipitamment et souvent d'après de fausses informations dans les régions de l'ouest. Les émigrations à grande distance sont toujours très-coûteuses et le plus souvent d'un avantage douteux.

Ceux qui auraient un capital plus élevé feraient bien de s'enquérir de la valeur des terres sur le marché dès à présent. Je serais en état de leur procurer de bons renseignements sur ce sujet.

Par circonstances, il est de mon devoir de transiger avec la maison Allan pour les émigrants ici et leurs parents ou amis à l'étranger. Ses employés sont polis et obligeants, mes clients leur rendent le même témoignage ; les employés du Grand-Tronc et du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, traitent également les étrangers avec beaucoup d'égards, ils méritent des félicitations de ma part et je les en remercie.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(signé)

B. IBBOTSON,

*Agent d'immigration du gouvernement.*

## A.

CÉDULE des immigrés arrivés et établis dans la province de Québec par le bureau du gouvernement, à Montréal, depuis le 1er juillet 1878 jusqu'au 30 juin 1879, en les distinguant par origines, dates de leur arrivée, et la route qu'ils ont suivie.

Anglais.....	756	1878.....	Arrivés dans le mois de juillet.....	144
Ecossois.....	357		do do août.....	114
Irlandais.....	253		do do septembre.....	120
Français.....	210		do do octobre.....	153
Allemands.....	64		do do novembre.....	108
Pays de Galles.....	26		do do décembre.....	119
Belges.....	15		do do janvier.....	108
Suisses.....	15	1879.....	do do février.....	119
Danois.....	6		do do mars.....	153
Autrichiens.....	5		do do avril.....	159
Suédois.....	2		do do mai.....	228
Russes.....	2		do do juin.....	217
Hollandais.....	1			
	1743			1743
Arrivés via les steamers du St. Laurent, Allan et Halifax.....				972
Arrivés par New-York et d'autres parts des Etats-Unis.....				771
				1743

(signé)

B. IBBOTSON,  
Agent du bureau d'immigration.

Province de Québec, )  
Bureau d'immigration, )

Montréal, ce 30 juin 1879.

## B.

CÉDULE indiquant comment la distribution des 1743 immigrants qui ont fait application à cette agence pour avis et assistance a été faite, durant l'année expirant le 30 juin 1879.

Albionville.....	1	Bebeil.....	4
Albercorn.....	2	Bedford.....	1
Aston.....	1	Broom Corners.....	2
Adamsville.....	3	Bord au Plouffe.....	2
Allans Corners.....	7	Canterburg.....	1
Athol.....	1	Cascades.....	2
Athelston.....	5	Caughnawaga.....	1
Arthalaska.....	9	Carillon.....	4
Aubigny.....	3	Calumet.....	1
Aylmer.....	25	Chambly.....	17
Aylwin.....	1	“ Canton.....	2
Batiscan.....	2	Châteauguay.....	5
Barnstons Corners.....	3	Charlboro.....	1
Barford.....	1	Chesham.....	10
Beauharnois.....	17	Clarenceville.....	1
Béancour.....	2	Coaticooke.....	16
Beele Plain.....	1	Como.....	3
Belton.....	4	Cookshire.....	9
“ Post.....	1	Cownsville.....	24
Boucherville.....	2	Côteau Landing.....	6
Belle Rivière.....	1	Côte St Gabriel.....	4
Berthier.....	2	“ Louis.....	3
Bulwer.....	2	“ Luc.....	3
Buckingham.....	8	“ Des Neiges.....	1
Blue Bonnets.....	4	“ St Pierre.....	5
Brompton Falls.....	2	“ St Paul.....	9
Bristol.....	5	Compton.....	15
Brockburg.....	3	Craig's Road.....	4
Brockville.....	1	Capletown.....	5

## B.

CÉDULE indiquant comment la distribution des 1743 immigrants qui ont fait application à cette agence pour avis et assistance a été faite, durant l'année expirant le 30 juin 1879.—*Suite.*

Danby.....	10	Gilden.....	1
Danville.....	16	Glidden.....	1
Davillville.....	5	Glensutton.....	1
Ditton.....	2	Granboro.....	1
Dillouton.....	6	Hawkesbury.....	1
Ditchfield.....	9	Howick.....	7
Dunham.....	7	Hochelega.....	4
"    Flats.....	4	Hull.....	20
"    East.....	1	Huntingdon.....	4
Dunany.....	1	Huntingville.....	4
East Templeton.....	4	Isle Perrault.....	3
"    Clifton.....	2	Iberville.....	2
"    Hatley.....	2	Iron Hill.....	2
Eden Dale.....	2	Island Brook.....	1
Emerson.....	2	Inverness.....	1
Elgin.....	1	Joliette.....	3
Forestville.....	1	Kinders Mills.....	1
Fort William.....	1	Kineey.....	1
Frelighsburg.....	3	Kelso.....	1
Fitch Bay.....	1	Knowlton.....	49
Fulford.....	4	Kinsbury.....	2
Franklin.....	5	Lachine.....	42
Frost Village.....	1	"    (en bas).....	5
Grass Pond.....	1	Lacadie.....	1
Gabelle.....	1	Lachine.....	3
Georgeville.....	4	Lac Tortue.....	1
Granby.....	16	Lac Patrie.....	2
Grande Ligne.....	3	Lavaltrie.....	1
Grenville.....	28	Lacolle.....	1

## B.

CÉDULE indiquant comment la distribution des 1743 immigrants qui ont fait application à cette agence pour avis et assistance a été faite, durant l'année expirant le 30 juin 1879.—*Suite.*

Lawrenceville.....	1	Mountjoy.....	2
Lake Macdonald.....	5	Moore's Station.....	1
Lake Mégantic.....	9	Montréal.....	361
Leonards Hill.....	1	Namur.....	17
Lennoxville.....	39	Napierville.....	17
Lisgar.....	5	New Glasgow.....	6
Lincolnboro'.....	1	North Hatley.....	2
Libleys Mills.....	1	“ Stukeley.....	1
Longueuil.....	6	“ Nation Mills.....	2
Low.....	3	Nayon.....	1
Longue Pointe.....	11	Oka.....	3
L'Original.....	1	Onslow.....	3
Lampton.....	2	Ormstown.....	15
Lagrange.....	1	Otter Lake.....	1
Magog.....	9	Outremont.....	1
Marbleton.....	2	Pointe au Chêne.....	2
Massawappi.....	1	“ aux-Trembles.....	3
Marston.....	1	“ Claire.....	3
Mansonville.....	2	“ du Chainé.....	1
Mapleton.....	1	“ St Charles.....	2
Mack's Mills.....	2	“ du Château.....	1
Melbourne.....	2	“ Lévis.....	2
“ Bridge.....	1	Papineauville.....	10
Methots Mills.....	4	Perysboro'.....	1
Mégantic.....	19	Petite Côte.....	6
Miranda.....	3	Pike River.....	3
Milby.....	2	Picopolis.....	1
Milton East.....	3	Ponsonby.....	27
Montebello.....	3	Powers Court.....	1

## B.

CÉDULE indiquant comment la distribution des 1743 immigrants qui ont faites application à cette agence pour avis et assistance a été faite, durant l'année expirant le 30 juin 1879.—*Suite.*

Philipsburg.....	1	Sorel.....	20
Québec.....	1	Sault aux Récollets.....	3
Rawdon.....	2	Sutton Junction.....	33
Rigaud.....	10	Suffock.....	1
Richmond.....	21	Scottstown.....	4
Rivière aux Lièvres.....	1	Sweetsburg.....	4
“ des Sables.....	13	Smikes Mills.....	1
“ des Prairies.....	3	Ste Anne.....	24
Riceburg.....	1	“ Bout de l'Isle.....	5
Roxton Pond.....	1	St Andrews.....	9
“ Falls.....	1	“ Armand.....	2
Rochelle.....	2	“ Bruno.....	1
Rock Island.....	4	“ Benoit.....	2
Rodden.....	1	“ Césaire.....	2
Rockburn.....	3	“ Constant.....	1
Rock Forrest.....	2	“ Camille.....	1
Robinson.....	3	“ Didace.....	2
Stanbridge.....	2	“ Denis.....	1
“ Post.....	1	“ Eustache.....	7
Stanstead.....	3	“ Etienne.....	1
“ Plain.....	3	“ Edouard.....	2
Stottsville.....	2	“ Giles.....	2
Stoke Centre.....	1	“ Gabriel.....	3
Shefford.....	4	“ Hilaire.....	3
“ Mountain.....	2	“ Hermas.....	2
Sherbrooke.....	100	“ Henri.....	1
Sawyerville.....	2	“ Hyacinthe.....	20
Somerset.....	3	“ Jean.....	13
South Granby.....	2	“ Jérôme.....	5

## B.

CÉDULE indiquant comment la distribution des 1743 immigrants qui ont fait application à cette agence pour avis et assistance a été faite, durant l'année expirant le 30 juin 1879.—*Suite.*

St Laurent.....	9	Vinoy.....	1
" Lambert.....	5	Vaudreuil.....	1
" Martin.....	3	Waterloo.....	33
" Philippe.....	4	Warden.....	1
" Rémi.....	1	Walton.....	1
Ste Scholastique.....	2	Waketield.....	4
" Thérèse.....	1	Waterville.....	7
St Valentin.....	1	West Farnham.....	17
Tannerie-ouest.....	1	Westbury.....	2
Terrebonne.....	3	Windson.....	13
Trois-Rivières.....	13	" Mills.....	5
Trenholville.....	1	Winslow.....	1
Upton.....	2	Woburn.....	1
Valleyfield.....	28		
		Total.....	1743

B. IBBOTSON,  
*Agent d'immigration*

Province de Québec, }  
Bureau d'immigration. }

Montréal, 1er juillet 1879.

## C.

CÉDULE des immigrants, classés par états, qui ont passé par le bureau d'immigration de Montréal, pour la province de Québec, durant l'année fiscale commençant le 1er juillet 1878 et expirant le 30 juin 1879.

Bouchers.....	5	Sergents-instructeurs.....	1
Brasseurs.....	5	Drapiers.....	1
Doulangers.....	19	Ingénieurs.....	31
Relieurs.....	2	Conducteurs de chats.....	5
Forgérons et maréchaux ferrants.....	40	Graveurs.....	1
Briquetiers.....	8	Étameurs.....	1
Brossiers.....	1	Réparateurs de machines.....	3
Fondeurs et polisseurs.....	4	Fermiers et garçons de ferme.....	632
Constructeurs de navires.....	2	Ornementistes.....	1
Chaudronniers.....	7	Polisseurs.....	2
Constructeurs.....	1	Pieuristes.....	2
Fondeurs.....	1	Fourreurs.....	3
Restaurateurs de cartes.....	2	Plombiers.....	6
Commis.....	12	Pompiers.....	2
Coupeur.....	1	Maréchaux.....	1
Charpentiers.....	55	Plombiers.....	2
Horlogers.....	1	Polisseurs de verre.....	2
Meubliers.....	4	Jardiniers.....	13
Taillieurs de bouchons.....	3	Épiciers.....	1
Tonneliers.....	12	Joailliers.....	2
Peintres de voitures.....	1	Fabricants de colle.....	1
Cochers.....	2	Doreurs.....	1
Ouvriers en cuivre.....	2	Fabricants de cerceaux.....	2
Cordiers.....	1	Coiffeurs.....	2
Fabricants de fromage.....	1	Chapeliers.....	1
Confiseurs.....	5	Fondours.....	1
Fabricants de cigares.....	1	Tourneurs.....	2
Fileurs de coton.....	6	Mouleurs.....	1
Voituriers.....	3	Plaqueurs.....	1
Domestiques.....	200	Menuisiers.....	5
Laitiers.....	1	Taillieurs de lettres.....	1
Teinturiers.....	4	Hommes de peine.....	289

CÉDULE C.—*Suite.*

Ferronniers.....	6	Fabricants de scies.....	4
Accordeurs de métiers.....	1	Ouvriers en bâtiments.....	2
Tailleurs en cuir.....	1	Fileurs.....	9
Mineurs.....	16	Voiliers.....	3
Maçons.....	20	Selliers.....	8
Machinistes.....	8	Argenteurs et plaqueurs.....	4
Menuisiers.....	15	Raccordeurs de poêles.....	1
Mouleurs.....	13	do machines.....	2
Marbriers et polisseurs.....	10	Tailleurs de pierres.....	16
Marbriers.....	1	Ardoisiers.....	3
Cloutiers.....	1	Scieurs.....	1
Opticiens.....	2	Tanneurs.....	17
Peintres d'ornements.....	1	Tailleurs.....	10
Potiers.....	1	Savonniers pour toilette.....	1
Fabricants d'agendas.....	1	Tourneurs.....	13
Charrons.....	1	Forblantiers.....	14
Plâtriers.....	9	Fabricants de valises.....	3
Emballleurs.....	1	Instituteurs.....	1
Peintres.....	6	Tapisseries.....	2
Plombiers.....	1	Fabricants de parapluies.....	2
Professeurs.....	1	Fabricants de vernis.....	2
Fabricants de papier.....	1	Tisserands.....	7
Fabricants de patrons.....	3	Graveurs sur bois.....	5
Tisserands.....	1	Horlogers.....	1
Plaqueurs.....	2	Charrons et voituriers.....	5
Carriers.....	4	Fabricants de fil de laiton.....	3
Couvreurs.....	2	Etameurs.....	1
Fabricants de chars.....	1		
Cordonniers.....	13	Total.....	1743

B. IBBOTSON,  
*Agent d'immigration.*

Province de Québec, )  
Bureau d'immigration. )

Montréal, 1er juillet 1879.

TABEAU DECENNAL DE L'IMMIGRATION.

ARRIVÉS À	QUÉBEC.	MONTRÉAL.	DÉPENSES.
En 1870.....	821	2607	\$ 618. 2938 12
1871.....			40581 04
1872.....	3055	2013	19894 25
Du 1er juillet 1872 au 30 juin 1873.....	4678	2186	40681 25
" " 1873 " 1874.....	4674	776	48978 79
" " 1874 " 1875.....	2595	1845	38637 48
" " 1875 " 1876.....	2796	1341	30293 39
" " 1876 " 1877.....	869	1201	29961 40
" " 1877 " 1878.....	684	1127	14443 83
" " 1878 " 1879.....	1182	1716	13694 51
Totaux.....	21557	16539	258149 02

---

---

APPENDICE No 5

— 0 —

TRAVAUX PUBLICS

---

---

# DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

QUÉBEC, 2 juillet 1879.

A L'HONORABLE H. G. JOLY,  
*Commissaire de l'agriculture et des travaux publics.*

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-dessous, sous forme de tableau, mon rapport de l'année qui vient d'expirer, sur les travaux et les édifices publics placés sous le contrôle de ce département :

## ÉDIFICES PUBLICS EN GÉNÉRAL.

ÉDIFICES PUBLICS.	Loyers,	Assurances.	Rentes.	Taxes et eau.	Chauffage et éclairage.	Combustible.	Entretien des neiges.	Amouplement.	Réparations.	Constructions.	TOTALS.	REMARQUES.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
Hôtel du Parlement.....	4111 40			1134 00	3417 88	1153 23	220 50	871 98	2534 30		15864 51	Ce montant a été payé pour la réparation des ouvrages de peinture, de menuiserie et de plomberie, et pour la refecton en tôle galvanisée de la toiture de l'aile gauche.
Hôtel du Gouverne- ment.....		3 00		160 09	12 05	90 50	60 00	113 77	386 51			On a renouvelé la peinture, les tentures et la tapisserie des bureaux du Sol.-Général, réparé quelques pièces de menuiserie et fait quelques

									863 00	membres pour les bureaux de Son Excellence.
Bureau de l'Imprimeur de la Reine.....	225 00		49 25		110 00	72 00		44 05		Un plafond endommagé par l'eau de l'aqueduc a été réparé.
Maison Workman (Montréal).....		32 00		61 55	132 15	156 00		199 68		Il n'a été fait que les menues dépenses strictement nécessaires pour l'entretien de la bâtisse.
Spencer-Wood.....		450 00			230 45	1827 10	11 60	321 66	601 33	
								3836 32		Que les ouvrages absolument nécessaires pour l'entretien des bâtisses, des jardins et des avenues, ont été exécutés cette année.
115 Ecole Normale McGill (Montréal).....		67 41							6679 71	
								150 60		On a réparé les fournaies et refait une clôture.
Casernes des Jésuites.....									217 44	
									31 32	Ce montant a été dépensé pour niveler le terrain.
									116 32	
Propriété coin des rues Claude et N-D, Montréal.....		10 00							1000 00	Balance payée pour la démolition de cet édifice.
Bureau de police, (Montréal).....		26 45							10 00	
Bureau d'enregistrement, Québec.....									36 45	
									381 98	Ce montant a été payé pour la confection d'un plancher de brique et la pose d'une porte de fer à deux des voûtes du soubassement.
									381 98	

EDIFICES PUBLICS EN GÉNÉRAL.—*Suite.*

EDIFICES PUBLICS.	Loyers.	Assurances.	Rentes.	Taxes et eau.	Chauffage et éclairage.	Combustible.	Entretien des neiges.	Ameublement.	Réparations.	Constructions.	TOTAUX.	REMARQUES.
	\$ ts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
Ecole Normale Jacques-Cartier (ancien Hôtel du Gouvernement à Montréal).....	98 50										98 50	
111 Ecole Normale Jacques-Cartier (nouvel édifice).....										22587 14	22587 14	Le contrat pour la construction de l'édifice est terminé et l'installation de l'école se fera prochainement. Un marché a été passé pour la confection d'un ameublement en rapport avec l'édifice et dans le même style.
Ecole Normale Laval.....		60 09					163 00		161 66			Dans les estimations de cette année, un montant sera demandé pour la construction des remises et autres dépendances, pour l'érection des clôtures et des grilles, et pour le nivellement du terrain.
												On a fait quelques réparations aux murs de fondation et aux cheminées.

									2,334 45	La réfection et la restauration d'une partie des murs de la plateforme ont été complétées.
Maison Caron et appartements dans l'Hôtel Russell.....	1982 25		341 65	288 05	60 00	7 50		59 26	3943 11	Menues réparations en menuiserie.
Maison McGreevy.....	1200 00		216 00	263 05	72 00	271 07		595 25	2338 71	Les ouvrages de menuiserie ont été réparés et peints, et les tapis de plusieurs chambres ont été renouvelés.
Maison Hébert.....	2076 42		189 60	339 15	32 00	18 00		326 50	2729 47	La ventilation des closets était très-défectueuse, et il a fallu faire certains ouvrages de plomberie et de menuiserie pour y remédier.
117 Edifices Parlem- entaires.....									2091-98 111000 60	Les murs de la façade rue St Louis sont terminés et le comble de cette partie de l'édifice est commencé; les autres murs sont à la hauteur des appuis du 2 <sup>e</sup> étage. Les travaux sont très-avancés et il est certain que l'édifice pourra être couvert cet automne.
Magasin de l'Instruc- tion Publique.....				89 55	8 00				97 55	
Bureau de la Police Provinciale.....						17 80			17 80	
Ancien Palais de Jus- tice de Québec.....					40 00				40 00	
Edifices Parlemen- taires (foyers, assu- rances et répara- tions).....								97 60	97 60	Réfection du trottoir rue St Louis.

ÉDIFICES PUBLICS EN GÉNÉRAL.—*Suite.*

EDIFICES PUBLICS.	Loyers.	Assurances.	Rentes.	Taxes et eau.	Chauffage et éclairage.	Combustible.	Entretien des neiges.	Ameublement.	Réparations.	Constructions.	TOTAUX.	REMARQUES.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ ct.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
Edifices Publics en général.....						141 95	59 58					Montant des comptes payés pour annonces dans les jour- naux.
Palais de Cristal, Montréal.....											201 53	Cette somme a été payée pour le transport des matériaux et pour la reconstruction de l'é- difice sur un nouveau site.
											3750 00	

118

PALAIS DE JUSTICE ET PRISONS.

ÉDIFICES PUBLICS.	Loyers.		Rentes.		Assurances.		Réparations.		Ameublement.		TOTAUX.	REMARQUES.	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.			\$
Palais de justice de Montréal.....													
Ancien palais de justice de Québec.....							126	00			126	00	Un grillage en fer a été établi dans la cour de police, pour séparer les prisonniers du public. La démolition des ruines de cet édifice est terminée, et les décombres et les matériaux qui en proviennent sont presque tous enlevés. On a demandé des soumissions pour faire cette démolition, et le contrat a été adjugé au plus haut offrant, qui s'est engagé à payer \$200 au gouvernement pour les bons matériaux.
Palais de justice temporaire de Québec.....							50	70			50	70	Montant payé pour les annonces. La toiture et les gouttières ont été réparées.
Palais de justice de Sherbrooke.....													
Nouveau palais de justice de Québec.....													Je rédige actuellement des plans pour la construction d'un nouveau palais de justice sur le terrain des casernes, place de l'ancien marché.
Palais de justice des Trois-Rivières.....									60	00	60	00	
Prison de Montréal.....							1150	50			1150	50	Il a fallu construire un nouvel égout collecteur nécessité par certains travaux que la commission du havre a fait exécuter sur le bord du fleuve, en face de la prison.
Prison de Québec.....											250	00	Balace du contrat pour la construction d'appareils calorifères
							326	31			326	31	Menus ouvrages d'entretien.

CII

PALAIS DE JUSTICE ET PRISONS.—*Suite.*

120

ÉDIFICES PUBLICS.	Loyers.	Rentes.	Assurances.	Réparations.	Ameublement.	TOTAUX.	REMARQUES.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
Prison de Sherbrooke.....							
Prison des Trois-Rivières.....							
Palais de justice et prison d'Aylmer.....							
Palais de justice et prison de Kamouraska.....							
Palais de justice et prison des Îles de la Madeleine.....							
Palais de justice et prison de New-Carlisle.....							
Palais de justice et prison de Gaspé.....				87 83		87 83	On a réparé le mur de clôture de la prison.
Palais de justice et prison de Beauce.....							
Palais de justice et prison de Rimouski.....			\$	144 00		144 00	Il a été posé des paratonnerres.
Palais de justice et prison de Richelieu.....				320 00		320 00	La toiture plate du hangar, qui était en feutre et en asphalte, a été refaite en bonne tôle galvanisée.
Palais de justice et prison de Terrebonne.....				62 56		62 56	Ce montant a été payé pour la pare de peinture.

Palais de justice et prison d'Arberville.....			250 00	250 00	Le mur de clôture a été réparé.
Palais de justice et prison d'Arthabaska.....					
Palais de justice et prison de Beauharnois.....					La clôture du terrain a été reconstruite.
Palais de justice et prison de Chicoutimi.....					
Palais de justice et prison de Joliette.....			300 00	300 00	Les toitures en feutre et gravier ont été refaites en tôle galvanisée.
Palais de justice et prison de la Malbaie.....			60 50	60 50	Ce montant a été payé pour la part du gouvernement dans les travaux de consolidation du côté du chemin qui borde le chemin en face de la cour, et pour réparation d'un plancher.
Palais de justice et prison de Montmagny.....					
Palais de justice et prison de St Hyacinthe.....					
Palais de justice et prison de Bedford.....					
Prison des femmes, Montréal.....					

## DIVERS.

RÉCEPTION DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL :—Le département a construit des arcs de triomphe en face du parlement et de l'hôtel du gouvernement, et décoré les maisons occupées par les bureaux publics sur les rues où devait passer le cortège vice-royal. Le soir, l'hôtel du parlement et tous les autres édifices du gouvernement ont été illuminés. Le montant total payé sous le titre ci-dessus est de \$3456.01.

PONT SUR LA RIVIÈRE-ST FRANÇOIS :—Ce pont a été fermé sur rapport d'un ingénieur de ce département qu'il n'est plus sûr. La propriété de ce pont a été transférée au conseil du comté qui doit en construire un neuf sur un nouveau site.

PONT SUR LA RIVIÈRE-ROUGE, COMTÉ D'ARGENTVILLE :—J'ai préparé les plans et le devis nécessaire pour demander des soumissions pour la construction de ce pont.

PONT BACON, STE ANNE :—La plus grande partie de ce pont est reconstruite. Les fermes des deux grandes travées qui n'ont pas été remplacées devraient être refaites à neuf dans le cours de l'année.

Le tout humblement soumis,

P. GAUVREAU,

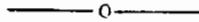
I. D. T. P.



---

---

APPENDICE No 6



CHEMINS DE FER

---

---

## CHEMINS DE FER

—o—

ETAT indiquant les chiffres des subsides accordés par le gouvernement à certaines compagnies de chemins de fer : la proportion de ces subsides payée à la date du 30 juin 1879 ; le nombre de milles de chemin ouverts au trafic, etc., etc.

*Chemin de fer de Lévis et Kennébec.*—Subside : \$4,000.00 par mille, plus une somme de \$63,947.35, partie du subside du chemin de fer de la Baie des Chaleurs. Longueur totale de la ligne : 90 milles. Nombre de milles ouverts au trafic : 43½ milles. A construire : 46½ milles. Subside payé pendant l'année fiscale 1878-79 : \$517.35. Payé antérieurement : \$205,107.65. Total : \$205,625.00.

*Chemin de fer International de St François et Mégantic.*—Subside : \$4,000.00 par mille, plus une somme de \$75,315.80, partie du subside du chemin de fer de la Baie des Chaleurs. Longueur totale de la ligne : 89 milles. Nombre de milles ouverts au trafic : 69 milles. A construire : 11 milles. Subside payé pendant l'année fiscale 1878-79 : \$123,296.75. Payé antérieurement : \$214,923.25. Total : \$343,220.00.

*Chemin de fer Québec Central.*—Subside : \$4,000.00 par mille, plus une somme de \$73,894.75, partie du subside du chemin de fer de la Baie des Chaleurs. Longueur totale de la ligne : 100 milles. Nombre de milles ouverts au trafic : 73 milles. A construire : 27 milles. Subside payé pendant l'année fiscale 1878-79 : \$68,850.00. Payé antérieurement : \$304,950.00. Total : \$373,800.00.

*Chemin de fer Montréal, Portland et Boston.*—Subside : \$4,000.00 par mille. Longueur totale de la ligne : 56 milles. Nombre de milles ouverts au trafic : 32½ milles. A construire : 23½ milles. Subside payé pendant l'année fiscale 1878-79 : \$31,819.38. Payé antérieurement : \$86,810.49. Total : \$118,629.87.

*Chemin de fer Waterloo et Magog.*—Subside : 4,000.00 par mille. Longueur totale de la ligne : 43 milles. Nombre de milles ouverts au trafic : 22¾ milles. A construire : 20¼ milles. Aucun subside n'a été payé à la compagnie pendant l'année fiscale 1878-79. Payé antérieurement : \$86,450.50.

*Chemin de fer du Sud-Est.*—Subside : \$4,000.00 par mille, plus une somme de \$56,842.10, partie du subside du chemin de fer de la Baie des Chaleurs. Longueur totale de la ligne : 140 milles. Le chemin est ouvert au trafic dans toute sa longueur. Subside payé pendant la présente année fiscale : \$95,000.00. Payé antérieurement : \$294,076.87, plus \$19,665.00 payées pour la branche (abandonnée) de l'Avenir. Total : \$408,741.87.

*Chemin de fer de la Vallée des rivières Missisquoi et Noire.*—Subside : \$2,500.00 par mille. Longueur totale de la ligne : 56 milles. Chemin construit : 10 1/10 milles. A construire : 45 9/10 milles. Subside payé pendant l'année fiscale 1878-79 : \$17,257.75. Payé antérieurement : \$24,393.63. Total : \$41,650.38.

*Chemin de fer de Jonction du St Laurent et du Lac Champlain.*—Subside : \$4,000.00 par mille. Longueur totale de la ligne : 100 milles. Nombre de milles livrés au trafic : 47 81/100 milles. A construire : 52 19/100 milles. Subside payé pendant la présente année fiscale 1878-79 : \$61,028.00. Payé antérieurement : \$120,650.00. Total : \$181,678.00.

*Chemin de fer de Québec et du Lac St Jean.*—Subside : \$4,000.00 par mille. Longueur totale de la ligne : 150 milles, dont aucune partie n'est livrée au trafic. Aucun subside n'a été payé pendant l'année fiscale 1878-79. Payé antérieurement : \$48,171.20.

*Chemin de fer des Laurentides.*—Subside : 4,000.00 par mille. La ligne entière est longue de 15 milles, et est ouverte au trafic depuis plus d'un an. Aucun subside n'a été payé pendant l'année fiscale 1878-79. Payé antérieurement : \$57,000.00.

#### RÉCAPITULATION.

Subside payé par le gouvernement pendant l'année fiscale 1878-79.....	\$402,768.23
Payé antérieurement .....	1,475,039.54
Total.....	\$1,877,807.77

Le subside total accordé aux différentes compagnies de chemin de fer est de \$3,387,200.00.

En calculant à 5 pour cent le coût de la négociation des bons provinciaux, ce subside total forme une somme nette de.....	\$3,217,840.60
Sur laquelle somme il a été payé.....	1,877,807.77 net.
Balance du subside à payer.....	\$1,340,032.23 net.
Nombre de milles de chemin de fer ouverts au trafic.....	453 66/100
Nombre de milles qui restent à construire.....	376 34/100
Total.....	830 milles.

Québec, 30 juin, 1879.

N. B.—Le dernier rapport du département de l'agriculture et des travaux publics porte 1,010 le nombre de milles de chemin pour lesquels un subside est accordé; mais la charte du chemin de fer de la Baie des Chaleurs étant devenue caduque, le nombre de milles se trouve réduit de 180.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MÉGANTIC NO. 1 1871.

D. MCKINNON, *Président*,  
 D. D. MCKENZIE, *Vice-Président*,  
 O. HUNTER, *Sec.-Trésorier*.

ÉTAT DES RECETTES ET DES DEPENSES.

RECETTES.	\$	cts	\$	cts	DEPENSES.	\$	cts	\$	cts
1. Balance en main.....					1. Montant des prix payés aux concours Agri- coles suivant compte détaillé.....	252	00		
2. Souscription des Membres suivant liste détaillée.....	166	00			2. Prix payés pour concours de fermes.....	150	00		
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	372	00			Do pour récoltes sur pieds.....	27	00		
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir: Chevaux.....					Do pour partis de labours.....	13	45		
Taureaux.....					Do do de fermes.....	20	00		
Bœufs.....					Do do de récoltes sur pieds.....				
Vérais.....					Do do de partis de labour.....				
5. Prix d'entrée pour concours.....	18	00			4. Eaux et autres bûlises pour l'Exposition.....	2	00		
6. Droit de vendre sur le terrain de l'exposition.....					5. Entret en et autres dépenses pour les ani- maux de la Société.....				
7. Droit de vendre sur le terrain.....					6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....	7	06		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1872.)					7. Dépenses incidentes.....				
					8. Payé pour graines de mil et autres graines.....				
					9. Salaire du Secrétaire étant de cinq par cent sur une somme dépensée de \$556.....	27	80	499	86
					Balance en mains.....			56	14
Total.....	\$556	00						\$556	00

N. B.—Pourcentage chargé sur la recette au lieu de la dépense.  
 La balance de l'année dernière \$12,30 n'a pas été rapportée sur cet état.

(Signé,) DONALD MCKINNON,  
 Président.

---

**SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE MÉGANTIC, No 1.****REMARQUES.**

Je dois faire observer qu'il est difficile d'éviter la confusion vu que notre "Liste des Prix" ne correspond pas exactement au Rapport annuel.

Les directeurs de la Société d'agriculture de Mégantic (No 1) trouvent qu'il est très-onéreux d'être forcés d'affecter la somme entière de \$ 150,00 aux terres les mieux cultivées, surtout lorsqu'il existe deux Sociétés dans le Comté, chacune d'elles ne retirant qu'une moitié de l'octroi du Comté, et quand les Sociétés retirant le montant entier de l'octroi du gouvernement pour tout un Comté, n'ont qu'à fournir le montant, c'est à dire \$ 150,00

O. HUNTER:

Secrétaire-Trésorier.



# TABLE DES MATIERES

— o —

	PAGES.
Rapport de l'honorable Commissaire.....	3
APPENDICE No 1.—AGRICULTURE.....	11
Liste des membres du conseil d'agriculture.....	12
Compte-rendu des séances du conseil d'agriculture.....	13
Discours du président du conseil d'agriculture.....	22
Rapport du comité de la visite des écoles.....	34
"      "      des écoles.....	41
APPENDICE No 2.—COLONISATION.....	53
Rapport du directeur de colonisation.....	55
APPENDICE No 3.—ARTS ET MANUFACTURES.....	81
Liste des membres du conseil des arts et manufactures.....	82
Rapport du secrétaire du conseil.....	83
Rapport du directeur des écoles de dessin.....	89
APPENDICE No 4.—IMMIGRATION.....	97
Rapport de l'agent de Québec-Sud.....	98
Rapport de l'agent de Montréal.....	101
APPENDICE No 5.—TRAVAUX PUBLICS.....	113
Rapport de l'ingénieur du département.....	114
APPENDICE No 6.—CHEMINS DE FER.....	123
Chemins de fer subventionnés par le gouvernement.—Etats.....	124
ADDENDA.—Etats de compte du secrétaire du conseil des arts et manufactures.....	126